

**Conseil communal de Lomme**  
**Séance du jeudi 12 décembre 2024**

**Procès-verbal**

**SOMMAIRE**

- Appel nominatif des membres du Conseil Communal.....	3
- Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 10 octobre 2024.....	3
- Hommage à Monsieur Bernard DEVLOO.....	4
- Tirage au sort du jury citoyen .....	5
- Feuille de route Lomme en TransitionS – Bilan à trois ans .....	7
- Plan sobriété – Bilan 2024 .....	15
- Dévoilement du nom de la piscine municipale .....	18
2024/XXX Vœu – Soutenir le fret ferroviaire pour réduire le trafic routier, améliorer la qualité de l’air et protéger la santé .....	19
2024/XXX Vœu – Pour la Défense de l’Emploi et de la Sidérurgie Française .....	21
2024/XXX Vœu – « La Ville de Lille salue cette nouvelle page de l’histoire qui s’ouvre pour le peuple syrien ».....	22
2024/123 Débat et rapport sur les orientations budgétaires 2025 .....	24
2024/124 Avis du Conseil Communal de Lomme sur le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) arrêté le 18 octobre 2024 par le Conseil Métropolitain.....	36
2024/125 Convention relative à la mise en place d’un Projet Éducatif Territorial et d’un Plan Mercredi 2024-2027 entre l’État, la Caisse d’Allocations Familiales (CAF) et la Ville .....	37
2024/126 Établissements d’Accueil de la Petite Enfance - Prestation de Service Unique (PSU) - Renouvellement des conventions d’objectifs et de financements entre la Caisse d’Allocations Familiales et la Ville .....	40
2024/127 Maison Folie Beaulieu - Fonds de concours de la Métropole Européenne de Lille (MEL) au titre de l’année 2024 – Convention de partenariat entre la MEL et la Ville.....	41
2024/128 Soutien aux projets scolaires en faveur de l’éducation aux valeurs de la République et de la laïcité.....	43
2024/129 Accueil des nouveaux habitants – Accessibilité aux spectacles de la Maison Folie Beaulieu.....	45
2024/130 Conventions de partenariat 2024-2029 entre le Musée National de l’Histoire de l’Immigration et la Ville pour la diffusion des expositions mobiles « L’immigration en France, une histoire commune » et « Paris-Londres, Music Migrations 1962-1989 ».....	45
2024/131 Soutien à l’innovation pédagogique dans les écoles primaires - Subventions d’investissement .....	49
2024/132 Subvention à l’association « La Sauvegarde du Nord » pour le lieu d’accueil Enfant-Parent (LAEP) .....	50

2024/133	Guinguette éphémère 2025 au parc urbain de Lomme « Appel à Manifestation d'Intérêt » .....	51
2024/134	Prime à l'achat de vélo et accessoires 2024 - Enveloppe supplémentaire .....	56
2024/135	Subvention exceptionnelle à l'association Groupement Commercial Lomme République Marais dans le cadre du marché de Noël de Lomme 2024.....	57
2024/136	Dérogation au principe du repos dominical dans les établissements de commerce de détail - Année 2025.....	58
2024/137	Conventions d'objectifs et de mise à disposition de locaux entre la Ville et les associations .....	60
2024/138	Avance sur les subventions consenties aux associations au titre de l'année 2025.....	60
2024/139	Avenants aux conventions d'objectifs et de financement avec la CAF relatives aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour la Ville de Lille et ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme pour 2024 - Conventions d'objectifs et de financement avec la CAF relatives aux Accueils de Loisirs péri et extrascolaires (PSO) pour la Ville de Lille et ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme – conventions ASRE pour les Villes d'Hellemmes et de Lomme – 2025-2029 .....	60
2024/140	Aide à la rénovation des locaux dans le cadre du Plan d'actions en faveur du soutien et de l'accompagnement du commerce de proximité lommois .....	61
2024/141	Aide au loyer commercial dans le cadre du Plan d'actions en faveur du soutien et de l'accompagnement du commerce de proximité lommois .....	62
2024/142	Actualisation des tarifs des services municipaux pour 2025.....	64
2024/143	Octroi des aides habitat durable, transition écologique et façades.....	65
2024/144	Prestations extrascolaires, périscolaires et restauration scolaire – Tarifs d'occupation du domaine public - Remises gracieuses .....	66
2024/146	Aides financières à la production de logements sociaux - Convention de partenariat entre la Ville et les bailleurs sociaux .....	66
2024/147	Diffusion et affichage des documents de communication pour la Ville de Lille et ses Communes associées - Autorisation de signature des marchés.....	69
2024/148	Réalisation d'analyses de sols et d'eaux, d'études sur le patrimoine foncier de la Ville de Lille et des Communes associées de Lomme et Hellemmes - Lancement d'un appel d'offres.....	69
2024/149	Missions de prestations intellectuelles et de maîtrise d'œuvre pour la Ville de Lille, ses Communes associées d'Hellemmes et de Lomme et les CCAS de Lille, Lomme et Hellemmes - Autorisation de signature des accords-cadres .....	69
2024/150	Renouvellement du marché de fournitures de livres - Matériels didactiques - Jeux et Jouets pour la Ville de Lille et de ses communes associées de Lomme et Hellemmes.....	69
2024/151	Renouvellement du marché de fournitures scolaires pour les écoles publiques et les structures périscolaires et extrascolaires de la Ville de Lille et de ses communes associées .....	69

*Le Conseil communal s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Lomme le jeudi 12 décembre 2024  
sous la présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de Lomme.  
La séance est ouverte à 19 heures.*

Étaient présents les membres inscrits au tableau, à l'exception de :

Mme Isabelle CAMBIER, M. Romain FYVEY, M. Roger VICOT et M. Maxime MOULIN, conseillers communaux.

**M. LE MAIRE.**- Bonsoir à toutes et à tous, je suis heureux de vous accueillir pour ce Conseil communal du 12 décembre 2024, le dernier de l'année.

Nous avons un ordre du jour assez chargé, en introduction mais aussi dans le Conseil.

Je passe la parole à Madame la secrétaire de séance ; il s'agit aujourd'hui de Madame Valéria GRASSELLI.

- **APPEL NOMINATIF DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL**  
(par Madame Valéria GRASSELLI)

Mme Isabelle CAMBIER a donné pouvoir à Mme Claudie LEFEBVRE

M. Romain FYVEY a donné pouvoir à M. Jean-Christophe LIPOVAC

M. Roger VICOT a donné pouvoir à M. Olivier CAREMELLE

M. Maxime MOULIN est absent excusé

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 10 OCTOBRE 2024**

**M. LE MAIRE.**- Nous passons à l'approbation du procès-verbal du Conseil communal du 10 octobre dernier.

Suscite-t-il des commentaires ou interrogations ? (Aucune remarque n'est formulée.)

Je vous propose de l'adopter.

Qui vote pour ?

(Le procès-verbal du Conseil communal du 10 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.)

Je vous remercie.

- **HOMMAGE A MONSIEUR BERNARD DEVLOO**

*(Projection d'une photo)*

**M. LE MAIRE.**- Nous commençons ce Conseil par un hommage à Bernard DEVLOO. Vous le connaissiez... j'allais dire : vous le connaissez, on a un peu de mal à parler au passé de Bernard, pour celles et ceux qui l'ont connu, bien ou pas.

Je salue Maryse, son épouse, qui a dû arriver... Elle est devant moi. Bonjour, chère Maryse. Je te transmets évidemment toute notre amitié, pour toi et ton époux.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris il y a quelques jours, le 30 novembre dernier, le décès de Bernard, professeur retraité de l'éducation nationale ayant exercé dans les collèges de Lomme, à Jean Jaurès et Guy Mollet, président de l'association de solidarité bien connue à Lomme et ailleurs « Amis Sans Frontières – Nord », qui veut dire déjà beaucoup de choses, un engagement associatif parmi tant d'autres ; je ne décline pas tout ce qu'il a pu faire avec son épouse, à Lomme et ailleurs, car Bernard fut aussi membre d'Amitié Lille Naplouse, par exemple, ou encore membre de l'AMAP Lomme de Terre, bien connue de nos amis Écologistes et pas uniquement.

Bernard, c'était l'humanité... c'est l'humanité, c'est la générosité, c'est l'engagement ; ce sont ces trois mots qui le caractérisent ou qui caractérisent le sillon sur lequel il a, quelque part, un peu dansé.

Il était un citoyen du monde, un citoyen qui cultivait en permanence le goût des autres – regardez cette photographie, ce regard malicieux –, qui prônait le mélange des cultures, un citoyen qui ne faisait jamais de différences, tant il savait que nous ne formions qu'une seule humanité.

L'engagement de Bernard, c'était l'engagement d'un homme blessé et révolté devant les inégalités, devant les injustices, devant les discriminations, contre les racismes. C'est un homme qui a tant donné à ceux qui n'avaient pas grand-chose, un homme qui, à son échelle, a aidé, soutenu, accompagné des femmes et des hommes sur notre territoire et au-delà ; je pense ici au littoral, à Dunkerque, à Calais, à Grande-Synthe, chère Maryse, pour vous avoir rencontrés plusieurs fois sur le camp de la Linière lorsque j'étais Directeur de cabinet du Maire de Grande-Synthe ; j'ai eu la « joie », la « surprise », de vous retrouver dans le camp avec ce que vous y apportiez : de la nourriture, des vêtements, de la joie de vivre, vos souvenirs, et tu dois te souvenir de l'odeur du camp, de l'odeur du feu, qui, en sortant, « affectait » positivement ou négativement les habits que nous portions. Je me souviens de vous aussi là-bas, où vous aviez tout à fait votre place, toi et Bernard, non pas perdus sur le camp, mais à plein sur le champ de l'humanité que vous portiez.

Avec son épouse, Maryse, dont les engagements sont en tout point similaires, ils ont formé un couple de militants pour la cause humaine, parmi d'autres, mais des militants généreux, évidemment ; je le souligne, mais cela parle ici à beaucoup d'entre nous.

Maryse nous racontait que lors de l'une de ses nombreuses allées et venues à Calais, peut-être pendant la période de la jungle, entre autres, mot un peu difficile à entendre, le porche d'une église servait de refuge à des exilés syriens ; ils allaient les aider, Bernard et Maryse allaient leur porter des chaussettes bien chaudes pour leur permettre de mieux supporter le froid, des pulls et autres vêtements, ainsi que de la nourriture. Maryse dépose Bernard à proximité de l'église, il va leur remettre ce pour quoi ils sont venus. Bernard revient à la voiture ; des larmes coulent sur ses joues. « *Pourquoi pleures-tu ?* », lui demande Maryse. Bernard répond : « *Ils m'ont dit : merci, mon frère* ». « *Merci, mon frère* » ; tu te souviens, Maryse.

Face aux discours nauséabonds de peur, il y a des personnes comme Bernard, comme Maryse, et tant d'autres citoyens, peut-être anonymes, qui agissent discrètement sans faire de vague, sans publicité particulière, et qui font de la dignité humaine un combat et une cause à défendre sans relâche, du premier jour de leur vie jusqu'au dernier, long parcours.

En votre nom, j'adresse évidemment toutes nos condoléances à Maryse et à toute sa famille. Lomme n'oubliera jamais Bernard DEVLOO.

Je vous propose une minute de silence.

*(Une minute de silence est observée en hommage à Monsieur Bernard DEVLOO.)*

Merci.

### - TIRAGE AU SORT DU JURY CITOYEN

**M. LE MAIRE.-** Nous continuons le Conseil, après cette phase difficile, avec le tirage au sort du jury citoyen, pour lequel je vais passer la main dans quelques secondes à Monsieur Alain GRILLET, qui a cette charge pour la Ville de tirer au sort les membres du jury citoyen, en regardant de loin – puisque vous êtes un peu loin pour moi – celles et ceux qui sont présents et qui ont candidaté à ce jury.

C'était un sujet de discussion ici, au Conseil communal, il y a maintenant quelque temps, mais c'est un éternel recommencement que de parler de démocratie participative et d'engagement, on ne trouve jamais les bonnes formules, mais peut-être parce qu'il n'y a pas forcément de bonne formule ; en tout cas, c'est un sujet de discussion qu'on aura peut-être encore ce soir et dans les jours à venir.

Ce travail est mené aujourd'hui et depuis quelques années par Alain GRILLET et par Benjamin DELAME, qui est là-bas ; je le salue affectueusement pour le travail immense qu'il fait pour la Ville sur ce sujet, qui est un sujet lourd, avec ses compétences et, évidemment, son empathie auprès des jeunes et des moins jeunes.

Cette démarche s'inscrit, vous le savez, dans une vision globale de la Ville que nous portons, peut-être de manière imparfaite pour certains, sur la transformation sociale et écologique de la Ville, où chaque habitant, adulte ou enfant, peut ou devrait jouer un rôle actif ; c'est toujours le débat, sur une Ville qui, parfois, a tendance – pas forcément à Lomme – à être injonctive, à avoir des politiques descendantes, et, au contraire, d'avoir des politiques un peu plus horizontales, où on arrive à faire de la place aux habitants, aux associations, aux syndicats ou à d'autres structures, évidemment.

Cette démarche est plurielle :

- Elle a été créée maintenant depuis quelque temps avec la concertation du parc Karl Marx, où près de 20 % des riverains ont pris part à la consultation en ligne.
- La Ville de Lomme est, par exemple, lauréate du premier budget participatif métropolitain, qui verra bientôt la construction sur un site, le site du parc urbain, d'un équipement autour des danses urbaines.
- Lomme a été lauréate à de nombreuses reprises sur le budget participatif Lille-Lomme-Hellemmes et il y aura une traduction financière de quelques centaines de milliers d'euros qui financeront les projets lommeois ; on est très content, mais il y a eu un immense travail des équipes autour d'Alain, de Benjamin, mais aussi des équipes techniques pour monter les dossiers.

- C'est la démarche aussi de consultation des Lommois pour les dénominations, et ce n'est pas neutre, bien nommer les choses, toujours bien nommer les choses, c'est important ; avoir un parc qui s'appelle « Rosa Parks » a un sens, avoir un futur parc qui s'appelle « Rosa Bonheur », vous me direz qu'il y a une communion autour des Rosa, on verra ce qu'il en est pour d'autres parcs plus tard, mais c'est aussi une démarche volontariste des Lommois.
- C'est la votation, dont on parlera tout à l'heure, autour de la piscine, qui a généré beaucoup d'enthousiasme, avec un nom, mais on verra lequel dans quelques instants.
- C'est la démarche des enfants qui se sont portés candidats pour le Conseil d'enfants ; nous étions avec Benjamin et Alain lundi et mardi dans les écoles publiques et privées de la ville, je le rappelle.
- Cette démarche, c'est aussi le fait de construire, d'engager encore plus cette démocratie participative au cœur de Lomme.

Je vais laisser notre ami et Adjoint impatient, Alain GRILLET, faire ce tirage au sort pour la constitution du jury.

**M. GRILLET.**- Bonsoir à toutes et à tous.

Nous avons deux jurys citoyens : un jury citoyen adultes et un jury citoyen enfants.

Le jury est paritaire, les 12 personnes qui composeront le jury citoyen adultes sont 6 femmes et 6 hommes.

Nous commençons par le tirage au sort des femmes. Nous avons 23 candidatures.

*Il est procédé au tirage au sort des femmes qui composeront le jury citoyen adultes. Les 23 bulletins sont mis dans l'urne.*

*À l'issue du tirage au sort, sont nommées :*

- *Marine ROBILLARD ;*
- *Isabelle CAQUANT ;*
- *Pauline MROZINSKI ;*
- *Patricia BOZZONNE ;*
- *Ondine CHAURIN ;*
- *Cathy NOWAK.*

Pour les messieurs, nous avons 15 candidatures.

*Il est procédé au tirage au sort des hommes qui composeront le jury citoyen adultes. Les 15 bulletins sont mis dans l'urne.*

*À l'issue du tirage au sort, sont nommés :*

- *Paul Ruby MARGUERITE ;*
- *Olivier DAUPTAIN – je l'aperçois dans le fond de la salle ;*
- *Gautier HALAMA ;*
- *Émile BATON – présent aussi au fond de la salle ;*
- *Patrick DELANNOY – présent aussi au fond de la salle ;*
- *Damien CHARLET.*

En ce qui concerne le jury citoyen des enfants, pour les jeunes filles, il n'y a pas de tirage au sort, puisque quatre filles sont candidates.

*Les candidates filles qui composeront le jury citoyen enfants sont :*

- *Diane DEQUEANT-VIDAL ;*
- *Ilham EL BELGHITI ;*
- *Paola GAUTHIER ;*
- *Rosalie TRICART.*

À ces quatre personnes, nous ajouterons deux personnes qui sont réservées pour le Conseil des enfants, ce qui nous fera aussi six personnes.

Pour les garçons, en revanche, nous allons procéder au tirage au sort, puisque nous avons six candidats pour quatre postes.

*Il est procédé au tirage au sort des garçons qui composeront le jury citoyen enfants. Les 6 bulletins sont mis dans l'urne.*

*À l'issue du tirage au sort, sont nommés :*

- *Marwan DEHRI ;*
- *Jaden GILLIOT ;*
- *Malik ACHOURI ;*
- *Maxence BOUTET.*

À ces quatre garçons, nous ajouterons deux personnes qui seront issues aussi du Conseil d'enfants.

Merci, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.**- On peut peut-être les applaudir, notamment ceux qui sont là ce soir. (*Applaudissements*)

Merci, Monsieur GRILLET, et merci à celles et ceux qui ont été tirés au sort ou se sont portés volontaires ; j'espère que vous aurez de beaux travaux et de belles réalisations dans votre « politique », quelque part.

Juste un mot sur le budget participatif lommois : il est en cours, mais nous avons déjà 84 propositions qui sont sur la table ; vous savez que nous avons doublé le BP Lommois. J'ai parlé du BP lillois il y a quelque temps. Cela veut dire qu'il y a de l'appétit, beaucoup de projets émergent, et je sais qu'Alain et les services promeuvent l'application des projets avec toutes les difficultés, parfois, que cela peut avoir : la question technique, la question financière, mais il faut se rendre à l'évidence, les projets qui sont déposés sont à la fois nombreux et toujours très intéressants, ils complètent tout à fait la politique que nous menons ici dans la Ville et rejoignent, sans transition, la question des transitions, sur laquelle Jean-Christophe LIPOVAC parlera dans quelques minutes.

#### - **FEUILLE DE ROUTE LOMME EN TRANSITIONS – BILAN A TROIS ANS**

**M. LE MAIRE.**- Sur cette question, j'en termine, pour évoquer la feuille de route des TransitionS. Je vous rappelle cette longue histoire maintenant, quasi de 10 ans, pour la Ville, qui a fait le choix politique de s'inscrire en TransitionS. Nous

ne sommes pas très nombreux sur la métropole lilloise, nous sommes même presque seuls, pour ne pas dire uniques. Certains font du développement durable, d'autres font des politiques de développement durable liées aux transitions sans tout à fait le dire ainsi, sans avoir – ce qui n'est pas encore un label – une marque, une opportunité, un engagement et un sillon, mais qui nous obligent aussi à connecter cela, à la fois aux habitants, forcément, et à une forme de communication.

Je le dis sans ambages, parce que ce que vous allez voir ce soir, ou entendre dans la bouche de Jean-Christophe, est le fruit des Conseils municipaux depuis maintenant une dizaine d'années, peut-être aussi, sans prétention commune, ensemble, ce sillon que nous avons peut-être encore amélioré depuis deux ans, parce qu'il y a eu de l'appétit, il y a des projets nouveaux que nous avons souhaité « mettre au paquet », et je pense notamment à la question énergétique qui a vraiment émergé, vous le verrez aujourd'hui et certainement demain, sur les questions des réhabilitations notamment, et en même temps, il faut pouvoir parler aux Lommois de ce qu'est la transition, et là, pour chacun d'entre nous – je regarde Vincent mais aussi d'autres –, parler de transition n'est jamais très simple. Quand on est très concret, c'est plus rapide à comprendre. Les transitions, même 10 ans après, restent un objet de questionnement pour un certain nombre de Lommois, même si nous essayons d'avoir des outils de communication qui nous permettent de nous faire entendre, de nous faire comprendre et de faire adhérer.

Je le dis sous couvert de Simon DELANNOY, qui est là, comme toujours ; c'est le jeune homme qui est là-bas. Il va pouvoir se lever, pour une fois, parce qu'on ne le met pas souvent à l'honneur. Allez-y, levez-vous, Monsieur DELANNOY, le Directeur de cabinet et de la communication ! (*Applaudissements*)

J'en profite pour remercier tous ceux qui ont travaillé pendant longtemps, ces derniers jours le samedi et le dimanche, pour finir les documents que vous avez sur table, notamment celui-ci ; c'est un document, quelque part, à garder, parce qu'il peut faire débat, on peut le contester, on peut aussi, pourquoi pas, l'approuver. Vous retrouvez la politique des TransitionS dans son ampleur, donc un peu gigantesque, tout à fait partagée par beaucoup d'élus, quasi tous les élus du groupe majoritaire, forcément, mais aussi, en partie, de l'opposition – je le dis ainsi –, sur la manière dont on conçoit les TransitionS à travers cette pédagogie de l'effort, la constance.

Cette pédagogie se déploie sur :

- des remèdes contre la crise climatique que l'on subit, à Lomme comme ailleurs : la question des mobilités, dont on parle souvent ici maintenant avec la question des travaux, notamment sur l'avenue de Dunkerque mais pas uniquement ;
- la manière dont on a dû faire face à la crise énergétique hier, mais qui pourra recommencer demain, parce qu'on ne maîtrise pas le coût énergétique comme on le souhaiterait, mais on peut agir sur la manière dont les équipements vieillissent, pour que ces équipements soient réhabilités et pour qu'ils aient une nouvelle vie avec des consommations moindres ; c'est évidemment l'exemple de la piscine, et vous verrez que dans ce document présenté par Jean-Christophe ou dans le document PowerPoint que j'ai sous les yeux, on reviendra sur l'actualité et un peu l'avenir, parce qu'on a eu l'impertinence de se projeter à des horizons un peu plus lointains que 2026, mais c'est tout à fait normal ;
- la crise sociale ; il suffit d'être Lommois, d'être sur le marché, d'être dans les rues, pour entendre les difficultés des Lommoises et des Lommois, il suffit d'aller dans le métro pour voir, malheureusement, des SDF, il suffit de voir les rues, qui sont maintenant parfois aussi occupées par des gens qui sont dans la pauvreté, et cela résonne aussi aux oreilles de Bouchta DOUICHI, qui s'occupe des questions de solidarité avec Claudie LEFEBVRE au niveau du CCAS ;
- enfin, dernier volet des TransitionS, sans être trop long, cher Jean-Christophe, la crise démocratique : aujourd'hui comme hier, et peut-être demain, malheureusement, on pourra beaucoup en discuter et on verra ce qui sort du chapeau ce soir, cette crise démocratique s'est installée, pas depuis sept ans, soyons justes, depuis maintenant très longtemps, et prend une coloration brune qui me désespère.

Sans transition, à vous, cher Jean-Christophe !

*(Projection de diapositives)*

**M. LIPOVAC.**- Merci, Monsieur le Maire.

Je vais aussi commencer par des remerciements, parce que souvent, c'est à la fin de l'intervention, et il est important de souligner aussi l'engagement de l'ensemble des élus ; forcément, je pense à Stéphanie MORELLI, à Jean-Robert MESSING, mais aussi à Romain FYVEY qui n'est pas là ce soir, mais vraiment l'ensemble des élus, parce que l'ensemble des élus de la majorité est impliqué dans la mise en œuvre de cette politique qui est vraiment transversale, qui concerne l'ensemble des politiques publiques. Je remercie, bien évidemment, le Directeur général des services, parce que sans son implication au quotidien et avec l'ensemble des agents de la Ville, cette politique de TransitionS ne prendrait pas la même coloration et la même ambition, en tout cas, on n'en serait pas là de la mise en œuvre, et c'est ce que je vais vous présenter, de la phase 1.

En effet, vous l'avez souligné, il y a un enjeu de communication, de sensibilisation, et, là aussi, je tenais à remercier, du coup, le Service communication et, bien évidemment, Simon DELANNOY, pour le travail qu'ils font au quotidien et pour vous permettre d'avoir sur la table ces documents, parce que sans une compréhension des enjeux par tous, nous aurons des difficultés à répondre aux défis qui sont devant nous.

Il est vrai qu'on nous pose souvent la question de la transition ou des transitions, de quoi on veut parler. Aujourd'hui, on fait face à des enjeux écologiques colossaux, quand on parle du changement climatique, sur une trajectoire qui dépassera certainement les objectifs fixés à la COP 21, malheureusement, quand on regarde aussi l'effondrement de la biodiversité – on parle de sixième extinction de masse –, quand on parle aussi de pollution globale, de pollution chimique, les enjeux écologiques sont vraiment importants et colossaux. Comment, à notre échelle, à l'échelle de notre Ville, avec les compétences qui sont les nôtres, avec les moyens qui sont les nôtres, agir en responsabilité ?

C'est cela, notre politique de TransitionS : agir de manière lucide face à ces enjeux, avec une vision positive de l'avenir, et surtout faire ensemble cette politique de TransitionS, qui est aussi, comme le disait Monsieur le Maire, quelque part, une originalité ou, en tout cas, une marque de fabrique ici ; il s'agit bien de faire cette transition ensemble, avec l'ensemble des Lommoises et des Lommois, avec l'ensemble des commerçants, des acteurs de notre ville.

Pour cette feuille de route, on parle de TransitionS au pluriel, et c'était aussi le titre de cette présentation, avec « répondre aux crises » au pluriel, parce qu'en effet, la crise écologique, la crise démocratique, mais aussi la crise économique et la crise sociale, on ne peut plus les prendre séparément, il faut les comprendre ensemble et trouver des réponses globales.

Ce qui fait aussi notre « marque de fabrique », si j'ose dire, ici, c'est de penser aussi une écologie sociale, où la question des inégalités et de la justice sociale est au cœur des réponses que l'on souhaite construire.

Cette feuille de route dépasse ce mandat : on s'est mis un horizon à 2030, avec plusieurs phases, pour y aller pas à pas :

- une phase 2022-2024 ;
- puis, 2025-2027 ;
- 2028-2030.

Ce sont les trois phases de notre feuille de route, et il y aura certainement, on l'imagine, au prochain mandat, une nouvelle feuille de route, avec un nouveau pas de temps à 10 ans. L'idée n'est pas de faire, si j'ose dire, des plans sur la comète, mais, à 10 ans, de voir comment on peut agir ici, maintenant, concrètement, face à ces grands défis à la fois écologiques, mais aussi en prenant en compte cette question sociale.

Ce soir, en effet, on va zoomer sur la phase 1 : 2022-2024.

La feuille de route, ce sont huit grandes priorités, qui sont liées à des grands besoins essentiels : se nourrir, se loger, se déplacer... On va y venir.

#### 1. Les Transitions comme remèdes à la crise climatique :

C'est aussi et avant tout répondre à la question de la crise climatique et à la crise liée à l'effondrement de la biodiversité.

Une première priorité est liée à répondre à cette crise climatique, à s'adapter au changement climatique ; cela passe par la nature en ville, parce que la nature – et la biodiversité – est un moyen de nous adapter, ce sont des puits de carbone, ce sont aussi des moyens de lutter contre les îlots de chaleur ; en été, ici, même chez nous, la question de refroidir la ville est importante. On fait d'une pierre deux coups ici, c'est-à-dire à la fois trouver des réponses sur la question des dérèglements climatiques, mais aussi protéger le vivant.

Deux autres priorités sont de se déplacer mieux et d'habiter autrement, parce que ce sont des postes d'émissions de gaz à effet de serre importants.

La question des déplacements et des mobilités, chère à Stéphanie MORELLI, est un élément important, pour trouver des solutions alternatives, déjà à l'utilisation individuelle de la voiture – quand on fait le tour de la ville, on voit bien la difficulté, et même si on habite avec tout un ensemble de transports en commun, finalement, parfois, certains ont deux, voire trois voitures – et des modes de déplacement plus décarbonés.

Enfin, la question de l'habitat, mais j'y reviendrai aussi, dans cette idée de reconquête, de recycler la ville sur elle-même et éviter, finalement, une forme d'étalement urbain ; cela concerne d'autres territoires, mais nous avons cette responsabilité aussi chez nous, et au regard des friches qui sont sur notre territoire, de recycler la ville aussi sur elle-même.

De manière peut-être plus détaillée, pour zoomer sur ces trois premiers axes de travail et réalisations, sur la nature en ville, beaucoup d'actions très positives ont été mises en place sur ce pas de temps, sur ces deux dernières années. 62 hectares d'espaces publics ont été développés et renaturés, avec :

- le jardin Rosa Parks, dont vous avez parlé, qui fait 8 000 m<sup>2</sup>, pas tout à fait un hectare, qui a été aussi le fruit d'un travail de concertation avec les habitants. Je me souviens, ici même, il y a quelque temps, certains nous disaient : « On part vraiment d'une feuille blanche » ; oui, et c'est vraiment une réalisation avec les habitants, cette démarche participative est la marque de fabrique aussi de cette Ville en TransitionS ;
- la création de zones humides, en particulier sur le parc, mais aussi des mares qui ont été creusées dans les cimetières, en particulier du Marais – je vois Serge devant moi –, une mare a également été creusée dernièrement au parc naturel urbain et il y en aura d'autres à venir ;
- la création de micro-forêts sur la ville, au Marais aussi avec les habitants, mais également sur le parc naturel ; d'ailleurs, on a subi un peu les affres de la météo le week-end dernier, mais il y a bien cette ambition d'impliquer toutes les écoles, en tout cas une trentaine de classes, pour venir planter une micro-forêt ;
- le futur parc Rosa Bonheur, 2,4 hectares d'espaces verts en ville ;
- le plan arbres ; nous sommes assez fiers, et les services techniques en particulier peuvent être fiers aussi, du travail accompli, parce que ce sont plus de 1 000 arbres qui ont été plantés sur la ville ;
- la végétalisation de places, d'avenues (l'avenue de Dunkerque, la rue Eugène Descamps) et de cours d'école ;

- une Charte biodiversité et un Plan biodiversité qu'on a votés ici même il y a un peu plus d'un an, avec 28 signataires de cette Charte, des bailleurs mais aussi des établissements scolaires. On sera d'ailleurs demain à l'EREA pour voir les bonnes pratiques en matière de biodiversité. Cette Charte de la biodiversité et ce Plan de biodiversité concernent à la fois les espaces publics, bien évidemment, nous voulons être exemplaires, c'est aussi un axe important de notre feuille de route, mais c'est aussi faire en sorte que chacun, dans l'espace privé aussi, prenne en compte cette biodiversité ;
- la trame verte et bleue, qui relie la Deûle au parc ; on sait qu'on a encore du travail à faire, mais c'est, par exemple, la trame noire, qui est en cours aussi de mise en place, du coup ; j'aurai l'occasion, certainement, d'avoir un point plus particulier sur la question du Plan biodiversité plus tard ;
- plus de 10 000 arbres plantés ; on pense aux arbres, mais aussi aux jeunes plants ; dans les micro-forêts, il y a différentes strates. C'est un nombre vraiment conséquent, et le fait de renaturer la ville n'est pas qu'un simple mot, cela se concrétise vraiment à l'échelle de la ville et dans l'ensemble des quartiers.

Se déplacer mieux – on me disait de faire court, je vais essayer, mais beaucoup de choses ont été faites –, je parle à la place de Stéphanie MORELLI ici, mais c'est :

- les infrastructures de pistes cyclables qui ont été développées partout en ville, avec notamment un axe très important sur l'avenue de Dunkerque, avec les travaux qui ont commencé ; cela donnera un élément vraiment structurant pour demain pour notre ville, mais à l'échelle aussi du réseau métropolitain ;
- encourager la marche, parce que c'est la ville cyclable, mais aussi la ville marchable – d'ailleurs, sur l'avenue de Dunkerque, on élargit aussi les trottoirs, et cette question des déplacements doux, des déplacements actifs, fait partie pleinement de la politique –, mais aussi l'autopartage, avec des spots d'autopartage qui ont été développés sur la ville ;
- la ville à 30 ; aujourd'hui, quasiment 98 % des rues de la ville sont passées à 30 km/h ;
- les stations V'lille, un combat toujours à mener avec ou contre la MEL, si j'ose dire, pour décrocher ces stations, cinq déjà sur la ville et quatre en cours ;
- la prime vélo, mais peut-être que j'y reviendrai, et Stéphanie présentera ce soir une délibération sur la prime vélo ; depuis le début du mandat, ce sont déjà 1 000 primes vélo qui ont été mises en place, avec également un enjeu social derrière pour les personnes qui ont une carte mobilité d'avoir accès à des primes vélo un peu plus conséquentes.

La question de l'habitat durable et, je le redisais en introduction de cette partie, la reconquête des friches :

- la ZAC des Rives de la Haute-Deûle, qui est un élément important ; la ZAC de la Deûle, ce sont quand même 15 hectares et les Rives de la Haute-Deûle 2 ; du coup, cela concerne quand même 5 hectares ; au total, cela fait beaucoup de mètres carrés ou en tout cas d'hectares qui sont recyclés ;
- la friche Mossley, qui est en perspective ;
- le Pacte Lille Bas Carbone, politique menée à l'échelle de Lille, mais aussi de Lomme et d'Hellemmes, avec, aujourd'hui, 186 signataires, un objectif de réduction de 45 % d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et un certain nombre de priorités qui sont données. Ce Pacte Lille Bas Carbone concerne la Ville, puisqu'on s'applique ces objectifs, mais bien évidemment l'ensemble des acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme ; c'est un élément central de cette politique menée aussi sous la houlette de la Ville de Lille.

## 2. Les Transitions comme remèdes à la crise énergétique :

La crise – et la transition – est aussi énergétique ; j'aurai l'occasion juste après de présenter l'acte III du Plan sobriété. L'objectif est bien de réduire de manière drastique nos consommations d'énergie – je ne vais pas aller trop loin ici, parce que je le présenterai après –, la rénovation thermique et la lutte contre le gaspillage.

On peut peut-être passer aux diapos suivantes ; cela fait un peu du *teasing* pour la suite, mais j'y reviendrai après, puisque je zoomerai sur les questions énergétiques.

On peut quand même garder la lutte contre le gaspillage alimentaire, parce que sur la question de la sobriété, on parle aussi de sobriétés au pluriel :

- Là aussi, on peut reconnaître une action importante, qui est menée avec les écoles, sur le gaspillage alimentaire, mais aussi avec les habitants, par exemple les défis Déclics mis en place avec la Maison des solidarités et la Maison du Marais qui est très active avec les habitants pour répondre à ces défis anti-gaspi, éviter aussi les consommations énergétiques et les consommations d'eau. Ces projets sont menés avec les Maisons des solidarités ou l'Espace de vie sociale.
- C'est aussi l'idée, dans la lutte contre le gaspillage, d'accompagner d'autres modes de consommation, de rechercher à allonger ou à prolonger la durée de vie des biens, avec des Repair cafés qui sont mis en place sur la ville, des ateliers réparation qui sont menés avec les associations et aussi des collectifs d'habitants engagés ; je pense en particulier au Quai des transitions, qui est aussi une réussite importante dans le cadre de cette feuille de route et sur cette première période, puisqu'ici, on a un collectif d'habitants très engagé, qui propose, mais avec d'autres, avec des élus aussi, qui sont parfois impliqués, des ateliers de Repair café.
- La question du prêt d'objets, en lien avec le Quai des transitions, mais c'est aussi l'engagement des Maisons des solidarités et de la Médiathèque en ce qui concerne les livres, la musique, les films... Tout le monde, que ce soit au niveau des équipements municipaux, avec les équipes municipales, mais aussi avec des collectifs d'habitants, engagé, avec une action forte aussi emmenée vers des modes de consommation plus solidaires et plus responsables.

### 3. Les Transitions comme justice sociale :

Je le disais en introduction, la question, pour nous, est d'inventer aussi ce modèle d'écologie sociale, parce que ce sont les personnes aujourd'hui les plus démunies, les plus vulnérables, qui seront demain les plus impactées par ces changements climatiques et par ces questions écologiques. Notre responsabilité est aussi de se battre ; cette lutte contre le changement climatique est un combat, quelque part :

- avoir accès à un logement digne, avoir aussi la possibilité de payer ses factures, et donc des actions avec les bailleurs sociaux pour avoir des logements, et en particulier des logements sociaux, performants sur un plan énergétique mais aussi environnemental ;
- se déplacer autrement ; j'y reviendrai, car l'idée est d'accompagner l'évolution des modes de déplacement, et en particulier des modes de vie ;
- autour de l'enjeu de l'alimentation et de la santé.

Sur la question du logement, ce sont des actions menées en particulier par les bailleurs sociaux et avec aussi l'appui de la Ville, bien évidemment ; par exemple :

- des réhabilitations importantes de résidences : Lamy avec Habitat du Nord qui concerne 71 logements, Muylaert avec SIA, une bonne partie du parc de Partenord, et on pense aux Couteaux avec 70 logements, Marx Dormoy, Délivrance – même si cela prend un peu de retard, ce sera une opération de réhabilitation importante et de construction importante sur le quartier Délivrance –, Vauquelin, Puit-au-Bois ;
- des constructions nouvelles, dans le cadre en particulier de Lille Bas Carbone, qui vise aussi ces objectifs de maîtrise des usages et de l'énergie dans les logements demain ;
- les aides et les primes ; d'ailleurs, nous aurons encore une délibération ce soir sur les primes liées à la rénovation des habitats, avec l'appui de la Maison de l'habitat durable.

Se déplacer autrement avec :

- les primes vélo – j'en ai parlé tout à l'heure ;
- la marchabilité ;
- l'auto-partage.

C'est peut-être une redite, mais cet enjeu d'accompagner dans le quotidien et dans les actes du quotidien les Lommois et les Lommoises, mais aussi les entreprises, vers des modes alternatifs, qui permettent aussi de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air.

L'alimentation et la santé est également un enjeu important dans cette feuille de route, avec :

- la Mission de Santé Sociale : 207 contrats ont été signés ;
- la restauration scolaire, avec 54 % de bio à la cantine, des repas végétariens, la labellisation Territoire Bio Engagé ;
- le Plan de justice sociale et des solidarités, qui a été voté au dernier Conseil, qui prend aussi en compte cette question de la justice sociale et environnementale ;
- sur la question de l'alimentation et de l'accès à une alimentation saine pour tous, des groupements d'achats, avec le groupement d'achats VRAC qui a été mis en place sur le Marais, avec un lieu éphémère pour avoir accès à ces achats groupés : 107 adhérents sur la ville dans le cadre de VRAC et une action menée avec les bailleurs sociaux ;
- le développement de potagers en pied d'immeuble, le développement de vergers en ville.

On a vraiment cette politique à la fois de verdissement mais aussi d'avoir une ville un peu nourricière, si j'ose dire.

#### 4. Les Transitions comme remèdes à la crise démocratique :

Enfin, pour finir, vous l'avez dit tout à l'heure, la crise est écologique, sociale, économique et aussi démocratique.

La transition, cette marque de fabrique :

- C'est l'implication de tous pour être acteur du changement. Or, pour être acteur du changement, il faut aussi donner des moyens, et c'est le cas avec le budget participatif, qui est passé de 50 000 à 100 000 €. On voit que les objectifs de transition sont aussi pleinement intégrés dans les budgets participatifs, et quand on voit, Alain, les propositions qui émanent des habitants, on sent bien que cette question de la transition écologique est plus qu'une appétence, elle est clairement dans les projets soutenus.

- C'est aussi « Ouvrons le débat », cette question de l'éducation populaire qui nous est chère, et vous en particulier, Monsieur le Maire, et sur cette question de la crise démocratique, de la place des médias, Edwy PLENEL, dernièrement, nous a fait une intervention magistrale. C'est cet enjeu aussi, par le biais du débat et par le biais des échanges avec l'ensemble des habitants, de prendre un peu mieux conscience des enjeux et de la place qu'on peut y jouer.
- Ce sont aussi les consultations ; que cela concerne les parcs Rosa Parks et Rosa Bonheur, de manière générale, sur tous les projets un peu structurants de la Ville, on met en place ces consultations en ligne, avec aussi l'implication importante des habitants et on peut les remercier.

En conclusion, la recherche du bonheur, d'un Bonheur Intérieur Brut, dans certains pays, est un nouvel indicateur. Nous-mêmes, nous travaillons sur cette question de l'évaluation et d'indicateurs un peu alternatifs, quand nous avons travaillé et travaillons aujourd'hui avec l'Agence d'urbanisme sur l'indicateur de bien-être territorial.

En tout cas, cet enjeu derrière la transition, et vous l'avez bien dit, est que chacun, petit ou grand, nous soyons ensemble acteurs de ce changement et l'objectif est bien d'accompagner à la fois des initiatives individuelles et collectives et de renforcer cette capacité de faire ensemble.

Le chemin/la trajectoire est fixé, on peut vraiment se féliciter déjà d'une première salve très positive par rapport à l'ensemble des engagements qu'on avait pris. La locomotive est lancée, le train est lancé.

Merci.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur LIPOVAC.

Il était important, je pense, non pas de se féliciter pour se féliciter, n'y voyez pas une allégorie extrêmement positive de ce que nous faisons, même si on peut avoir la prétention de dire que nous sommes sur le chemin d'une certaine forme de vérité sur ces questions, mais l'avenir nous le dira. Je suis absolument prêt à avoir des critiques, mais il y en a, d'ailleurs, en ville, sur les politiques que nous menons, parce qu'elles peuvent être contestées, cela peut arriver. On peut tout à fait vivre avec ces critiques, parce qu'on agit – je le dis peut-être avec un peu de prétention – pour l'intérêt général et le bien commun, même si on n'est pas au Bhoutan, cela se saurait, pour faire l'allusion à ce que vous disiez, Monsieur LIPOVAC, sur l'indice du Bonheur...

**M. LIPOVAC.**- Brut.

**M. LE MAIRE.**- ... Brut ; j'allais dire « partagé », c'est mon atavisme de solidarité, mais « brut », vous avez raison.

Après, la grande difficulté, mais on en a beaucoup parlé ici et ailleurs, c'est qu'il faut avancer sur un front, et ce front est immense. Jean-Christophe a essayé, un exercice difficile, en un quart d'heure/20 minutes, de brosser un portrait de ce qui a été fait, de là où nous venons et de là où nous voulons aller, et nous passerons le témoin, de toute façon, ce n'est pas un sujet personnel de savoir qui est à ce siècle, au siècle de Jean-Christophe ou à celui de notre DGS, quoi que... c'est le fait que cela s'inscrive et que ce sillon, à un moment donné, devienne peut-être irréversible.

Cela ne veut pas dire que les choses continueront de la même manière, parce qu'il faudra peut-être faire des efforts beaucoup plus significatifs sur un certain nombre de sujets. On a effleuré, par exemple, la question du logement dans la présentation ; ce n'est pas parce que vous n'avez pas pris le temps, on pourrait en dire beaucoup, beaucoup, beaucoup, on a des débats ici sur la nécessité ou pas de construire et/ou – ce n'est pas tout à fait la même chose – de réhabiliter les logements. Quand vous évoquiez la question des bailleurs, ce n'est pas toujours d'une facilité déconcertante – je parle sous couvert des Adjointes qui s'en occupent, Claudie, mais aussi Cécile MESANS ou Philippe LEMIERE qui a une appétence sur le sujet, entre autres – de convaincre les bailleurs d'investir dans les réhabilitations énergétiques,

thermiques, pour lutter contre l'insalubrité, etc., qui ont des conséquences économiques, sociales, médicales, sur la situation personnelle des gens.

On avance donc sur un front, et ce front est parfois douloureux, parce qu'on a l'impression que cela n'avance pas, cela n'avance pas assez vite, on peut avoir cette frustration, et pourtant, on n'est pas seul. La Ville en soi, il n'y a pas aujourd'hui de débat, mais on les aura à un autre moment, peut-être sur le budget, d'ailleurs, parce qu'il y a une traduction à ce que vient de dire Jean-Christophe. On le fait peu ou prou avec les habitants, ceux du jury citoyen ou quels qu'ils soient, les associations, les bailleurs ; on le fait avec la Ville de Lille, quand même, notamment sur la question des financements, mais on en reparlera, avec des investissements colossaux sur la réhabilitation, notamment énergétique ; on le fait avec les collectivités territoriales, notamment Département et Région ; on le faisait un peu avec l'État sur le Fonds vert, mais j'ai peur que le Fonds vert ne soit épuisé avant même d'avoir été construit et appliqué durablement sur la ville et ailleurs, même si tout cela peut être remis en cause ; et les programmes européens qui nous incitent aussi à faire sur le sujet.

## - PLAN SOBRIETE – BILAN 2024

**M. LE MAIRE.**- Quelques mots pour vous permettre de reprendre votre souffle, pour faire aussi œuvre de pédagogie sur le Plan sobriété. Nous l'avons voté ou présenté ensemble il y a deux ans, au plus fort de la crise énergétique, avec une ambition de consommer moins. La meilleure énergie est celle qu'on ne dépense pas ; c'est vrai pour vous dans vos foyers, c'est vrai aussi pour la Ville, qui est aussi un consommateur de watts, de joules, de tout ce que vous voulez.

Présentation par Jean-Christophe LIPOVAC, là encore, du Plan sobriété et de cet acte III, qui est aussi un acte III qui regarde devant tout ce qu'il reste à faire, et c'est vraiment très important ; il faudra beaucoup de temps, avec tous les acteurs que j'ai signalés, pour pouvoir muer à la fois la ville, les habitations, les structures, parce que tout cela coûte évidemment du temps, et le temps file, et de l'investissement, et l'investissement ne se trouve pas comme cela par les temps qui courent, mais on en reparlera dans quelques minutes avec Claudie LEFEBVRE sur le rapport d'orientations budgétaires.

À vous, Monsieur LIPOVAC !

*(Projection de diapositives)*

**M. LIPOVAC.**- J'ai évoqué/effleuré le Plan de sobriété énergétique acte III juste avant, parce qu'en effet, ce Plan de sobriété est en complète cohérence avec la feuille de route « Lomme en TransitionS – Horizon 2030 », cette sobriété est à tous les étages, et en particulier ici, comme vous l'avez rappelé, par rapport à la crise qu'on connaissait et qui perdure, malheureusement, depuis 2022, un engagement plus formel de la Ville, avec :

- un premier acte en 2022, dans cette perspective de réduire aussi de manière assez drastique, avec des objectifs ambitieux, la consommation énergétique, qui concerne en particulier la Ville et ses équipements ; l'acte I à l'automne 2022 : nous étions ici, nous avons présenté ce premier plan, avec un objectif de réduire de 10 % les consommations énergétiques sur la première année ; cet objectif, et j'ai eu l'occasion de présenter le bilan de cette première année, a été atteint.
- en 2023, un acte II : poursuivre cette trajectoire de descente énergétique et viser -10 % supplémentaires d'ici 2026.

On peut remercier l'engagement de l'ensemble des services, de l'ensemble des agents, et des élus, accessoirement, parce qu'on passe quand même un peu de temps dans cette Mairie, de l'ensemble des usagers aussi, et je pense forcément aux associations, notamment aux associations sportives, à toutes les associations qui bénéficient aussi de l'accès à nos équipements, parce que les chiffres sur cette période 2022-2024, même s'il fait un peu chaud aujourd'hui – on pourrait

peut-être même baisser la température pour gagner encore quelques degrés et quelques émissions en moins –, montrent qu'on a atteint les -14,8 % de consommation d'énergie ; c'est l'équivalent – ce n'est pas anodin – de 248 000 € d'économies pour la Ville. Pour donner un chiffre qui ne parle à personne, 785 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées, c'est l'équivalent de 37 000 km en voiture, c'est à peu près le tour de la terre ; ce n'est donc pas anodin non plus en termes de CO<sub>2</sub> évité. Pour montrer l'ambition que l'on met derrière ce plan, ce sont 7 M€ investis dans cette sobriété, dans cette transition énergétique, au niveau de la Ville.

L'acte III vise à poursuivre cette trajectoire, avec une visée de réduction de 20 % d'ici 2026. Il est important de souligner, encore une fois, qu'on est sur cet objectif/cette trajectoire, on peut s'en réjouir, avec l'ambition de réarticuler la question écologique et la question sociale.

Peut-être pour montrer un peu de manière assez concrète les actions qui sont réalisées :

- on aura l'occasion de piquer une tête dès début janvier prochain, s'il n'y a pas de fuite – la réouverture est pour le 6 janvier prochain – dans la piscine, qui est aujourd'hui un exemple de piscine sobre, avec une recherche d'efficacité énergétique, le développement de panneaux solaires, un objectif de réduction de consommation d'énergie de 34 %, un investissement de 5 M€. C'est – on peut le dire ainsi – une piscine un peu « démonstrateur » des piscines de demain ;
- le Pôle éducatif Voltaire-Sévigé, qui sera livré pour septembre 2025 : premier bâtiment passif de la Ville, avec une économie plus que substantielle, -90 % d'économie d'énergie, un investissement de 2 M€, donc un équipement important et aussi démonstrateur sur la Ville demain ;
- la Maison des Enfants : certains disent que c'est une longue histoire, mais lancement des travaux – on en avait parlé en commission la dernière fois – au premier semestre 2026, avec un objectif très ambitieux d'économie d'énergie de 60 % et un investissement de 4,5 M€ ;
- l'espace des Tisserands : lancement des travaux en 2026, avec une économie attendue de 60 % et le développement de panneaux solaires en particulier sur cet équipement ;
- le premier réseau de chaleur sur la ville, qui concernera le quartier de la Délivrance, et en particulier nos équipements ; je pense à la Maison Folie Beaulieu, mais aussi nos écoles, Curie-Pasteur et Demory, avec une économie importante de 46 % et un investissement de 1,5 M€ ;
- des écoles plus respectueuses du bien-être des enfants et de l'environnement, avec trois groupes scolaires/écoles concernés : le groupe Voltaire-Sévigé, le groupe Roland-Lamartine et l'école Curie, en lien avec le réseau de chaleur. Ce sont des économies, là aussi, importantes : -37 % pour Voltaire-Sévigé, -60 % pour Roland-Lamartine avec les travaux et les investissements attendus et l'école Curie qui dispose déjà de petits panneaux solaires ;
- le solaire : j'aurai l'occasion, certainement au prochain Conseil communal, en février prochain ou en tout cas en début d'année prochaine, de présenter un Plan solaire que l'on souhaite développer sur la Ville ; l'objectif est, là aussi, en cohérence avec la feuille de route « Lomme en TransitionS », d'être exemplaire et de développer la production de photovoltaïque en autoconsommation sur les équipements municipaux, avec des objectifs d'autoconsommation à 90 % ;
- la Médiathèque bénéficiera d'une rénovation thermique importante, avec des équipements de production de chaleur, avec un objectif d'économie d'énergie de 60 % ;
- l'éclairage public : on en a souvent parlé, on a un marché avec Lille-Lomme-Hellemmes qui vise des objectifs de réduction de consommation tout en gardant la qualité de ce service ; il y a cette ambition de passer au 100 % LED d'ici 2033 et des économies d'énergie qui sont d'ores et déjà à l'œuvre, puisque le passage aux LED se fait de manière progressive, mais on a déjà atteint 35 % d'économie d'énergie.

La sobriété concerne – je le disais tout à l’heure par rapport à la feuille de route – un maximum de politiques publiques et d’actions publiques que l’on mène, que ce soit :

- sur l’énergie, forcément ;
- sur les mobilités, et cela concerne aussi la Ville et le parc automobile de la Ville, puisque quand on doit le renouveler, ce sont des véhicules électriques ou des véhicules qui ne sont plus remplacés, mais aussi des vélos qui sont mis en place, l’autopartage, les bornes de recharge qui seront développées pour les véhicules électriques et qui sont prévues en 2025 ;
- sur le logement, avec les aides à la rénovation ;
- sur l’alimentation, qui est aussi un élément important dans cette politique de sobriété.

Là aussi, on a une vision assez transversale de la sobriété, qui concerne forcément l’habitat, mais aussi la mobilité, l’alimentation, dans un objectif de justice sociale, parce que ce sont les plus vulnérables qui sont les premiers impactés par l’augmentation de l’énergie et par les effets du changement climatique.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur LIPOVAC, vous avez été très clair, c’était très intéressant.

Le document que vous avez sur la table est assez éclairant et pédagogique pour parler à tout le monde. Il revient sur cette réalité de l’obligation qui nous a été faite à un moment donné de réaliser un Plan de sobriété et de consommer moins. Cela a été un effort.

On a eu des remarques, ici en Mairie ou ailleurs, sur la piscine, pour nous dire que parfois, on la trouvait un « poil » froide. Je rassure tout le monde : on n’a pas la sobriété « frileuse », si vous me permettez l’expression, on essaye d’avoir la sobriété heureuse, et ce n’est pas toujours si simple. On a beau la décréter, sur le parc de la Ville, pour là où nous sommes responsables, il y a 250 ERP (établissements recevant du public) et l’état bâtiementaire dans lequel nous sommes, fruit d’une longue histoire, fait que les travaux d’investissement sont aujourd’hui très importants pour beaucoup de bâtiments. Je regarde les élus de gauche et de droite, tous confondus, vous voyez de quoi on parle sur les équipements. Même si nous avons une capacité d’investissement très importante, elle peut ne pas suffire. C’est vraiment une projection aussi liée au temps dont il s’agit ici. Le document promet cela.

Nous avons engagé sur la piscine 5 M€, là où nous devons engager 2 M€ ou 2,5 M€, cher Lucas, et encore plus demain, donc nous avons déjà doublé, sur la simple piscine, la question de l’investissement, pour avoir une piscine qui n’est pas une nouvelle piscine, hypermodernisée, avec un confort maximal, etc. ; ce n’est pas ce que nous avons fait, et je le dis aux Lommois qui peuvent m’écouter, les équipes/les ingénieurs ont travaillé sur la conception d’une piscine qui consommait moins, qui raréfiait le coût en eau, qui raréfiait le coût en gaz, qui raréfiait le coût en électricité, avec notamment la centrale que vous voyez sur le toit de la piscine. C’était aussi un défi technologique d’amener cette ingénierie dans la piscine qui date de 1972. On a fait un premier geste très important, qui sera visible déjà, et je ne dis pas que le confort n’a pas été amélioré ; je vois Alain LEFEBVRE, qui est là-bas, qui opine du chef, j’espère en tout cas, cher Alain, tu as intérêt, le Directeur des services techniques. Lui et ses équipes ont beaucoup travaillé. Cela a été un chantier un peu exemplaire quand même, vous l’avez dit, Monsieur LIPOVAC, il y a eu des visites du site et on s’est questionné sur la manière dont on pouvait faire comprendre aussi aux Lommois de quoi il s’agissait.

Je finis là-dessus, parce que c’est quand même un très bon exemple des enjeux. La piscine, ce n’est pas que de l’eau, c’est aussi apprendre à nager, c’est aussi sauver des vies, et il faut savoir le nombre de créneaux que l’on met à disposition des Lommois, des associations, mais aussi de l’extérieur. On est happé, parce que beaucoup de piscines ferment, vous le savez, sur la métropole lilloise, et celles qui n’ont pas été créées empêchent aussi le développement des créneaux. Sur la

circonscription scolaire, je n'allais évidemment pas retirer des créneaux aux gamins de la circonscription, parce que nous avons des difficultés à gérer nos propres créneaux, avant qu'elle ferme.

L'autre sujet, au-delà de la Ville, Monsieur DUEZ, avec ses 250 ERP, est aussi la question des bailleurs. Tout à l'heure, cela a été dit, les bailleurs ont un défi. Quand je prends – vous l'avez dit tout à l'heure – un bailleur parmi d'autres, le plus important de la ville, Partenord, regardez autour de la Mairie, il y a un enjeu colossal pour Partenord ici et ailleurs de réhabiliter les logements. Quand vous avez des locataires qui payent plus de charges, quelque part, que de loyer, cela pose quand même des questions. Quand vous entrez dans les habitations – sans pointer du doigt uniquement Partenord, parce qu'il y a d'autres bailleurs qui sont assujettis aux mêmes difficultés –, il y a des problèmes d'insalubrité aussi dans le parc de la ville, qui a vieilli, qui répondait à un « confort » du temps où l'ancien Maire, Arthur NOTEBART, avait fait construire ces logements et qui, aujourd'hui, évidemment, pose des questions ; c'est vrai pour le centre-ville à Mont-à-Camp, c'est vrai pour Délivrance, puisque vous avez eu la délicatesse de rappeler qu'un grand projet de réhabilitation arrivait sur Délivrance, et c'est vrai aussi pour les particuliers ; on a les mêmes enjeux quand on est particulier à se protéger des factures qui deviennent parfois colossales et on a évidemment au CCAS, parfois, des gens qui viennent nous voir pour cette question de la prise en charge partielle des factures, à Lomme comme ailleurs.

Pour citer deux/trois exemples en prospective, je discutais avec Delphine BLAS, Adjointe à l'éducation, première Adjointe, de Lamartine, Lamartine n'est pas un petit projet, il rentre dans un projet lillo-hellemmo-lommois, 3,5 M€ sur le projet de l'école Lamartine pour pouvoir la réhabiliter. Vous connaissez les écoles de Lomme ; elles datent, pour certaines, de très longtemps, et celles qu'on a construites dernièrement datent peut-être des années soixante-dix ; Minet et Defrenne, par exemple, datent des années cinquante ; elles sont donc aussi vieillissantes et il y a des progrès à faire sur nos écoles, même si elles sont bien entretenues et qu'on fait le maximum pour ne pas avoir de déperdition d'énergie et être le maximum économe, d'où la stratégie solaire à Lille, à Lomme et à Hellemmes.

Dernier exemple que vous avez pris, mais, là encore, c'est de la prospective, parce que nous n'en avons pas encore parlé ici, mais nous en parlerons, puisque vous m'avez demandé au dernier Conseil ou à l'avant-dernier Conseil de faire un point à un moment donné sur l'étude sur la future salle de spectacle ; je n'ai pas oublié, nous le ferons en temps et en heure, peut-être en février ou en avril, dans ces eaux-là. Il y aura deux sujets :

- la question de la création de cette salle de spectacle, avec ces objectifs très particuliers d'avoir un bâtiment qui ne fasse pas de vague, sans jeu de mots, mais qui fasse œuvre de sobriété – je peux être taquin ;
- une Médiathèque qui a 20 ans, mais qui a déjà 20 ans, et qui, à un moment donné, par ce que les usagers nous disent ou vivent, évidemment le personnel, mériterait largement, et vous avez vu que nous avons quelques idées, d'entrer dans une sobriété, mais aussi un confort un peu plus vrai et qui est attendu par beaucoup, même si la Médiathèque de Lomme est la plus belle des médiathèques de la métropole lilloise, mais je suis mal placé pour dire autre chose.

C'est vraiment cette pédagogie de l'effort et des sobriétés sur lesquelles on s'engage, mais cela demandera beaucoup de temps, beaucoup d'investissements ; nous ne le ferons pas seuls et il faut le faire sur une longue période, parce que les chantiers sont colossaux et répondent à des impératifs, pas simplement économiques, mais aussi écologiques et climatiques très importants, le pire étant certainement devant nous si nous ne faisons rien.

En tout cas, merci beaucoup de cette présentation et gardez ces documents, sinon pour en faire la promotion, peut-être pour les critiquer, cela fera avancer aussi le débat.

#### - **DEVOILEMENT DU NOM DE LA PISCINE MUNICIPALE**

*(Projection d'un support visuel)*

**M. LE MAIRE.** - Avec une transition, le dévoilement du nom de la piscine municipale.

Vous le savez, on s'est engagé dans une politique de dénomination des lieux depuis maintenant quelque temps ; bien nommer les choses est toujours très important. On aurait pu, d'ailleurs, ne pas le faire ; j'ai lu parfois des commentaires sur internet, sur les réseaux sociaux : « *la piscine de Lomme* », « *la piscine à Lomme* ». Il n'y a aucun souci, on ne va pas débaptiser une piscine qui ne porte pas un nom, car ce serait confondre un nom commun et un nom propre ; on ne confond ni l'un ni l'autre, ce sera les deux, mon Général, ce sera la piscine de Lomme, la piscine à Lomme, avec une dénomination particulière.

Nous avons souhaité, en cohérence avec, je crois, l'ensemble du Conseil, promouvoir six personnes, six femmes, six nageuses, qui ont eu des talents divers et variés, pour faire choisir les Lommois. 1 319 personnes – quand même – ont pris part à la consultation pour dénommer la piscine municipale ; 542 votes sont partis en faveur de Marie Wattel, soit 41 % des suffrages exprimés. Elle apparaît là en photo, cette jeune femme généreuse dans l'effort, née à Lille – je lis en même temps – en 1997 – elle est toute jeune –, spécialiste du papillon, elle participe aux Jeux olympiques de Rio en 2016. Deux ans plus tard, elle remporte deux titres aux championnats d'Europe en relais, auxquels elle rajoute un titre individuel en 2021. Je vous laisse lire la suite.

Vous avez bien compris qu'arrivant en tête, « Marie Wattel » sera le nom de la piscine de Lomme, suivie par Anita Fatis (22 %), Alice Milliat (13 %), Blanche Michel (12 %) et Claire Supiot (10 %). C'était donc assez partagé, même si la jeune lilloise Marie WATTEL a été choisie majoritairement par les Lommois.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont voté et je vous retrouverai dans quelques semaines. Vous l'avez dit tout à l'heure, la piscine, officiellement, sans fuite, évidemment, rouvre le 6 janvier, et je regarde de loin le Directeur de cabinet et de la communication, Simon DELANNOY, dont c'est véritablement la fête ce soir, pour le questionner sur la date future de l'inauguration, mais peut-être n'est-elle pas encore tout à fait choisie, puisque nous devons inviter, forcément, Marie WATTEL, mais nous souhaitons que cela ne se fasse quand même pas trop tard au regard de l'ouverture de la piscine, qui répondra aussi à son premier besoin : recueillir celles et ceux qui ont besoin de se détendre, d'être dans le loisir et d'apprendre à nager ; je me réfère aux chiffres de ceux et celles qui se noient tous les ans, vous seriez surpris du nombre des noyés tous les ans ; les piscines ont un rôle crucial dans cette démarche, que cette piscine s'appelle « Marie Wattel » ou « Anita Fatis », peu importe, en tout cas, l'utilité de cette piscine est très importante et l'investissement pour la Ville de Lomme lui donne « un peu » une seconde vie, même si, je rassure aussi Lucas LEROY, nous devons continuer d'autres travaux, notamment sur le sport santé, qui arriveront dans la foulée, et des travaux, cher André BUTSTRAEN, aussi de confort, notamment, et peut-être plus, d'ailleurs, sur un périmètre un peu plus important, parce que cette piscine a un rôle absolument central politiquement et géographiquement.

Merci pour votre attention.

Nous allons commencer, si vous le permettez, le Conseil. Après cette heure quasi pédagogique sur quelques projets, nous avons quelques vœux :

- Monsieur LEMIERE va nous présenter, pour le groupe du PC, un vœu sur le fret ferroviaire ;
- Ensuite, Monsieur VANHEE pour la défense de l'emploi et de la sidérurgie française ;
- Monsieur BECHROURI sur une actualité syrienne, on en parlait tout à l'heure avec Maryse et Bernard, sur la libération du peuple syrien.

Ces trois vœux pourront être commentés par les uns et par les autres.

**2024/XXX VŒU – SOUTENIR LE FRET FERROVIAIRE POUR REDUIRE LE TRAFIC ROUTIER, AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR ET PROTEGER LA SANTE**

**M. LE MAIRE.**- Monsieur LEMIERE, je vous donne la parole.

**M. LEMIERE.**- Bonsoir. Merci, Monsieur le Maire.

L'un des vœux proposés par le groupe Communistes, Républicains et Citoyens est un appel à soutenir le fret ferroviaire pour réduire le trafic routier, améliorer la qualité de l'air et protéger la santé.

Les cheminotes et cheminots du groupe public SNCF sont en grève ce jour à l'appel des organisations syndicales CGT et SUD-Rail, pour, entre autres, s'opposer à la liquidation du fret ferroviaire.

Le trafic routier produit un fort impact négatif pour l'environnement et les populations : nuisances sonores, accidents de la route, embouteillages, pollution et émissions de gaz à effet de serre.

Réduire le trafic routier est alors un enjeu majeur. En effet, le transport routier représente 80 % de la part du fret transporté en France, contre seulement 17 % pour le transport ferroviaire : il émet en moyenne 9 fois moins de CO<sub>2</sub> par tonne transportée.

Pourtant, les sanctions exigées par l'Union européenne menacent les objectifs fixés par l'État français en matière de fret ferroviaire.

Son démantèlement produirait des répercussions négatives pour la collectivité, comme pour les villes de Lille, Lomme et Hellemmes.

Il est donc proposé au Conseil communal de Lomme de délibérer et de se positionner ainsi :

- l'annulation des sanctions édictées par l'Union européenne ;
- soutenir les revendications des fédérations syndicales de cheminots ;
- demander au Président de la République et à son nouveau gouvernement de tout mettre en œuvre afin de maintenir Fret SNCF comme entreprise publique ;
- demander à l'État et à la Région d'améliorer le fonctionnement du transport de marchandises au sein du système ferroviaire.

Il est donc demandé au Conseil communal de bien vouloir :

- ÉMETTRE un avis favorable à ce vœu.

Merci.

**M. LE MAIRE.**- Je n'ai pas de demande d'intervention, donc je vais passer au vote.

Qui souhaite voter ce vœu ? *(La majorité municipale, Madame ZYTKA-TARANTO, Monsieur DHELIN, Monsieur BECHROURI et Monsieur J. LEROY.)*

Qui s'abstient ? *(Monsieur DUEZ, Madame DE RUYTER et Monsieur GROSSE.)*

*(Le vœu 2024/XXX est adopté à l'unanimité. Monsieur DUEZ, Madame DE RUYTER et Monsieur GROSSE s'abstiennent.)*

Merci beaucoup.

## **2024/XXX VŒU – POUR LA DÉFENSE DE L'EMPLOI ET DE LA SIDÉRURGIE FRANÇAISE**

**M. LE MAIRE.**- Monsieur VANHEE, pour la défense de l'emploi et de la sidérurgie française, pour le groupe Communiste.

**M. VANHEE.**- Merci, Monsieur le Maire.

Le groupe Communistes, Républicains et Citoyens propose ce vœu que vous avez entre vos mains, qui questionne notre Président sur les emplois menacés et le devenir de notre industrie sidérurgique.

Il y a quelques semaines, des données publiées ont mis en lumière pas moins de 180 plans de licenciements en cours ou susceptibles d'avoir lieu prochainement.

On estime aujourd'hui à plus de 150 000 le nombre d'emplois menacés dans notre pays.

Notre département n'est pas épargné par ces suppressions. À Auchan, les suppressions de postes sont déjà actées. Le site d'Arcelor Denain sera prochainement fermé, mais aussi Dunkerque et Mardyck. Les salariés craignent pour leur emploi à moyen terme. Arcelor fait le choix de délocaliser sa production à l'étranger pour maximiser ses profits après avoir bénéficié de fonds publics français.

On estime à près de 200 Md€ par an l'aide publique aux entreprises en France.

Il est urgent de conditionner les aides publiques aux entreprises à de réels critères sociaux, économiques et environnementaux, avec obligation de remboursement si les objectifs ne sont pas réalisés.

À l'heure où les questions de dérèglement climatique imposent de prendre des mesures fortes pour la préservation de la planète et des populations, il est nécessaire de renationaliser les entreprises de ce secteur pour garantir la souveraineté industrielle et la pérennité des emplois.

La relance industrielle du pays, la réponse aux besoins de la population et aux enjeux climatiques ne pourront se faire sans une sidérurgie forte, sans une sidérurgie décarbonée, sans une sidérurgie de proximité, sans une sidérurgie maîtrisée.

Par conséquent, nous demandons solennellement au gouvernement de prendre des mesures immédiates et concrètes pour préserver les emplois menacés et défendre la sidérurgie française.

Nous exigeons la mise en place d'un moratoire sur les plans de licenciement, l'instauration de conditions strictes à l'octroi des aides publiques.

Nous demandons au Conseil communal de bien vouloir :

- ÉMETTRE un avis favorable à ce vœu.

Merci.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur VANHEE.

Je n'ai pas de demande d'intervention ; je passe au vote de ce vœu.

Qui souhaite voter ce vœu ? *(La majorité municipale, Madame ZYTKA-TARANTO, Monsieur DHELIN, Monsieur BECHROURI et Monsieur J. LEROY.)*

**Mme GOURDIN (hors micro).**- Plus que oui ! *(Sourires)*

**M. LE MAIRE.**- Merci, Madame GOURDIN.

**Mme GOURDIN (hors micro).**- Parce que cela commence à devenir vraiment grave !

**M. LE MAIRE.**- Madame GOURDIN, s'il vous plaît !

Qui s'abstient ? *(Monsieur DUEZ, Madame DE RUYTER et Monsieur GROSSE.)*

*(Le vœu 2024/XXX est adopté à l'unanimité. Monsieur DUEZ, Madame DE RUYTER et Monsieur GROSSE s'abstiennent.)*

Merci beaucoup.

#### **2024/XXX VŒU – « LA VILLE DE LILLE SALUE CETTE NOUVELLE PAGE DE L'HISTOIRE QUI S'OUVRE POUR LE PEUPLE SYRIEN »**

**M. LE MAIRE.**- Monsieur BECHROURI, le vœu sur : « La Ville de Lille – et donc de Lomme – salue cette nouvelle page de l'histoire qui s'ouvre pour le peuple syrien ». Tout est dit dans le titre, mais vous allez pouvoir nous expliquer le vœu et sa consistance.

**M. BECHROURI.**- C'est un vœu commun à Lomme Verte et à Lille.

Considérant les 54 ans de règne tyrannique de Hafez AL ASSAD puis de son fils Bashar AL ASSAD ;

Considérant la répression en 2001 sur le printemps de Damas puis les 14 ans de guerre brutale de 2011 à 2024 ;

Considérant les millions de personnes réfugiées ou déplacées, les centaines de milliers de personnes mortes ou disparues et de prisonniers et prisonnières ;

Considérant les aspirations du peuple syrien à plus de liberté et de démocratie et le souhait d'autodétermination du peuple syrien ;

Considérant la création d'un gouvernement de transition pour assurer la continuité des institutions ;

Considérant les récentes annonces de plusieurs pays européens, dont la France, qui réfléchissent à geler les demandes d'asile, alors qu'une instabilité prolongée est loin d'être écartée ;

Considérant l'accueil de réfugiés syriens par la Ville de Lille et de Lomme depuis 2015 et l'action de la Ville en faveur du dialogue au Proche-Orient, notamment au travers de différentes coopérations, plutôt sur la Ville de Lille.

Par ce vœu, la Ville de Lille et la Ville de Lomme :

- appellent les institutions internationales à juger le premier chef responsable des crimes de masses commis, Bashar AL ASSAD ;
- soutiennent une transition politique inclusive et globale, répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien dans toute sa diversité, et qui peut se matérialiser par une aide financière en 2025 pour soutenir des projets de la société civile syrienne – les tyrans étant partis en laissant les caisses vides, c'est une coutume ;
- appellent la diplomatie française à aider la société civile dans sa transition vers un État démocratique qui respecte les croyances religieuses et philosophiques de chacun et qui octroie des droits égaux à tous les citoyens et citoyennes...

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup pour ce vœu.

**M. BECHROURI.**- Je n'ai pas complètement terminé.

**M. LE MAIRE.**- Pardon ! Il y avait ce temps de latence... Je ne l'ai pas sous les yeux...

**M. BECHROURI.**- Le temps de tourner la page.

**M. LE MAIRE.**- Allez-y !

**M. BECHROURI.**- ... honoreront la mémoire de celles et ceux qui ont supporté le poids de ce conflit qui dure depuis 14 ans ;

- et appellent l'État français et les États européens à garantir le respect du droit d'asile des réfugiés syriens, tant que la situation reste instable.

**M. LE MAIRE.**- Il aurait été dommage de ne pas entendre la fin...

**M. BECHROURI.**- Oui.

**M. LE MAIRE.**- ... évidemment. Vous avez bien fait de me reprendre. Je m'en excuse.

Je n'avais pas de demande d'intervention sur le vœu. Évidemment, un petit commentaire, parce que tout le monde a vu comment l'histoire s'est accélérée en très peu de temps. On est toujours dans ce temps long, comme disait Fernand BRAUDEL, l'historien, et ce temps long, parfois, est un temps qui peut être très court, quelques jours ; personne n'aurait misé sur la chute aussi rapide de ce tyran. Vous l'avez dit, les caisses sont certainement un peu vides, ses valises étaient peut-être un peu pleines. Les prisons étaient saturées. Il faut regarder ce qui s'est passé et presque tout le monde le dénonçait à ce moment-là.

Évidemment, j'appelle chacun à voter ce vœu.

Je passe au vote.

Qui souhaite voter ce vœu ?

*(Le vœu 2024/XXX est adopté à l'unanimité.)*

Je vous en remercie.

## 2024/123 DEBAT ET RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

**M. LE MAIRE.**- Madame LEFEBVRE, débat sur les orientations budgétaires.

On va vous présenter, via le travail de Claudie et des services, mais je pense que tu vas remercier tout le monde, et notamment Madame MERLIER, le rapport d'orientations budgétaires. Je fais juste le chapeau, je ne vais pas être trop explicatif dans le ROB, vous le serez. Dans le contexte, tout cela est quand même extrêmement difficile, que ce soit pour la Ville de Lomme, la Ville de Lille ou toutes les collectivités, Communes, Départements et Régions. Ce ROB va rappeler les engagements qui sont les nôtres. On a défloré déjà un certain nombre de pistes pour 2025, vous l'avez vu dans l'exercice d'explication qu'a fait Jean-Christophe LIPOVAC il y a quelques secondes, exercice prospectif et délicat, voire très délicat dans le contexte actuel. Je rappelle qu'aujourd'hui, on attend encore le gouvernement, le Premier ministre, peut-être, sera nommé ce soir ou demain...

**M. DUEZ (hors micro).**- Demain.

**M. LE MAIRE.**- Je n'ai pas branché mon téléphone, moi, Monsieur DUEZ, si vous voyez ce que je veux dire, mais peut-être est-ce votre voisin qui vous renseigne : Monsieur GROSSE, certainement...

C'est une question d'heures ou de jours, mais on en reparlera, puisque la vraie question n'est pas forcément de savoir qui va faire quoi, mais plutôt ce qu'on va faire, et notamment quelles sont les conséquences pour les collectivités sur le budget qui n'est pas passé en raison aussi de la censure ou grâce à la censure ; l'impact pour les collectivités était quand même redoutable, à la fois pour Lomme et pour Lille, donc on attendra quand même de savoir quels seront les impacts pour voir si ce ROB sera tenu, concrétisé, ou s'il supposera des aménagements particuliers.

Je vous rappelle quand même le contexte économique difficile du pays, quoi qu'il en soit, quoi qu'il en coûte :

- la croissance qui est quand même faible, on ne peut pas dire le contraire, elle s'est tassée de manière considérable ;
- et même si l'inflation est aujourd'hui en repli, elle reste quand même une inflation ; on promet un chiffre entre 1,5 et 2 % prévu d'inflation, mais cela ne veut pas dire que les prix vont forcément baisser, ils continueront à augmenter, comme ils ont augmenté de manière sérieuse pendant un peu plus de deux ans et les prix n'ont pas baissé. Il n'y a qu'à voir nos achats notamment pour la Ville qui restent hauts, avec une inflation qui, certes, baisse, mais qui reste à un niveau remarquable, et un taux de chômage qui a eu tendance à augmenter, à 16,3 %.

Je ne veux pas brosser un portrait sombre, négatif, dramatique, mais quand même, le poids de la dette a considérablement gonflé depuis sept ans, si vous me permettez de prendre ce point de repère. Le contexte financier a alourdi la dette et les politiques qui ont été choisies et mises en place ont augmenté la dette de manière considérable : on est passé de 2 000 Md€ à 3 100 Md€ de dette. La dette locale, vous le savez, représente une part résiduelle, la part des collectivités : moins de 9 %, alors que nous consacrons 70 % des investissements publics. On en a fait un peu la démonstration tout à l'heure avec le poids des investissements à Lomme ; c'était vrai l'an dernier avec 11 M€, un petit peu moins cette année, là où d'autres Villes de la même strate tournent à deux fois moins ; je ne reprendrai pas le nom des Villes, parce que ce sont des Villes amies et pas très loin, mais parce qu'elles ne sont pas non plus soutenues par la Ville de Lille et parce que les projets ont tendance à sortir aussi à Lomme.

Ce rapport permettra d'avoir peut-être ces explications entre nous, entre les groupes, sur la lecture que l'on en fait.

Pour ma part, au-delà des difficultés aujourd'hui ou demain, pas de renoncement, toujours beaucoup de volontarisme de la part du groupe majoritaire, toujours des ambitions marquées, parce que nous continuons à avoir des dotations qui nous

permettent de faire beaucoup, en faveur notamment des Lommois, parce que la question humaine transcende la question bâtiminaire ; la question bâtiminaire est importante, un bâtiment comme une Mairie, c'est très bien, mais il y a des gens qui y travaillent, qui y vivent, qui viennent y trouver du réconfort ou, au contraire, nous admonester quelquefois, on parle de cela aussi, et la traduction budgétaire a une réalité très importante pour la Ville et on garde des dotations quand même solides et je ne vois pas ce qui permettrait dans un prochain budget – j'espère, en tout cas – des dégradations des dotations de fonctionnement et d'investissement.

Madame LEFEBVRE, je n'ai pas été trop long, je vous passe la parole.

*(Projection de diapositives)*

**Mme LEFEBVRE.**- Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues,

Je vais faire comme mon collègue Jean-Christophe : tout de suite, surtout ne pas oublier de remercier Laurine MERLIER et les services pour tout le travail qui a été accompli et que je vais pouvoir vous présenter ce soir.

On débat ce soir sur les priorités de notre politique communale. Dans leur intégralité, les chiffres présentés ne sont que prévisionnels, bien entendu, on est sur des objectifs. Elles seront affinées et consolidées lors du budget primitif. Cette délibération que vous avez pu avoir comporte le ROB lillois.

Un simple rappel : la ville de Lomme gère son budget de fonctionnement de façon autonome, mais avec le soutien et l'appui permanent des services lillois. Les recettes de la Ville sont constituées d'un montant de la dotation lilloise, mais ces crédits alloués sont gérés en autonomie par la Ville de Lomme au travers des opérations qu'elle entend mener sur l'exercice budgétaire.

C'est pourquoi nous avons choisi lors de cette présentation de vous détailler, en complément des dépenses liées au fonctionnement, les projets d'investissements en cours et à venir, et ceci dans un esprit de complète transparence.

Ce ROB est la première étape du cycle budgétaire pour l'élaboration du budget primitif. Il présente les engagements de la Ville de manière concrète, en les inscrivant dans les contextes international, national et local qui les impactent.

L'exercice prospectif, comme l'a dit Monsieur le Maire, s'avère très délicat depuis plusieurs années. La situation nationale/internationale est incertaine et évolue rapidement. Pour l'économie mondiale, après le pic de 2022, l'inflation poursuit son repli – mais, comme l'a dit Monsieur le Maire, c'est toujours l'inflation – sous l'effet du resserrement des politiques monétaires, de la baisse des prix de l'énergie, de l'atténuation des tensions sur les marchés alimentaires, avec des projections pour la zone euro de 2,4 % en 2024 et 2,1 % en 2025.

Pour 2025, il est d'autant plus compliqué par les conditions d'élaboration et d'adoption du projet de loi de finances déposé par le gouvernement Barnier, et donc désormais abandonné suite à la censure de ce dernier.

Les orientations budgétaires de la Ville de Lille, dans lesquelles s'inscrivent celles de notre Ville, ont ainsi été établies sans tenir compte des mesures prévues dans ce projet du gouvernement censuré, projet qui impactait fortement et injustement les ressources des collectivités locales.

Le contexte lommois est, quant à lui, marqué pour 2024 par un niveau d'investissement sans précédent, avec un budget de 12 M€ et de très nombreux projets, dont celui des travaux de rénovation de la piscine, mais le niveau de dépenses en

fonctionnement qui reste aussi impacté par l'inflation continue de ces dernières années est heureusement stabilisé, au moins sur les dépenses d'énergie.

La dotation 2025, qui définit le budget de fonctionnement de la Ville hors masse salariale, devrait s'établir autour de 9 750 000 € contre 9,5 M€ en 2024. Je l'ai expliqué en commission, cette augmentation est, cependant, en grande partie artificielle, puisqu'elle résulte d'une compensation d'un transfert de masse salariale au CCAS pour un montant de 220 000 € budgétairement neutre pour la Ville de Lille.

Une économie sur les dépenses d'énergie, les dépenses continuent à baisser après l'inflation de fin 2022, mais cette économie est malheureusement compensée par l'augmentation d'autres dépenses qui nous sont contraintes : les assurances, le financement des écoles privées.

Pour les autres dépenses de fonctionnement, des efforts sont réalisés dans la gestion des crédits afin de ne pas dépasser, malgré l'inflation, les niveaux de dépenses de 2024, tout en maintenant, voire en renforçant, le soutien aux partenaires locaux, associations mais aussi désormais commerces avec la mise en place d'aides aux commerçants lillois ; je vous présenterai d'ailleurs deux délibérations ensuite.

Les orientations budgétaires par politique publique vont rester globalement stables par rapport à 2024, avec une légère diminution des achats.

Vous voyez cette évolution à périmètre équivalent par grands blocs :

- gestion des bâtiments, 0,61 M€ pour 2025 ;
- enfance éducation : 2 M€ ;
- solidarités jeunesse : 1,54 M€ ;
- cadre de vie : 0,55 M€ ;
- culture événementiel : 0,85 M€ ;
- sports : 0,36 M€ ;
- citoyenneté proximité : 0,19 M€ ;
- ressources et moyens : 0,92 M€.

Hors fluides et transferts de charges, nous sommes donc à 7,02 M€. Les fluides représentent 2,51 M€, les subventions de mise à disposition CCAS, qui sont – je vous l'ai expliqué en commission – neutres, 0,22 M€.

Une dotation de fonctionnement, donc, à 9 750 000 €.

Concernant les dépenses de personnel, portées par le budget principal de la Ville de Lille, elles reflètent la volonté de soutenir financièrement les agents municipaux au-delà des mesures gouvernementales par la titularisation d'agents contractuels ou la généralisation de l'augmentation du régime indemnitaire de tous les agents.

En investissement, après un budget 2024 d'un niveau historique de 12 M€, 2025 s'annonce comme une année de transition entre deux grands projets :

- la fin de la construction du pôle périscolaire Voltaire-Séguier, premier bâtiment passif de la Ville, commencé en juin dernier et qui sera achevé à la rentrée de septembre 2025 ;
- et les travaux de réhabilitation de la Maison des Enfants, dont les missions de maîtrise d'œuvre débutent dans quelques semaines et permettront un démarrage des travaux au premier semestre 2026.

Le budget 2025 construit autour de ces deux projets structurants devrait ainsi atteindre 9,6 M€ et permettre la réalisation d'autres travaux, dans la continuité des projets politiques de transformation de notre ville :

- en continuant les travaux de rénovation des bâtiments de la Ville, avec des objectifs de réduction de la consommation d'énergie et d'accessibilité pour environ 2,8 M€ ;
- en améliorant le cadre de vie des Lommois pour l'espace public plus vert, plus propre, plus sécurité, avec un budget d'environ 2,4 M€ ;
- en assurant la mise à disposition d'équipements de loisirs adaptés (la création d'un city stade au Marais, la rénovation du terrain Léo Lagrange) pour un montant de 2,3 M€ ;
- et en continuant d'améliorer les conditions d'accueil des plus jeunes, avec un budget d'environ 2,1 M€ dédié aux travaux pour une Ville éducatrice à hauteur d'enfants.

J'en ai fini de présenter ce rapport.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup, Madame LEFEBVRE.

Je vais passer la parole à Monsieur DUEZ.

**M. DUEZ.**- Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Nous nous livrons ce soir à un exercice qui est aussi traditionnel qu'obligatoire, mais cette année, cela devient lunaire : un ROB sans connaître les dotations de l'État, c'est quand même un grand numéro d'équilibriste ! Mais un grand merci aux services financiers pour une présentation aussi difficile.

Finalement, ce ROB s'inscrit à la marge de celui de Lille, puisqu'il ne repose ni sur la fiscalité ni sur une épargne ni sur des investissements financièrement indépendants.

Ces ROB, c'est-à-dire aussi bien à Lille qu'à Lomme, ne peuvent être qu'hypothétiques, puisque vos amis et le Rassemblement National ont choisi de ne pas donner de budget au pays et de le plonger dans l'incertitude. Pas de budget national, pas de dotations nationales et des partenariats impossibles.

Dans ce contexte, les services nous proposent avec talent, honnêteté et prudence des orientations encore floues, qui ne seront visibles que dans quelques mois. Vos censures ne feront, en fait, que différer ou mettre en péril les politiques locales.

Si l'on considère votre document avec les présupposés d'une association sur laquelle nous ne reviendrons pas, sauf à vous rappeler la question de notre collègue Ingrid BRULANT sur les bénéfices de cette association.

Quelques mots sur le ROB de Lille, qui, financièrement, est limpide : l'épargne nette devient nulle et ne permet pas de financer les investissements lillois, et donc lommois ; seul l'emprunt finance les investissements, ce qui est pour le moins scabreux.

Comme nous ne connaissons pas les niveaux de la fiscalité prélevée sur les Lillois, nous ne pouvons guère en dire plus. L'endettement lillois devient préoccupant, cela ne devrait pas nous laisser indifférents. On est associé pour le meilleur et pour le pire. De toute façon, nous ne savons pas comment les investissements lommois sont financés, puisque les recettes d'investissement lommoises sont indisponibles, mais j'y reviendrai.

S'agissant de la section de fonctionnement de notre Ville, a priori une augmentation de 250 000 € pour le moment, penchons-nous sur les chiffres : une dotation de 9,75 M€ hors frais de personnel, ceux-ci se montant à 29 220 k€, soit un total pour la section de fonctionnement de 38 970 k€, soit un ratio visible de frais de personnel ahurissant : 75 % de la

section de fonctionnement, et ceci hors frais financiers que nous ne connaissons pas, mais sûrement au-delà de 70 %. Je ne critique pas la nécessité du service public, mais des efforts de rigueur et de management sont nécessaires.

Une question sans malice : pouvez-vous nous indiquer quel sera le nombre d'agents en 2025 ?

Nous constatons positivement l'augmentation des crédits d'intervention qui soutiennent la vie lommoise. En attendant les précisions dans le BP, la ventilation au travers des politiques publiques nous paraît satisfaisante.

Vos investissements sont importants et perdurent à un niveau de 9,6 M€, ce qui, toutefois, ne correspond pas tout à fait au poids de notre population, puisque Lomme représente 11 % de la population de Lille, Lomme et Hellemmes ; en respectant cette proportion, les crédits d'investissement consentis par la Ville de Lille seraient de 11 M€, mais là, on ne va pas chipoter quand même.

La répartition de ces investissements n'appelle pas non plus de remarque particulière. Vous nous présentez un PPI, dont nous vous remercions, qui marque la continuation d'investissements vigoureux.

Une question, mais vous y avez déjà répondu dans la présentation de Monsieur LIPOVAC : quels seront les bâtiments concernés par la pose de panneaux photovoltaïques ? C'est réparti un peu partout.

Une incidence importante néanmoins : ces investissements sont financés par la dette ; puisque l'épargne nette de Lille est quasi nulle, la dette commence à devenir importante et les délais de remboursement s'allongent. N'oublions pas que la dette lilloise est la dette lommoise ; chaque Lillois, comme chaque Lommois, est concerné, car les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain.

À plusieurs reprises, je vous ai demandé le nombre de Lommois qui payaient l'impôt et quel est le montant des impôts payés par ces contribuables. En l'absence de ces informations, tout débat budgétaire est un peu biaisé ou incomplet, et je ne pense pas que les services fiscaux ne soient pas capables de produire ces informations.

Nous prenons donc acte de ce document d'orientations budgétaires, puisqu'il n'appelle pas de vote.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur DUEZ.

Je passe la parole à Monsieur BECHROURI.

**M. BECHROURI.**- Monsieur le Maire, chers collègues,

Peut-être avant d'entrer dans le contexte lommois, revenir sur les quelques éléments posés en introduction de ce ROB, notamment sur le contexte national et international et les indicateurs qui sont utilisés : le PIB, l'inflation, le taux de chômage.

Sur ces questions, on a bien vu qu'on était une Ville en TransitionS, il serait intéressant qu'on ait d'autres indicateurs, vous en avez un peu parlé tout à l'heure : un indicateur qui est utilisé par le PNUD qui s'appelle « l'IDH » (indice de développement humain), qu'il serait intéressant d'ajouter. On voit qu'aujourd'hui, le PIB n'a jamais été aussi important : entre 1990 et aujourd'hui, on a plus que doublé le PIB ; l'indice de développement humain n'a pas été doublé, et dans l'indice de développement humain, pour faire vite, il y a le PIB, la santé (c'est-à-dire l'espérance de vie) et l'éducation. Je pense qu'en tant que Ville en Transitions, on devrait faire cet effort pour avoir des indicateurs qui ne soient pas que ceux de l'économie pure et dure, sachant que, encore une fois, le PIB ne résout rien. L'augmentation du PIB depuis

20 ans, depuis 30 ans, ne s'est pas concrétisée par une amélioration de la vie des Français. On avait 14 % de personnes qui vivaient sous le seuil de pauvreté en 1990, on en a toujours 14 %, on n'a rien réglé, on a augmenté le nombre de pauvres puisque la population a augmenté. Ce n'est pas parce qu'il y a de la croissance que les gens vivent mieux.

Une fois ceci étant dit, nous n'avons pas forcément la même lecture que Monsieur DUEZ. Nous souhaitons féliciter sincèrement les équipes de la Ville de Lille et de Lomme pour le sérieux budgétaire, qui tranche furieusement avec l'amateurisme des gouvernements Macron, puisqu'ils sont incapables de mettre des recettes en face des dépenses, et on a un déficit abyssal, qu'on n'a jamais eu dans ce pays, qui nous met dans la situation qui a été évoquée, c'est-à-dire qu'on n'a aucune visibilité sur les financements publics.

Nous vous félicitons, vraiment, et peut-être que vous pourriez aller donner des conseils à Monsieur LE MAIRE et à Bercy pour qu'ils apprennent à équilibrer un budget – c'est une chose.

Pareil, nous tenions à rappeler comme l'année dernière – nous l'avons fait l'année dernière – que l'association de la Ville de Lomme aux Villes de Lille et d'Hellemmes est avant tout une chance pour les habitants de notre commune, qui ont la possibilité, dans le cadre d'une fiscalité maîtrisée – parce qu'on a des éléments sur cette fiscalité au niveau de Lille quand on regarde les éléments qu'on nous a diffusés –, de bénéficier de services de qualité, adaptés aux spécificités lommoises, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la pratique sportive, culturelle ou bien de nos aînés. Il n'y a pas du tout de remise en cause de cette association, puisqu'elle apporte un plus en termes de services publics à la ville de Lomme.

Il reste néanmoins des champs à investir davantage. Dans ces temps troubles, la question de la cohésion sociale, de la mixité sociale, la question de la démocratie au quotidien doivent être de réelles priorités budgétaires qui n'apparaissent pas forcément dans le ROB, mais peut-être qu'en 2025, vous nous donnerez davantage d'explications, vous nous direz comment ces problématiques sont financées.

On tenait également à saluer l'engagement de la Ville dans les investissements d'avenir qui ont été cités tout à l'heure, qui permettront d'améliorer le cadre de vie, tout en anticipant les effets délétères du changement climatique, et pas que du changement climatique, et des pollutions croissantes sur nos habitudes de vie et sur notre santé ; on sait qu'aujourd'hui, la pollution, ce n'est pas que l'air, ce ne sont pas que des choses invisibles. Les prélèvements d'eau qui ont été faits sur la Ville de Lille montrent que notre eau est polluée, dangereusement polluée. Tout ce travail est fait et, effectivement, il est important de se dire qu'il y a la question climatique, vous avez cité la question de la biodiversité, il y a aussi la question de comment on gère ces pollutions qui nous arrivent et qui ont été créées depuis 50 ans, 60 ans, 70 ans.

Beaucoup reste à faire, vous l'avez également dit. Nous continuerons à en débattre et à faire des propositions constructives à chaque fois que nous le pourrons. Nous continuerons également à défendre la primauté du renouvellement, de la réhabilitation des équipements sur la création de nouveaux équipements, dans un souci de sobriété dans l'utilisation à la fois des ressources foncières, des ressources financières, mais aussi des ressources planétaires ; des ressources aussi basiques que le sable, aujourd'hui, posent problème.

Pour finir, nous souhaitons vous alerter – mais vous en avez sans doute conscience – de la fragilité du tissu économique et associatif local au regard des incertitudes financières qui ont été créées par le gouvernement, entre autres. Il conviendra d'être particulièrement réactif dans les délais de paiement des factures et les versements de subventions pour être soutenant en cette période difficile.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.** - Merci beaucoup, Monsieur BECHROURI.

Je passe la parole à Monsieur VANHEE.

**M. VANHEE.**- Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues,

Au nom du groupe Communistes, Républicains et Citoyens, je voudrais déjà remercier les services de Madame MERLIER et notre collègue Claudie LEFEBVRE pour le travail effectué à la rédaction et à la présentation de ce rapport. D'année en année, il nous est présenté plus simplifié, et ainsi nous faciliter sa compréhension et sa lecture.

Dans le projet de budget 2025 de l'État, le gouvernement Barnier prévoyait 11 Md€ de coupes dans les budgets des collectivités locales pour financer son propre déficit. À ce jour, nous ne savons pas si le Président de la République et son nouveau gouvernement fera le même choix d'un budget irresponsable contre le monde du travail, les catégories populaires, et continuera à servir les hauts revenus et les revenus du capital.

Comment, avec des coupes budgétaires envisagées, pourrions-nous continuer à financer le service public communal, l'entretien des écoles, le fonctionnement du CCAS, le salaire des agents municipaux, le maintien de notre police municipale ou autres ?

Depuis des années, le Président de la République n'a cessé de distribuer des cadeaux fiscaux aux contribuables les plus aisés, des exonérations de charges aux grandes entreprises. Ces exonérations représentent désormais la première charge du budget de l'État, juste devant le remboursement de la dette, qui n'a cessé de croître, et il compte désormais sacrifier le service public pour résoudre cette équation devenue impossible.

Depuis des années, avec le désengagement de l'État, c'est le service public de proximité, celui du quotidien, qui est mis en péril.

La Commune est le premier et le dernier recours de nos concitoyens et concitoyennes, et notamment des plus vulnérables, et des victimes de la précarité. Nous devons rester à l'offensive pour protéger les intérêts des Lommois et des Lommoises.

Le service public, c'est notre bien commun, c'est l'assurance pour chacune et chacun d'être respecté et reconnu dans ses droits, une façon de faire société ensemble, en dehors des lois du marché et de la concurrence acharnée qui broient, exploitent et excluent.

À la différence de l'État, nos collectivités ne peuvent présenter un budget en déséquilibre. Il nous revient, dès lors, mieux que lui, d'anticiper nos efforts, de calibrer rigoureusement nos investissements et nos projets et de faire les bons choix de gestion pour maintenir au plus haut la qualité de notre service public.

Le groupe Communistes, Républicains et Citoyens considère que le ROB présenté ce soir répond aux besoins de nos habitantes et habitants, aux problématiques qu'elles et ils rencontrent quotidiennement. Il n'est pas simple de faire vivre un service public efficace, efficient et adapté aux demandes de la population dans un contexte de précarisation croissante, d'aggravation des inégalités sociales, de fragilisation de notre lien social, alors même que l'État poursuit obstinément sa politique de recentralisation et d'assèchement des ressources des collectivités locales.

Le budget de notre Ville rassemble, protège, anticipe ; c'est une Ville où la mixité n'est pas un slogan mais une réalité quotidienne, une Ville qui respecte son histoire, son caractère et qui, de ce fait, reste constamment en mouvement, rebelle et frondeuse.

Le groupe Communistes, Républicains et Citoyens se félicite des orientations budgétaires prises par la Ville. Elle répond favorablement aux enjeux de solidarité et de transition.

Notre groupe prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025.

Merci de votre écoute.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur VANHEE.

Je passe la parole à Monsieur GRILLET.

**M. GRILLET.**- Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Comme vous le savez, le ROB est la première étape du cycle budgétaire pour l'élaboration du budget primitif et qui doit permettre au Conseil de débattre sur les orientations de notre politique communale.

Cette année, ce moment revêt un caractère singulier, un peu baroque, alors que nous ne connaissons pas la loi de finances 2025 en raison de la chute du gouvernement.

Cher Philippe DUEZ, ce gouvernement qui rendait responsables et fautives les collectivités locales de la crise financière du pays en leur imposant à la fois des charges supplémentaires, mais surtout des économies drastiques de plusieurs milliards d'euros, avec pour conséquence de les mettre en danger et, à travers elles, les services publics.

Cher Philippe DUEZ, ces dispositions, par leur ampleur, étaient sans précédent. Elles auraient eu pour conséquence la fermeture de certains services aux habitants et de ne plus pouvoir répondre aux aspirations de nos concitoyens à travers la grande proximité, par exemple, que vous avez, Monsieur le Maire, avec tous les concitoyens de cette ville.

Cher Philippe DUEZ, comme si cela ne suffisait pas, s'ajoutaient à cela des mesures stigmatisantes à l'égard des fonctionnaires, comme la diminution de l'indemnisation maladie et les trois jours de carence, alors que nous connaissons un manque d'attractivité pour bon nombre des métiers de la fonction publique. Des Régions, des Départements ont déjà procédé à des coupes budgétaires conséquentes sur nos collègues, sur nos lycées, sur nos universités, sur les structures culturelles, quelques exemples parmi tant d'autres. À Lomme, par exemple, la dotation de fonctionnement de nos lycées a baissé de 26 % à Sonia Delaunay, 23 % à l'EREA Nelson Mandela, 25 % à Jean Prouvé, 20 % au lycée horticole ; je pourrais citer aussi le collègue Guy Mollet, qui subit une baisse de dotation de 35 %.

L'incertitude de la situation politique nous oblige effectivement à la fois à la prudence, mais aussi à la vigilance au regard de nos ambitions.

Même dans ce contexte incertain, nos choix budgétaires seront en adéquation avec nos priorités, ceci avec une méthodologie sous le prisme des enjeux climatiques. 2024 ici, à Lomme, sera l'année de tous les records, avec des taux de réalisation historiques. En fonctionnement, le taux d'exécution s'élève à ce jour à 96,5 % et, en investissement, à 78 %.

Ces résultats, bien entendu, ne sont pas le fruit du hasard, et à ce titre, au nom de notre groupe, je veux saluer le travail remarquable de Monsieur Mehdi BOUKERROU, notre Directeur général des services, pour son expertise managériale, administrative et technique ; je veux saluer la rigueur professionnelle de Madame Laurine MERLIER, notre Directrice financière ; je veux saluer la maîtrise des dossiers de Monsieur Alain LEFEBVRE, notre Directeur des services techniques, sans oublier tous les Directeurs, chefs de service et agents, quelle que soit leur place dans cette collectivité, qui ont contribué à ces bons résultats.

La situation financière est saine et sans recours à l'augmentation des impôts ; c'est le fruit d'une gestion rigoureuse qui démontre par ailleurs la capacité d'adaptation et d'agilité de nos services face aux contraintes du présent.

En fonctionnement, notre collectivité poursuit efficacement sa politique de maîtrise des charges de fonctionnement, avec un taux de réalisation exceptionnel. Ce résultat confirme donc la performance de nos services sans renoncer aux besoins essentiels de la population.

En ce qui concerne les charges de personnel, la politique RH nécessite, là aussi, un pilotage précis de l'évolution des dépenses et de ces effectifs, en préservant à la fois la qualité des services rendus à la population et, bien sûr, le bien-être des agents, ainsi que leur évolution professionnelle.

En investissement, ce ROB traduit une politique volontariste – cela a été dit – en matière d'équipements et de transformation de notre cadre de vie, pour une ville plus verte, plus durable, en répondant ainsi aux défis climatiques, avec notamment deux projets importants : d'abord, la construction du pôle périscolaire Voltaire-Sévigné, le premier bâtiment passif de la Ville, mais encore les travaux de réhabilitation de la Maison des Enfants, en prenant, là aussi, en compte, l'objectif d'économiser l'énergie, mais aussi, plus globalement, la rénovation de notre patrimoine municipal.

En conclusion, 2025 sera une année qui confirme notre engagement en faveur des transitions, pour une ville toujours plus agréable à vivre, plus solidaire, durable et résiliente.

Merci de votre attention.

**M. LE MAIRE.** - Merci beaucoup, Monsieur GRILLET, mais j'étais à peu près convaincu du fait que vous alliez tenir ces propos ; d'ailleurs, j'en suis plutôt rassuré, mais c'est bien de souligner l'engagement des agents. Vous ne l'avez pas rappelée, mais je sais que vous y avez pensé, la petite manifestation, positive d'ailleurs, devant la Mairie, avec à peu près 150 agents le jour de la grève et de soutien au service public, qui était un moment certainement aussi symboliquement important, et, évidemment, rappeler toutes les politiques qui ont été soulignées par Claudie LEFEBVRE tout à l'heure sur le fonctionnement et l'investissement, mais on aura encore le débat dans quelques semaines, je l'espère, avec ces chiffres, qui montrent une certaine forme de constance, mais heureusement d'ailleurs, pour les services publics à la mode lommoise.

Je le dis ainsi, parce qu'on a eu la semaine dernière les nouveaux Lommois, comme on le fait maintenant tous les ans, et dans les entretiens ou les discussions que l'on peut avoir avec ces personnes qui viennent, soit de Lille, assez nombreuses, de Lambersart, beaucoup cette année – c'est un fait, n'y voyez pas malice, je n'ai aucun problème avec la Mairie de Lambersart et le Maire de Lambersart –, mais aussi d'ailleurs, des personnes qui viennent parfois de loin, elles viennent travailler sur la métropole lilloise, elles choisissent Lomme, et quand on leur demande pourquoi elles viennent à Lomme, dans le désordre, elles viennent parce qu'il y a le métro, parce que les prix de l'immobilier et de la location sont un peu moins chers – je vois Monsieur GROSSE opiner du chef – qu'ailleurs, et notamment que Lille-Centre par exemple, ou même ailleurs, d'autres villes, et elles viennent aussi, et cela revient dans le top 3 mais parfois c'est même plus que cela, pour la garantie de l'accès aux services publics, et on nous cite, dans l'ordre souvent, éducation, culture, solidarité. Je le dis, ce n'est pas depuis deux ans, c'est depuis très longtemps, dans la continuité de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui, il y a des politiques qui ont été posées dans ces continuités qui font que ce sillon est tracé et résonne à l'échelle lommoise, forcément, à l'échelle lilloise, à l'échelle métropolitaine, et on s'aperçoit quand même que les personnes qui arrivent viennent chercher aussi ces trois éléments, et d'autres, peut-être une forme aussi de proximité, de rapport à la nature de plus en plus avec le parc urbain, etc. Je crois qu'il est très important de le souligner, mais vous l'avez dit en filigrane dans votre propos.

Je vais à rebours, mais je reviendrai à vous, cher Philippe.

Monsieur VANHEE, vous avez tout rappelé en une formule : la Mairie est la première entrée, quelque part – c'est un peu l'expression que vous avez prise –, et la dernière ; on dit souvent du Maire – pas moi, mais en général – qu'il est la

première et la dernière porte. Je l'avais écrit il y a longtemps dans un article qui est paru dans « *L'Humanité* » – vous m'excuserez, ce n'était pas « *Libération* » pour le coup – et j'avais fait, certains ici s'en souviennent, la comparaison entre le rôle du Maire d'hier, de l'instituteur d'hier et du curé d'hier. Ce sont les faits, n'y voyez pas d'attaque contre l'église catholique, par exemple, mais les curés sont beaucoup moins nombreux, on le voit, les paroisses, parfois, sont vides et les églises sont désaffectées, donc le rôle de l'institution cléricale comme hier n'a pas disparu, mais il s'est amoindri. Le rapport à l'institution scolaire – il y a quelques enseignants dans la salle – s'est un peu délité ; le rôle, la figure, l'autorité presque morale des instituteurs, comme on disait avant, des maîtres d'école, des enseignants aujourd'hui, a été remis en question et de manière sanglante ; je ne vais pas aller plus loin dans mes propos, tout le monde voit de quoi je parle. Et il reste, quelque part, forcément, celles et ceux qui ont tendance à vouloir ou pouvoir répondre aux questions et interrogations, donc le Maire en général.

Je vous répondrai d'ailleurs sur le rôle du Maire, Monsieur DUEZ, en ayant eu l'écoute, parce que nous étions plusieurs à être allés au Salon des Maires, pour voir ce qui se disait au Salon des Maires sur le contexte et sur les responsabilités politiques qui ont été prises il y a quelques mois et il y a quelques années, et notamment les différents gouvernements chapeautés par Emmanuel MACRON ; on en reparlera sous peu.

Merci, Monsieur VANHEE, de ce que vous avez rappelé, notamment l'importance des services publics, des services rendus au public – on parle de cela à Lomme –, et de la solidarité qui transcende les politiques de la Ville, et c'est excessivement important, je le disais, avec cette précarité qui est de plus en plus visible ; on peut la toucher du doigt, Monsieur DUEZ : dans les stations de métro et ailleurs, on voit les gens qui tombent en précarité, et Madame LEFEBVRE pourra vous en parler sans faire de commisération superfétatoire.

Monsieur BECHROURI, bien sûr, merci de vos propos et de ce que vous avez dit en général et en particulier, je suis d'accord avec quasiment tout ce que vous avez dit. On enseigne l'indicateur de développement humain au lycée ou au collège...

**M. BECHROURI (hors micro).** - En cinquième.

**M. LE MAIRE.** - En cinquième si tu veux, mais aussi au lycée. L'éducation, le PIB, l'espérance de vie... Regardons de près la courbe de l'espérance de vie ! L'espérance de vie a tendance à se tasser, on arrive peut-être à un palier qui fait que cela a du mal à augmenter, parce que peut-être – je ne suis pas médecin – que d'un point de vue génétique, l'homme et la femme sont faits aussi pour mourir à un moment donné, je le dis ainsi, mais, somme toute, un autre indicateur est intéressant : l'espérance de vie en bonne santé. Eh bien, regardez l'espérance de vie en bonne santé, vous verrez que cette espérance de vie en bonne santé, aujourd'hui, est impactée durablement... alors, je ne suis pas comme vous, je ne vais pas être dans la caricature et les propos presque blessants, mais cela m'étonne de vous, cela m'étonne vraiment de vous, et je ne suis pas très heureux des propos que vous avez tenus, mais j'y reviendrai. Je ne dis pas que cette responsabilité est simplement le fait d'un homme et d'une politique, il y a peut-être d'autres responsabilités plus longues et plus incertaines et depuis longtemps, même si ce pays a tendance à s'enrichir, vous avez raison, Monsieur BECHROURI, le niveau de richesse n'a jamais été aussi important et la répartition n'a jamais été aussi difficile. On a ce débat aussi au Département, quand on évoque le niveau de pauvreté. Vous avez cité les chiffres, mais les niveaux de chiffres de pauvreté dans le département du Nord augmentent, et de manière très importante, malgré le Pacte des solidarités ou tout ce que vous voulez, qui sont des politiques, me semble-t-il, trop de saupoudrage pour répondre aux difficultés réelles des habitants nordistes ou même lommois, puisque l'ABS nous a confirmé que nous avons aussi, vous le saviez certainement, des poches de pauvreté fortes dans la ville, au Marais et même parfois dans des quartiers un peu plus « riches », si vous me permettez.

Vous évoquez le rapport aux pollutions qui doit nous inquiéter ; oui, c'est vrai pour les usines qu'on évoque souvent ensemble, mais des pollutions qui sont là depuis très longtemps, qui sont invisibles ; c'est l'objet, d'ailleurs, de l'étude complémentaire qu'on fait avec la Ville de Lille pour Refinal, mais il y en aurait d'autres ; j'ai un autre exemple en tête, pas très loin de la rue Eugène Descamps, d'une usine désaffectée qui a pollué, cela ne se voit pas, c'est sourd, c'est insidieux, et pourtant, les alertes sont là.

Et vous avez évoqué la priorité de la réhabilitation, mais je crois que c'est un sujet qui est commun sur les logements. Je l'ai dit, sur la question du foncier, nous sommes prêts, mais nous y travaillons pour l'avenir, à reconsidérer peut-être des terrains qui auraient dû être construits, vous le savez, et qui ne le seront pas, mais cela veut dire qu'il faudra trouver d'autres arbitrages sur une ville un peu plus dense sur des quartiers, des morceaux de quartiers, et des endroits où, au contraire, la part de la renaturation, comme le disait Jean-Christophe LIPOVAC, sera plus forte, parce qu'elle est attendue par... pas beaucoup, mais tous quasiment : les enfants, les parents, les grands-parents, des parcs, des jardins... Je ne vais pas plus loin, je ne vais pas dévoiler d'autres ambitions qu'on a sur la ville, mais on les construira peut-être ensemble.

Monsieur DUEZ, j'ai cru entendre, mais je crois que je ne suis pas « dur de la feuille », je ne suis pas sourd, que vous avez fait un comparatif entre ce que nous sommes, ceux qui ont voté la censure, à gauche on va dire, le Parti Socialiste notamment, les Insoumis, avec « nos amis du Front National », « nos amis du Rassemblement National », mais c'est une véritable infamie ! Comment pouvez-vous dire cela ?! Comment pouvez-vous dire...

**M. DUEZ (hors micro).**- Je n'ai pas dit cela.

**M. LE MAIRE.**- Monsieur DUEZ, laissez-moi parler ! Je vous rendrai la parole si vous le voulez après, même si ce n'est pas de coutume. J'espère que vous vous êtes mal exprimé, mais en tout cas, c'est ce que j'ai entendu, j'ai entendu que vous disiez que nous avons « voté la censure avec nos amis du Rassemblement National » ; c'est ce que vous avez dit, je demanderai peut-être aux uns et aux autres de me confirmer les propos qui ont été enregistrés et notés. Je ne peux pas vous laisser dire cela, parce que ce n'est pas ce que vous êtes, ce n'est pas ce que vous représentez, ou alors, c'est qu'il y a un souci dans les discussions que nous pouvons avoir ici ou ailleurs entre nous.

Pour le coup, si vous cherchez un bouc émissaire, un responsable ou un coupable, certains l'ont dit, Monsieur VANHEE, Monsieur GRILLET, Monsieur BECHROURI, et un certain nombre d'autres dans la salle – Mauricette GOURDIN, je ne vous donne pas la parole, merci (*Rires*), mais elle pourrait le dire aussi –, quand même, la politique de l'offre, je vais dire les choses aimablement, d'Emmanuel MACRON a eu ses limites. Je le disais en préambule, la dette était déjà là, mais la consolidation de la dette à des niveaux colossaux pose quand même un certain nombre de questions, et pas qu'à moi. Quand je vais au Salon des Maires – j'étais accompagné par Simon DELANNOY –, pour écouter et entendre un petit peu l'atmosphère des Maires, je le dis, l'atmosphère était presque... je ne vais pas dire « séditeuse », mais elle était colérique et les Maires à ma droite et à ma gauche n'étaient pas tous des Maires de gauche ni d'extrême gauche, c'étaient des Maires, sinon bien-pensants, du moins actifs sur leur territoire, qui se disaient : « Quand même, là, on est arrivé à un point où MACRON, le Président MACRON, a cassé le thermomètre » ; il a cassé le thermomètre ; pas de thermomètre, pas de température ! Bruno LE MAIRE a dit gentiment les choses lorsqu'il est parti, il s'est senti quand même un peu remis en cause sur les politiques qu'il voulait mener et il avait expliqué un certain nombre de choses sur cette consolidation de la dette.

Donc, franchement, je le prends assez mal, parce que tout, ici, dans cette configuration aujourd'hui, là, au moment où je vous parle, dans ce Conseil, avec les présents et les absents, fait qu'il y a entre nous, quelque part, je ne dis pas « une forme de consensus », mais même s'il y a des débats, même s'il y a des questions, même s'il y a des oppositions, légitimes, sur le budget, sur des orientations, sur la sécurité, sur le logement, sur la manière dont on fait les choses, etc., je trouve que c'est bien, parce que c'est le rôle d'un Conseil communal, mais venant de vous, pour ce que vous êtes, pour bien vous connaître, et représenter quand même le parti ou l'ambiance des partis qui sont dans le socle commun, dire cela est d'une maladresse insigne et totalement faux et mensonger, mais vous avez beau me montrer du doigt ou dire « non, non, non », je vous laisserai répondre après si vous voulez...

**M. DUEZ (hors micro).**- J'ai dit : « vos amis et le Front National ».

**M. LE MAIRE.**- Ce n'est pas ce que j'ai entendu.

Sur le fond, l'équilibre instable, la question de la dette lilloise, je vous convie au Conseil municipal de Lille demain, les réponses seront évidemment apportées.

Le contrat d'association ne date pas d'un an, cela fait plus de 20 ans que vous le connaissez, il est sur mon bureau, il est en bonne place, on sait ce qu'il y a dedans, on le lit souvent. Tout cela pour vous dire qu'au final, le contrat d'association, vraiment, a apporté beaucoup – je le pense – à la Ville et aux Lommois. Personne ne peut estimer qu'on aurait 12 M€ d'investissements ou 10 M€ cette année, avec un taux d'exécution de 80 %, on a fait 10 M€ sur 12 ; qui fait cela aujourd'hui ? Très peu de monde. On le fait, parce qu'il y a eu un travail immense, une ingénierie, les marchés, le suivi, il y a une somme colossale, mais aussi parce qu'on a les fonds. Si on demande 12 et qu'on fait 3, c'est quand même compliqué, on est bien d'accord ; quand on a 12 et qu'on fait 10, on n'est pas loin d'avoir une copie qui vaut 18 sur 20, parce que les agents de la Ville sont scrupuleux sur la manière dont la politique doit s'appliquer sur la Ville. Nous le faisons aussi parce que nous sommes évidemment associés pour le meilleur – vous l'avez presque dit – avec la Ville de Lille.

Sur la question très précise du nombre de personnes employées, d'agents, vous l'avez dans le document, vous avez lu le document : 545 agents.

**M. DUEZ (hors micro).**- En 2024.

**M. LE MAIRE.**- Ce sera le même. Il a augmenté, mais Claudie l'a dit en commission, et si vous n'étiez pas là, on vous retranscrira les propos, parce qu'il y a une volonté de la Ville, partagée, notamment par Alain GRILLET, qui a cette compétence, et l'Adjointe aux finances qui regarde aussi la question financière, même si le train de paie est sur Lille, sur la déprécarisation des personnels. C'est très important. On a fait... pas un geste, on a accompagné 14 agents pour que ces personnes, qui avaient des contrats précaires, deviennent des agents, et quand même, on fait attention, on regarde les départs en retraite, on essaye de compenser, de qualifier, etc.

Enfin, pour finir, sur l'impact politique, qui a obligé Emmanuel MACRON à dissoudre ce jour-là, dans ces circonstances-là, et a provoqué quand même un peu le chaos, parce qu'il espérait une Assemblée nationale singulièrement différente ? Si ce n'est pas vous, c'est encore moins moi ; on est bien d'accord. Quand on estime avoir une chance au tirage et au grattage, c'est toujours un peu compliqué. Là, le tirage n'a pas été bon et le grattage encore moins. Je ne sais pas ce qu'il va faire, mais ce n'est pas la responsabilité de ceux qui ont censuré, c'est la responsabilité de celui qui a dissous l'Assemblée nationale. N'est pas le Général de Gaulle qui veut quand même !

**M. DUEZ (hors micro).**- Ce n'est pas tout à fait faux.

**M. LE MAIRE.**- « Ce n'est pas tout à fait faux », c'est ce que vous dites.

**M. DUEZ (hors micro).**- Oui, pour la dissolution.

**M. LE MAIRE.**- ... pour la dissolution.

La suite, on la verra, elle est en train de s'écrire, mais cette responsabilité est quand même immense, c'était la sienne, et je rappelle que ce gouvernement Barnier, là encore, qui était baroque, parce qu'il fallait trouver une voix, avec un budget qui a été compliqué à voter, puisqu'il y a eu la motion de censure derrière, avait quand même des conséquences, pour en revenir au rapport d'orientations budgétaires. On a dit que c'était à peu près une facture de 5 Md€, mais c'était en coûts directs ; si vous ajoutez les coûts indirects des mesures qui avaient été prises, on était plutôt entre 8 et 10 Md€ d'impact sur les collectivités. Regardez les déclarations de l'AMF, donc des Maires ruraux, etc., il y avait quand même une forme de consensus pour dire que tout cela était quand même difficile à encaisser, si vous me permettez l'expression, parce que ce sont les collectivités, qui ne produisent pas de dette et qui sont vertueuses, qui doivent mettre au pot, et de manière très sensible.

Lille avait, il y a 15 jours ou 3 semaines, fait une campagne de communication pour dire : « à 20 M€, on est obligé de retirer la restauration scolaire des enfants ». Si on retire, par exemple, demain, à la Ville de Lomme, pas 20 M€, ce serait compliqué, mais même 500 k€, ce n'est pas si énorme, 500 k€ – Monsieur le DGS fait la moue, mais je comprends pourquoi –, 500 k€ sur une dotation de 9,7 M€, alors qu'on n'a que des dépenses quasi obligatoires ou volontaristes. Il est compliqué d'aller plus loin, alors qu'on a déjà fait des efforts sérieux, puisqu'on est sérieux aussi d'un point de vue budgétaire. 500 k€, qu'est-ce que je peux retirer ? Est-ce que je retire, sommes-nous d'accord pour retirer demain les classes découverte et les classes de neige des enfants lommeois ? C'est un peu plus de 400 k€, de mémoire. C'est facile, on ne finance plus, c'est fini, les classes de neige et les classes découverte. Êtes-vous d'accord pour assumer politiquement le retrait, parce que nous serions obligés de le faire, parce qu'on nous aurait retiré cette part de dotation et de financement avec un impact sur la Ville de Lille qu'on devrait répercuter sur les Lommeois ? Devrions-nous retirer – mais cela va se faire, je pense, cela pourrait se faire, c'est la tribune qui est sur la table, sur une autre délibération, nous en parlerons après – le financement des rythmes scolaires ? Cela dépend de quoi on parle, mais si on met le soutien financier et la question des postes, c'est entre 350 et 400 k€. Or, on est la seule Ville, quasiment, du département et parmi les 1 200 Villes du pays qui reste encore aux « cinq jours éducatifs », c'est-à-dire qu'on respecte la loi. Je ne serai pas plus long dans mon propos, puisque Delphine BLAS en parlera tout à l'heure. On pourrait continuer comme cela.

On en est là de ce débat d'orientations budgétaires, qui ne nous mettra pas d'accord, mais qui évoque aussi une situation politique nationale qui n'est pas de notre fait, mais qui répond aussi à un parcours, un sillon qui était tracé depuis maintenant sept ans, d'une politique de l'offre, qui a remis en question beaucoup de choses, qui a ouvert certainement les vannes de la dette de manière abyssale, qui oblige certainement à faire des efforts pour tout le monde, mais peut-être aussi à l'État, sans qu'il n'aille plus loin quand même – je le dis aussi, et tout à l'heure, cela a été dit par Michel VANHEE – sur la déliquescence de l'Éducation nationale, les suppressions de postes que l'on peut voir ici ou là ; on attend la soustraction dans les semaines à venir pour l'école publique ou pour les collèges, cela a été dit tout à l'heure. Je ne parle même pas de la situation des hôpitaux, évidemment de la justice, de la police, des collectivités... C'est cela aussi, la dégradation des services publics. C'est une politique qui a été assumée, qui a provoqué des effets délétères.

On peut dissoudre, mais après, il faut quand même assumer politiquement ce geste et la politique qui a été menée et ne pas trouver des mistigris et des responsabilités ou des culpabilités sur le dos des collectivités, Monsieur DUEZ.

Il n'y a pas de vote, sinon un vote pour prendre acte.

Je vous propose de prendre acte.

Qui prend acte ?

*(La délibération 2024/123 est adoptée à l'unanimité.)*

Merci beaucoup.

#### **2024/124 AVIS DU CONSEIL COMMUNAL DE LOMME SUR LE PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL (RLPI) ARRETE LE 18 OCTOBRE 2024 PAR LE CONSEIL METROPOLITAIN**

**M. LE MAIRE.** - On enchaîne avec la délibération suivante : le Règlement de publicité intercommunal.

Je salue le public qui part, les membres du futur jury citoyen, à bientôt.

Cette délibération qui concerne le projet de Règlement local de publicité intercommunal est passée au Conseil communautaire au mois d'octobre, de mémoire ; il a suscité quelques débats, mais qui ont été « tranchés » en Conférence des Maires, puis au Conseil métropolitain.

Les objectifs poursuivis dans la révision sont :

- d'étendre l'application du Règlement local de publicité intercommunal sur l'ensemble de la MEL ;
- de tenir compte des évolutions législatives, notamment la loi Climat et Résilience.

On a souhaité, sur la ville de Lomme :

- quitter l'ancien règlement lommois qui était obsolète, pour pouvoir le toiletter et protéger des zones qui le méritaient, et je pense notamment au Bourg ou à Délivrance, en rendant la question de la publicité un peu plus restrictive sur ces endroits-là ;
- avoir une réflexion aussi sur, notamment, les zones commerciales, et à travers notre Ville en TransitionS, notamment sur les questions d'extinction nocturne.

On a toiletté la carte qui était entreprise avec Lille sur le règlement, qui allait s'appliquer sur la MEL, mais aussi sur le territoire de Lille, et donc de Lomme, pour avoir une amélioration sur le poids des publicités et leur effet parfois un peu nocif, aussi bien en termes de consommation que d'addiction à la vue et à la consommation des publicités.

Je n'ai pas de demande d'intervention, donc je passe au vote.

Qui souhaite voter cette délibération ?

*(La délibération 2024/124 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

## **2024/125 CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UN PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL ET D'UN PLAN MERCREDI 2024-2027 ENTRE L'ÉTAT, LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) ET LA VILLE**

**M. LE MAIRE.**- Madame BLAS : convention relative à la mise en place d'un Projet Éducatif de Territoire.

**Mme BLAS.**- Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues,

Il s'agit effectivement du renouvellement du Projet Éducatif Territorial et du Plan Mercredi et de la signature d'une convention pour les années 2024-2027.

Qu'est-ce qu'on retrouve derrière ce sigle « PEDT » et ce Plan Mercredi ? Tout simplement la possibilité pour la Ville de bénéficier de financements importants et conséquents, dans le sens où, oui, cela a des conséquences, et en particulier pour les enfants. Ce sont des financements qui concernent les activités du périscolaire qui sont proposées dans les écoles primaires, maternelles et élémentaires, de notre territoire lommois, sur cette période de 2024-2027.

Je vais expliquer un peu plus en détail quelles sont ces trois formes de financements, mais pour cela, il fallait revoir ce Projet Éducatif du Territoire qui se trouve en annexe, et si vous l'avez consulté, vous avez pu voir le détail et le travail très important qui a été réalisé de mise à jour, d'amendements, par nos services que je salue, qui permet de lister, de faire vraiment un état des lieux de tout ce qui est proposé, de définir des objectifs de réussite éducative, qui sont bien évidemment en lien avec notre Projet Éducatif Global et ses trois grandes ambitions, un travail qui s'est déroulé sur de longs mois, ceci afin de pouvoir solliciter à la fois l'État et la CAF pour bénéficier de trois formes de financements.

Le premier financement est la possibilité offerte aux Villes/Communes qui poursuivent la réforme des rythmes scolaires – cette fameuse loi Peillon qui date de 2013 et que seules 7 % des Communes aujourd'hui respectent, et, Monsieur le Maire le rappelait, nous en faisons partie, et avec beaucoup de fierté, tant nos parcours éducatifs (parce qu'ici, c'est comme cela que cela se symbolise) ont montré leur efficacité et aussi au nom du principe d'égalité, permettant à chacun de nos enfants de découvrir d'autres univers, de s'ouvrir et de s'épanouir – d'avoir accès au fonds d'amorçage, qui, pour l'année 2023-2024, représentait 190 k€, et vous n'êtes pas sans savoir, et cela a déjà été abordé il y a quelques instants par Monsieur le Maire, que le devenir de ce fonds d'amorçage pose question.

La deuxième possibilité de financement est l'occasion de percevoir une bonification pour les activités périscolaires du mercredi, d'où le nom de « Plan Mercredi » ici, pour les accueils collectifs de mineurs. Lorsqu'il y a augmentation des effectifs du mercredi après-midi, on peut profiter d'un bonus de 0,46 € par heure de présence enfant, ce qui n'est pas rien.

Enfin, toujours grâce à la CAF, il y a possibilité de profiter du fonds d'investissement qui concerne les projets d'aménagement de structures d'accueil de loisirs du mercredi, et il se trouve que le futur bâtiment dont nous avons beaucoup parlé tout à l'heure, notre pôle éducatif périscolaire Sévigné, s'inscrit dans ce cadre et que nous aurions donc la possibilité de profiter d'un financement.

Il vous est proposé de valider ce nouveau PEDT et de permettre la signature de cette convention entre la Ville de Lomme, l'État et la CAF.

**M. LE MAIRE.-** Merci, Madame BLAS.

J'ai une demande d'intervention de Monsieur LEROY.

**M. L. LEROY.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues,

La délibération qui nous est présentée ici, même si ce n'est, comme le disait Delphine, qu'un renouvellement de convention qui peut paraître un peu indigeste au premier abord, est une délibération fondamentale.

Elle est une délibération fondamentale, parce qu'elle témoigne de l'inlassable engagement de la Municipalité dans la réforme des rythmes scolaires. Depuis la rentrée 2013, les débats se sont apaisés, les positions adoucies ; seuls restent les bénéfices pour l'enfant, qui, à l'époque, n'a eu que peu de voix au chapitre dans les concertations.

Au-delà des données de la science et de la chronobiologie, pensons également aux réductions des inégalités sociales permises par le dispositif. Quand les parents ont des moyens financiers limités, l'accès des enfants aux activités culturelles, civiques ou sportives doit-il également être limité ? En forçant le trait, les enfants de familles défavorisées sont devant les écrans quand les autres font de la musique, du sport, du cirque.

Elle est une délibération fondamentale également, car c'est une véritable démonstration de la qualité de nos services, qui mettent en musique les intervenants associatifs, les bénévoles, les enseignants, la CAF, l'Éducation nationale, les ALSH, la restauration, etc., pour une incroyable transversalité.

La réforme des rythmes scolaires mérite que l'on se batte pour elle. La Municipalité l'a toujours fait, même dans cette période de financement incertain.

Nous voterons donc cette délibération.

Merci.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur LEROY.

Je ne reviens pas sur la tribune et ce qu'elle contient, on n'est pas dans un exercice de promotion personnel ou individuel. Je me réfère plutôt au courrier qui a été adressé à l'ancienne Ministre, celle qui n'est pas restée, au bout de trois mois, Madame GENETET, de mémoire ; nous verrons qui lui succède. Il n'empêche que ce qui a été produit par cette Ministre – peu importe –, mais aussi par ceux et celles qui l'ont précédée et qui ont pris la responsabilité de, non pas détricoter, c'est plus que cela, mais cisailer cette réforme, qui pouvait avoir des côtés parfois un peu imparfaits, on en discutait souvent avec Yves DURAND... À l'époque, en 2011, Yves DURAND me convoque dans son bureau et me dit : « Olivier, il faut que tu regardes à Lomme pour appliquer, si, demain, nous sommes majoritaires à l'Assemblée, les cinq jours éducatifs – cela s'appelait ainsi, ce n'était pas la "réforme des rythmes scolaires" » ; je lui ai dit : « Oui, pourquoi pas ». On a pris le temps avec d'autres Villes expérimentales de le faire, Brest notamment, Nantes, Angers, Lomme et une autre qui m'échappe, on a construit cette expérimentation lommoise à Lamartine pendant quasi deux ans et on est passé ensuite, lorsque la gauche est arrivée au pouvoir, avec la loi de refondation, sur cette question qui a suscité des débats, pas simplement, vous l'avez dit, Lucas, sur la lutte contre les inégalités, mais aussi le financement, puisque les Villes n'avaient pas forcément tous les atouts d'une Ville comme Lomme ou comme Lille.

L'arrivée de MACRON et l'arrivée de BLANQUER – je prends deux minutes là-dessus – marquent tout de suite l'opposition de ce gouvernement, BLANQUER, l'ancien DGESCO, sur cette réforme, et au lieu de dire – parce qu'il faut être franc quand on fait de la politique, on peut être simple – « on est contre une politique, on arrête cette politique, on assume cette politique », ce qu'avait fait SARKOZY en son temps, lorsqu'il avait pris les conseils, déjà de BLANQUER, en promouvant la semaine de quatre jours pendant quelques années, cela n'a pas duré très longtemps, entre 2008 et 2012, de mémoire, il aurait pu assumer, plutôt que de passer par des concertations ou renvoyer la responsabilité des parents contre la Ville, la Ville contre les parents, etc., on prend une nouvelle loi et on abroge.

Ils n'ont pas abrogé, ils ont simplement mis dans le séquençage la possibilité de déroger, qui fait qu'aujourd'hui, en 2024, c'est le statut dérogatoire qui est devenu la norme. On vit quand même dans un drôle de pays ! C'est quand même extrêmement curieux. Et on a permis à ceux qui dérogeaient d'avoir des financements pour le Plan Mercredi ; à la limite, pourquoi pas.

Et aujourd'hui, forcément, on va un petit peu plus loin, puisqu'il n'y a plus que 1 200 communes sur les 36 000 qui ont une école, à peu près, un peu moins, qui sont encore aux cinq jours éducatifs, et on va leur supprimer les financements, c'est-à-dire que la loi va continuer à s'appliquer et les Communes seront sommées de payer, puisqu'il n'y aura plus de fonds d'amorçage ; c'est quand même une politique incroyable ! Ils ont quand même une belle constance dans la bêtise – j'allais dire un autre mot. C'est quand même incroyable !

Cela veut dire qu'on sera demain dans la situation où on devra financer, si on le souhaite encore, les rythmes scolaires sans avoir de financements qui iront avec. Cela pose quand même la question du sérieux de cette politique et de la constance qui y est mise, d'où la tribune.

Je passe au vote.

Qui souhaite voter cette délibération ?

*(La délibération 2024/125 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

**2024/126 ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE - PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (PSU) - RENOUELEMENT DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENTS ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET LA VILLE**

**M. LE MAIRE.-** Madame GRASSELLI, vous allez nous parler des établissements d'accueil de la petite enfance et de la PSU, c'est-à-dire la Prestation de service unique.

**Mme GRASSELLI.-** Merci, Monsieur le Maire.

Dans le cadre de son Projet Éducatif Global, la Ville de Lomme fait de l'intervention en direction des plus jeunes sa priorité. L'intervention précoce est un des piliers favorisant la réussite éducative des enfants. Pour ce faire, la politique petite enfance poursuit les objectifs suivants :

- soutenir et diversifier une offre d'accueil de qualité, qu'elle soit municipale ou associative, collective ou individuelle ;
- contribuer au développement de l'enfant et favoriser les activités d'éveil ;
- accompagner les parents dans le rôle de premier éducateur de leur enfant et aider à la conciliation de leur vie professionnelle et personnelle.

Pour y répondre, la Ville de Lomme compte quatre crèches municipales, trois multi-accueils (agrément 17 places) et une crèche familiale (55 places pour 19 assistantes maternelles). Le fonctionnement bénéficie d'une aide financière de la CAF sous la forme d'une Prestation de service unique en direction des établissements d'accueil du jeune enfant.

Afin que la Commune puisse percevoir les recettes liées à cette prestation, il est proposé de renouveler d'ores et déjà les conventions PSU annexées à la présente délibération pour chaque équipement :

- crèche familiale Les P'tits Lutins ;
- multi-accueil collectif Les Bouts d'Chou ;
- multi-accueil collectif Les P'tits Loups ;
- multi-accueil collectif La Farandole.

Les objectifs poursuivis par la PSU sont les suivants :

- contribuer à la mixité des publics ;
- favoriser l'accessibilité des enfants quelle que soit l'activité de leurs parents ;
- encourager la pratique du multi-accueil, laquelle répond aux différents besoins des familles ;
- faciliter la réponse aux besoins atypiques des familles et aux situations d'urgence ;
- renforcer la qualité de l'accueil des enfants et de leur famille.

Les conventions de financement sont conclues pour une durée de cinq ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Dans l'attente de la mise en application de ces nouvelles conventions d'objectifs et de financement 2025-2029, afin de mettre en œuvre l'ensemble des évolutions de financement concernant les conventions d'objectifs et de financement 2023-2027 et pour que la Commune puisse percevoir les recettes liées à cette prestation, des avenants aux conventions PSU 2023-2027, ci-annexés, sont proposés pour chaque équipement.

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir :

- **APPROUVER** le renouvellement, pour cinq ans, des conventions PSU, pour les quatre établissements d'accueil de jeunes enfants suivants ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les nouvelles conventions PSU entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Lille, ci-annexées ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les avenants aux conventions PSU 2023-2027 entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Lille, ci-annexés.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Madame GRASSELLI, c'était très clair.

Il n'y a pas de demande de prise de parole, me semble-t-il, je passe donc au vote.

Qui vote pour cette délibération ?

*(La délibération 2024/126 est adoptée à l'unanimité.)*

Merci beaucoup.

**2024/127 MAISON FOLIE BEAULIEU - FONDS DE CONCOURS DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL) AU TITRE DE L'ANNEE 2024 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MEL ET LA VILLE**

**M. LE MAIRE.**- Madame BLAS, sur le fonds de concours de la MEL pour la Maison Folie Beaulieu.

**Mme BLAS.**- C'est une délibération habituelle.

Pour rappel, notre jolie Maison Folie Beaulieu fait partie du réseau des fabriques culturelles mis en place par la MEL. Onze équipements culturels sur cette métropole en font partie, avec l'idée :

- de soutenir les artistes et les compagnies artistiques ;
- de permettre une mise en réseau de ces artistes en allant d'un établissement culturel vers un autre établissement culturel de ces fameuses fabriques ;
- de développer des pratiques avec le public, etc.

La Maison Folie peut bénéficier pour cette année, comme les années précédentes, et il faut le souligner, d'un fonds de concours de 70 k€ qu'il nous est demandé d'accepter en recettes.

**M. LE MAIRE.**- Parfait, merci.

J'ai deux demandes d'intervention : Monsieur LEROY, puis Madame MORELLI.

**M. J. LEROY.**- Monsieur le Maire, chers collègues,

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'obtention de ce fonds de concours, qui vient apporter des ressources complémentaires à la Maison Folie Beaulieu.

La convention prévoit plusieurs axes de travail, dont des ateliers ouverts au public, des ateliers CinéLigue et des ateliers participatifs.

Il nous apparaît nécessaire de se saisir de cette occasion pour que la Maison Folie Beaulieu s'ouvre davantage à l'ensemble des Lommoises et des Lommois, y compris ceux et celles qui n'iraient pas spontanément vers cet équipement culturel. Pour ce faire, le lien pourrait être fait par et avec les Maisons de quartier, le Quai des transitions, les établissements scolaires, les éducateurs de la FCP Prévention Culture Formation.

La culture a vocation à toucher le plus grand nombre, à ouvrir les esprits, le champ des possibles, et nous devons avoir cette exigence vis-à-vis des acteurs culturels de la ville, tout en respectant leur liberté de création.

Nous voterons cette délibération.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur LEROY.

Madame MORELLI.

**Mme MORELLI.**- Monsieur le Maire, chers collègues,

Notre groupe votera cette délibération visant à soutenir la Maison Folie Beaulieu, lieu emblématique de notre ville de par son histoire et, aujourd'hui, par la vie culturelle qu'elle y insuffle.

On peut saluer une programmation à la fois exigeante et accessible. On y trouve du théâtre, des concerts de musique contemporaine, du jazz, de la danse. Par exemple, cette année, on a eu la chance de voir la compagnie Zaoum, théâtre engagé et féministe, ou de la danse contemporaine avec Brahim BOUCHELACHEM, artiste reconnu de la métropole. C'est un lieu où se produisent les amateurs également, comme lors des « cartes blanches » à l'école de musique et de danse, où l'on peut écouter des débats et des conférences, comme celle de Monsieur ROSANVALLON dernièrement, et, très important, c'est un lieu ouvert d'ateliers pour permettre la découverte de la culture pour tous ; la culture qui va faire face à des moments très difficiles avec la baisse annoncée des financements publics ; on peut faire référence à ce qui se passe, par exemple, dans la région Pays de la Loire en ce moment. Ce soutien est donc primordial ; espérons qu'il perdurera dans les années à venir.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Madame MORELLI.

Madame BLAS, une petite réponse à Monsieur LEROY ?

**Mme BLAS.**- Oui, d'abord pour vous remercier tous les deux pour votre soutien et rappeler la qualité de ce qui est proposé par la Maison Folie.

Monsieur LEROY, effectivement, toucher davantage de publics est l'objectif, je pense, de tous les équipements culturels et c'est un des objectifs que travaille la Maison Folie et sur lequel nous travaillons en continuité, donc je vais me permettre de rappeler, même si ce n'est pas toujours visible, parce qu'il y a tout ce qui est proposé au public à l'intérieur de la Maison Folie, mais parfois, on peut voir que peut-être que la grille est baissée, mais un travail s'effectue derrière, tout le travail fondamental que la Maison Folie effectue notamment au niveau des scolaires, en accueillant ces derniers sur, par exemple, des parcours éducatifs, des parcours culturels qui sont proposés. C'est un travail hors les murs qui est très important, c'est un travail également avec les autres structures culturelles, et je pense notamment régulièrement à ces animations/propositions qui sont réalisées, par exemple, avec l'école de musique ou avec la médiathèque.

Oui, toucher les publics est nécessaire, il faut aller vers les publics. Je dirai que je suis toutefois preneuse de vos propositions, parce que, effectivement, touchons un maximum de publics !

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup.

Madame BLAS, vous gardez la main pour le soutien aux projets scolaires en faveur de l'éducation...

*(Il est indiqué à Monsieur le Maire qu'il n'a pas mis aux voix la délibération 2024/127.)*

Oui, on va voter, si vous voulez... *(Rires)*

Je finis ma phrase : aux valeurs de la République et de la laïcité.

Comme il y avait un consensus... mais on va voter, c'est quand même le mieux.

Allez, votons !

Qui vote pour cette délibération ?

*(La délibération 2024/127 est adoptée à l'unanimité.)*

Merci beaucoup, merci pour la culture et les Lommois.

## **2024/128 SOUTIEN AUX PROJETS SCOLAIRES EN FAVEUR DE L'EDUCATION AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET DE LA LAÏCITE**

**M. LE MAIRE.**- Madame BLAS.

**Mme BLAS.**- Nouvelle délibération qui nous ramène à l'actualité, puisque lundi était la Journée nationale de la laïcité, qui nous rappelle cette loi de séparation de l'État et des Églises. La laïcité est particulièrement célébrée ou rappelée, redéfinie, en cette journée qui était lundi, et ici, à Lomme, c'est toute une semaine à laquelle nous consacrons une sensibilisation aux côtés de nos partenaires historiques que sont l'Éducation nationale et les enseignants.

La laïcité se vit tous les jours ; c'est tous les jours de l'année, ce n'est pas qu'une journée ou ce n'est pas qu'une semaine, mais il nous semble important de mettre un focus, d'allumer un projecteur sur tout ce qui peut être réalisé et surtout d'expliquer ce qu'est la laïcité.

Hier, on a inauguré à l'école Roland-Lamartine une fresque qui a été réalisée par des enfants de CP et qui disait : « Tous différents et tous égaux » ; oui, on est tous différents, c'est ce qui fait notre richesse et c'est ce qui doit permettre également notre égalité et le vivre ensemble.

Nous avons à cœur à Lomme, et via aussi notre Projet Éducatif Global, de soutenir les initiatives, et nous avons, comme l'année dernière, décidé la réalisation de cette Semaine de la laïcité, avec également un prix qui sera décerné, du moins si vous acceptez de voter cette délibération, la semaine prochaine, pour pouvoir mettre à l'honneur l'engagement des enfants, l'engagement des enseignants également, dans cette sensibilisation, cette explication de la laïcité, qui n'est pas si difficile et pas si compliquée qu'on pourrait le penser.

Nous vous proposons de soutenir plusieurs projets :

- deux projets qui concernent le groupe scolaire Sand :
  - o premier projet : « Créer de la coopération entre enfants au travers d'une production plastique », puisque c'est souvent par la création artistique que la réflexion peut venir, et en particulier avec de jeunes enfants. Il concerne les élèves de l'école maternelle, avec l'étude d'un album Jeunesse qui se concrétisera ensuite par la réalisation d'une fresque collective. Il nous est demandé une subvention exceptionnelle de 735 €,
  - o deuxième projet : « La Laïcité racontée par les enfants » ; les élèves d'une classe de CM2, donc les plus grands, seront sensibilisés à la laïcité avec un hommage à Samuel PATY, avec des débats philosophiques, l'étude de la charte de la laïcité et la création de mini-films avec un réalisateur professionnel. La demande de subvention s'élève ici à 1 850 € ;
- l'école élémentaire Roger Salengro souhaite et est en train de concrétiser la réalisation d'une fresque de la laïcité qui concerne quatre classes de cycle 3. Cette fresque collective réalisée avec un artiste graffeur va s'étaler dans le temps ; je disais tout à l'heure que la laïcité, ce n'est pas un jour au mois de décembre, mais bien toute l'année. Ce projet, qui va prendre un peu plus de temps, illustre justement ce travail de fond et sur la longue durée. La demande est ici de 1 500 €.

*(Départ de Monsieur DUEZ à 21 heures 49)*

- Enfin, le collègue Guy Mollet met en place une action qui s'intitule « Vous avez dit Laïcité ? » avec deux classes de quatrième : création de panneaux d'information à destination des autres élèves, création d'une fresque également, qui est très prisée, avec un artiste peintre calligraphe, des ateliers cuisine et, évidemment, la sensibilisation aux valeurs de la laïcité, ici à travers une expérience littéraire. Le montant de la subvention demandée est de 1 915 €.

Voilà pour ces propositions.

**M. LE MAIRE.** - Merci beaucoup.

J'ai une intervention de Monsieur THERY.

**M. THERY.** - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Je n'entrerai pas dans le détail comme l'a fait très bien Madame BLAS. Toutefois, à l'instar du maître d'école d'autrefois, qui dispensait dans le cadre de son programme éducatif et en préambule de la journée de classe la leçon de morale, les initiatives de nos élèves et enseignants sur les valeurs de la République, de la laïcité et du bien vivre ensemble sont des vecteurs importants de l'éducation civique d'aujourd'hui.

Nonobstant, force est de constater qu'il y a énormément à faire pour lutter contre les méfaits du harcèlement, de toutes les discriminations et l'atteinte portée au bien vivre ensemble.

La Ville de Lomme s'y emploie, notamment par des aides aux établissements scolaires, avec aussi les partenariats de la Solidarité laïque et de l'Unicef.

Il s'agit ici de conforter, de par notre Projet Éducatif Global et Lomme Educ', la mise en valeur de quatre différentes belles initiatives de productions artistiques et pédagogiques. Pour cette fois, trois établissements scolaires : le groupe Sand, l'école Roger Salengro et le collègue Guy Mollet.

Les valeurs éducatives prioritaires et de laïcité prônées dans cette délibération sont à même de forger la personnalité et l'apprentissage de la citoyenneté à nos élèves lommois.

Nelson MANDELA disait : « L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde ». Les beaux projets de nos écoles et collèges en sont la parfaite illustration.

Pour toutes ces raisons et en accord parfait avec cette délibération, le groupe Socialistes, Écologistes et Citoyens votera pour cette délibération.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur THERY ; merci, Madame BLAS.

Il n'y a pas d'autre demande d'intervention. Je passe au vote.

Qui soutient cette délibération ?

*(La délibération 2024/128 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

#### **2024/129 ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS – ACCESSIBILITE AUX SPECTACLES DE LA MAISON FOLIE BEAULIEU**

**M. LE MAIRE.**- Madame BLAS : accueil des nouveaux habitants.

**Mme BLAS.**- Oui, et nous allons retourner en direction de la Maison Folie Beaulieu.

Il y a presque une semaine que les nouveaux habitants de notre ville ont été accueillis ici, en notre maison commune, ils ont pu découvrir la ville, ils ont pu découvrir nos services également et ils ont pu profiter/bénéficier d'une contremarque qui permet, en échange, de profiter d'un billet de spectacle gratuit à la Maison Folie, l'idée étant, bien entendu, de faire découvrir – Joffrey, je rebondis sur les propositions de tout à l'heure – cette structure et d'aller vers de nouveaux publics.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup.

Je passe au vote, puisqu'il n'y a pas de demande d'intervention.

Qui vote pour ?

*(La délibération 2024/129 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

#### **2024/130 CONVENTIONS DE PARTENARIAT 2024-2029 ENTRE LE MUSEE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET LA VILLE POUR LA DIFFUSION DES EXPOSITIONS MOBILES « L'IMMIGRATION EN FRANCE, UNE HISTOIRE COMMUNE » ET « PARIS-LONDRES, MUSIC MIGRATIONS 1962-1989 »**

**M. LE MAIRE.**- Madame BLAS : conventions de partenariat entre le musée national de l'Histoire de l'Immigration et la Ville pour la diffusion d'expositions mobiles.

**Mme BLAS.**- Oui, Monsieur le Maire, une délibération très importante et qui, je pense, nous tient particulièrement à cœur, nous toutes et tous qui sommes réunis ici.

Je ne ferai pas un rappel dans le détail de l'importance du musée de l'Histoire de l'Immigration, qui se trouve à Paris, mais je souhaite tout de même souligner le travail immense de sauvegarde, de sensibilisation, d'information autour de la thématique de l'immigration, du rôle des migrations dans l'histoire de notre humanité et dans l'histoire, précisément, de notre pays, terre d'accueil depuis la nuit des temps, on pourrait le dire.

Aujourd'hui, on souhaite devenir « partenaire diffuseur » de ce musée de l'Histoire de l'Immigration, qui propose des expositions mobiles, expositions que l'on peut voir à Paris, mais qui ont vocation à pouvoir circuler, sur un principe assez simple, et on l'a déjà expérimenté, puisque – je le dévoile un petit peu – nous avons accueilli il y a quelques jours une de ces premières expositions, qui nous a été transmise de façon numérique et gratuitement, charge à nous de pouvoir la matérialiser sur des supports différents, divers, et ici, en l'occurrence, ce seront des panneaux, qui seront visibles et inaugurés, si vous acceptez – je vais me répéter, comme pour la précédente délibération – de voter cette délibération très importante, dès la semaine prochaine, en lien, justement, avec la Semaine de la laïcité.

Une première exposition qui est assez généraliste sur « *L'immigration en France, une histoire commune* » ; on a souhaité qu'elle soit vraiment informative.

Ensuite, nous avons opté, nous verrons quand la proposer, mais nous souhaitons en tout cas qu'elle s'intègre complètement et pleinement dans la politique éducative et culturelle de la Ville, pour une exposition qui s'intitule « *Paris-Londres, Music Migrations. 1962-1989* ».

Bien entendu, cette démarche, cette collaboration, ce partenariat, nous le souhaitons avec ce musée si important pour notre pays et dans le contexte que nous connaissons aussi – nous n'insisterons pas dessus –, parce que cela répond à nos objectifs éducatifs, le Projet Éducatif Global, qui souligne l'importance du vivre ensemble ; cela rejoint également notre politique culturelle d'aller vers, d'aller hors les murs et d'aller vers les autres publics.

Ces deux expositions, que nous exposerons, que nous offrirons au regard et à l'analyse des habitants, ont vocation ensuite à circuler sur le territoire de Lille, Lomme et Hellemmes, auprès des écoles, auprès des associations ; là-dessus, nous aurons une réflexion.

Ce projet vient également enrichir le projet ODDyssée, qui continue, qui est animé par le GRDR ; c'était l'objet d'une délibération que portait Monsieur BUTSTRAEN au précédent Conseil. Cela fait également allusion, il y a quelques années, à une exposition, à des animations, à un temps fort qui s'appelait : « Novembre sans frontières » et qui cherchait, évidemment, à sensibiliser, à questionner, mais aussi à montrer les migrations sous un aspect qui peut être positif, qui est positif.

La Ville de Lomme est une Ville solidaire, on le dit souvent, avec son tissu associatif très fort, c'est une Ville de transitions, on l'a rappelé longuement tout à l'heure, mais c'est une Ville aussi qui est citoyenne, c'est une Ville qui est engagée, et par ce partenariat avec le musée de l'Histoire de l'Immigration, nous voulons rappeler cet engagement.

Nous vous proposons donc d'accepter que nous puissions signer les conventions d'organisation avec les modalités d'accueil de ces expositions mobiles.

**M. LE MAIRE.**- Très bien.

J'ai deux demandes d'intervention : Madame ZYTKA-TARANTO, puis Monsieur DOUICHI.

**Mme ZYTKA-TARANTO.**- Monsieur le Maire, chers collègues,

Nous soutenons avec enthousiasme ce partenariat avec le musée national de l'Histoire de l'Immigration, d'abord parce que ce sujet de l'immigration, ou plutôt des migrations, a toujours été essentiel dans toutes les civilisations et à toutes les époques et il l'est toujours aujourd'hui. Les migrations sont souvent la conséquence d'une catastrophe, d'une guerre, de misère, d'une catastrophe climatique, et ces migrations sont toujours l'espoir d'une vie meilleure.

Ces déplacements, souvent forcés, bien que dramatiques pour ceux qui les vivent, sont nécessaires et même indispensables pour notre qualité d'humains. Nous avons eu la chance de rencontrer il y a quelques mois Bertrand BADIE à Lomme, et Bertrand BADIE a dit : « *La migration est l'avenir du monde* ». Chacun de nous ici ce soir, nous ne serions pas ce que nous sommes sans les multiples et incessants mouvements de populations, sans les rencontres, sans les mélanges. Vous, moi, nous avons tous, de près ou de plus loin, des origines liées à des migrations. Et c'est cette diversité de cultures, de langues, de personnes, ce sont ces rencontres, ce sont ces mélanges qui, loin de nous faire disparaître face à un autre, différent, nous enrichissent et apportent de la valeur à notre culture, à notre langue, à notre personne.

Il est donc essentiel que chacun de nous, adultes, jeunes ou enfants, nous soyons ouverts à ces différences – vous l'avez dit, Madame BLAS, tous différents et tous égaux – et que nous soyons ouverts à ces rencontres et il est essentiel que chacun de nous apprenne l'accueil de la différence sans craindre de disparaître ou sans peur d'être englouti.

Au contraire, l'avenir de notre humanité est dans cette ouverture et dans ces mélanges, et nous espérons donc que nous serons nombreux à visiter ces expositions. Nous sommes sûrs qu'elles contribueront à nous ouvrir face à la différence et nous espérons qu'elles seront suivies d'autres événements, d'autres manifestations, d'autres rencontres, avec ce même objectif d'accueil.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.**- Merci de ces propos, Madame ZYTKA-TARANTO.

Monsieur DOUICHI.

**M. DOUICHI.**- Mesdames et Messieurs, chers collègues, Monsieur le Maire,

Je vais faire un pas de côté, Monsieur le Maire, et je fais appel au professeur d'histoire.

L'immigration en France est une histoire ancienne et complexe, profondément ancrée dans l'évolution de notre pays. Depuis des siècles, la France a été et reste un pays d'accueil, un carrefour culturel et économique, attirant des populations diverses.

L'immigration pré-moderne, Antiquité et Moyen-Âge. Dès l'époque romaine, la France a vu des mouvements de populations importants : Romains, Wisigoths, Francs, Normands, etc. Ces migrations ont contribué à la formation de l'identité culturelle française. Période médiévale : les échanges commerciaux, les conquêtes ont favorisé l'arrivée des communautés étrangères, comme les marchands italiens, les artisans flamands.

Révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> : l'industrialisation a marqué un tournant dans l'immigration ; la France, alors en plein développement économique, manquait de main-d'œuvre. Des travailleurs belges, italiens, espagnols ont été massivement recrutés pour travailler dans les mines, les usines et les chantiers.

Migrations du XX<sup>e</sup> siècle, entre-deux-guerres : la Première Guerre mondiale a décimé une partie importante de la population active française. Pour reconstruire le pays, les travailleurs sont venus d'Italie, de Pologne, d'Espagne, des

colonies françaises, Afrique du Nord et Indochine. Après la Seconde Guerre mondiale, les Trente glorieuses ont marqué une période de forte croissance économique ; pour répondre aux besoins d'une main-d'œuvre abondante, des populations d'Afrique du Nord, d'Afrique sub-saharienne, du Portugal, sont arrivées en grand nombre.

Les défis de la migration temporaire, immigration post-coloniale : après les indépendances des années cinquante/soixante, les anciennes colonies ont continué d'envoyer des migrants, notamment pour des raisons économiques, familiales ou climatiques, Monsieur BECHROURI l'a rappelé tout à l'heure, sans oublier l'asile des migrations humanitaires ; la France, signataire des conventions internationales, accueille des réfugiés politiques et des demandeurs d'asile, notamment en provenance des zones de conflit : Moyen Orient, Afrique et Balkans.

Selon le guide pratique de l'intégration, un résident en France sur cinq a au moins un grand-parent étranger. Faut-il s'interroger sur notre propre identité ? Ne sommes-nous pas nous-mêmes porteurs d'une mémoire individuelle, sinon familiale, liée à un parcours migratoire ?

Conventionner avec le musée national de l'Histoire de l'Immigration, c'est aller vers un grand nombre de personnes pour informer, comprendre notre histoire, s'ouvrir sur le monde et garantir une société équitable, inclusive et respectueuse de la dignité humaine.

Pour cette initiative qui complète notre politique au travers du Projet Éducatif Global Lomme Éduc' et de sa politique culturelle, notre groupe votera bien sûr cette délibération.

Merci.

**M. LE MAIRE.** - Merci de ces propos qui se complètent pour vos trois interventions.

Je ne serai pas très long. J'ai relevé dans vos propos, Monsieur Bouchta DOUICHI, une phrase qui me questionne, parce que je n'en suis plus tout à fait sûr, pour avoir expérimenté cette histoire de près : est-ce que la France est encore un pays d'accueil ? Est-ce que la France a encore cette capacité à accueillir ?

La crise de l'accueil en France est quand même un peu datée, les lois se multiplient, plutôt coercitives, l'actualité brûlante nous le disait encore il y a quelques mois, il y a eu une vingtaine de lois qui se sont faites sur ces questions et des accords ont été mis en œuvre entre l'Angleterre et la France : les accords du Touquet, le traité de Sandhurst, etc. On voit les conséquences sur le littoral d'une protection qui devient un peu désuète et d'un renvoi de la question policière et du traitement de la frontière sur nos côtes qui posent quand même beaucoup de questions.

En même temps, on voit encore, parce que les frontières, quelles qu'elles soient, sont malléables, franchissables. Le génie humain passe au-dessus, en dessous, à côté, c'est comme cela, et depuis tous les temps. Cela pose évidemment des questions politiques, cela pose des questions financières, cela pose des questions humanitaires, pas si loin que cela de chez nous ; on a évoqué la situation de ceux de Bois-Blancs il y a encore quelques semaines avec nos amis Écologistes, mais aussi d'autres parties, ou simplement des habitants du collectif de Bois-Blancs.

Je suis heureux qu'il y ait eu cette décision prise, même un peu tardivement, par le Président du Département – je fais attention à ce que je dis, quand même, que cela ne me vaille pas les foudres du Président une nouvelle fois –, merci Monsieur le Président du Département, et l'État, via son Préfet, puisque le Préfet était aussi à l'écoute pour faire une mise à l'abri, et aujourd'hui, certes, ce n'est pas parfait, mais il y a eu cette mise à l'abri de ces 70 jeunes au moins, mineurs ou pas mineurs, le débat peut avoir lieu sur la question de la minorité, mais quand on a froid et qu'on a 18 ans, 17 ans ou 19 ans, je ne vois pas trop la différence, et quand on a faim, c'est pareil. Il est bien que cette mise à l'abri ait eu lieu ; cela ne règle pas forcément la situation complètement, à Lille ou ailleurs.

Ce que vous avez dit, c'est un peu cela : c'est de chercher au plus tôt, de produire un peu d'intelligence ou de compréhension d'un monde dans lequel on vit et qui est quand même compliqué et de lutter contre des lignes qui sont parfois un peu fascisantes – je le dis ainsi – sur les boucs émissaires, et le bouc émissaire, si ce n'est pas le voisin, c'est souvent, très souvent, l'étranger, quel qu'il soit.

Merci de vos propos et de cette proposition très intéressante. Je veux saluer Benjamin STORA, qui est l'historien de la décolonisation, mais qui est aussi le Directeur – le patron – de ce musée à découvrir, qui est un superbe musée, un peu méconnu, de la Porte Dorée ; vraiment, allez-y, vous serez subjugués par cette histoire et ce qui s'est produit.

Je passe au vote, pour ne pas trop tarder.

Qui vote pour cette délibération ?

*(La délibération 2024/130 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

## **2024/131 SOUTIEN A L'INNOVATION PEDAGOGIQUE DANS LES ECOLES PRIMAIRES - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

**M. LE MAIRE.**- Madame BLAS, vous terminez avec le soutien à l'innovation pédagogique dans les écoles.

**Mme BLAS.**- C'est un appel à projets expérimental que nous avons lancé à destination des écoles, en complémentarité avec l'Éducation nationale, je dirais « main dans la main avec l'Éducation nationale ». Je tiens à rappeler la qualité de nos échanges et du travail que nous réalisons ensemble et qui consiste à tenir compte des évolutions pédagogiques, et notamment d'une meilleure prise en compte des enfants en situation de handicap ou avec des besoins particuliers, des évolutions pédagogiques qui tiennent compte également de l'environnement, de l'extérieur, et c'est ici toute la notion de la classe du dehors.

Nous sommes sollicités ici pour accompagner trois projets :

- D'abord, l'école élémentaire Léon Blum : « Aménager l'espace classe au service des apprentissages » – c'est ce que l'on appelle plus simplement une classe flexible –, avec du matériel ; cela peut être un bureau-vélo (vous avez les enfants à leur bureau mais qui pédalent), cela peut être simplement des élastiques qui sont attachés, c'est, par exemple, ce qu'on appelle des « culbuto » – je parle en connaissance de cause, j'ai cela dans ma classe –, cela peut être des casques antibruit, tous ces éléments qui ne sont absolument pas des gadgets, mais vraiment des outils pédagogiques qui permettent aux enfants de se reconcentrer, d'avoir un meilleur confort, d'avoir une meilleure attention, et je peux vous assurer que l'on voit très rapidement les résultats de ces objets pédagogiques. Ici, il nous est demandé d'accompagner ce projet à hauteur de 3 477 €.
- Ensuite, l'école Voltaire-Sévigné : c'est la même chose, il s'agit aussi ici de pouvoir aménager un espace flexible dans les salles de classe.  
Il nous est demandé de les accompagner à hauteur de 5 000 €.
- Enfin, école élémentaire Roland-Lamartine : là, on est dans la classe du dehors, puisqu'on nous sollicite à hauteur de 941 € pour l'aménagement du jardin pédagogique de l'école, avec des carrés potagers et du petit mobilier, et une éducation au développement durable, évidemment.

Voilà ce qui nous est ici proposé dans cette délibération.

**M. LE MAIRE.**- J'ai une demande de Madame ZYTKA-TARANTO.

**Mme ZYTKA-TARANTO.**- Monsieur le Maire, chers collègues,

On l'a déjà dit à maintes reprises ce soir, la Ville de Lomme est très soucieuse de l'éducation et de la scolarisation des enfants et investit régulièrement dans ce sujet.

Ces projets de jardins pédagogiques et de classes flexibles nous semblent particulièrement intéressants, et notamment parce que ce sont autant de moyens qui permettent à tous les enfants d'aimer l'école, d'y apprendre et de s'y épanouir.

Le jardin pédagogique est un support qui ouvre vers nombre de sujets enseignés à l'école. Les légumes et les fleurs ne pousseront pas tout seuls, il faudra préparer la terre, planter, tailler, surveiller, arroser, cueillir, le tout avec force ou avec délicatesse, avec attention, avec méthode, et de multiples bénéfices découleront de ces gestes, de ces actes, comme, par exemple, la perception concrète de l'espace et du temps, avec notamment le rythme des saisons, comme l'apprentissage d'un suivi méthodologique, comme l'accès à la lecture au travers de recherches documentaires sur les plantes et j'en passe.

Le jardin pédagogique, comme la classe flexible, vont permettre à des enfants d'être en mouvement, ce qui est essentiel pour leur bon développement, et notamment sur cette classe avec du matériel flexible, cela fait penser qu'il est prouvé par des chercheurs que nos performances à tous, nos performances de concentration, de mémorisation, sont meilleures quand le corps est en mouvement. Qui n'a pas déjà appris un texte en déambulant dans sa maison, par exemple ? Et pour les enfants, cette règle est encore plus vraie.

Pour certains enfants, il est très contradictoire d'exiger d'eux l'immobilité corporelle en même temps que la vivacité d'esprit, et d'autres ont, au contraire, besoin de se poser pour penser, pour mémoriser.

Bien sûr, nombre de jeunes élèves vont s'adapter plutôt bien aux contraintes scolaires, mais nous pensons aussi à ces enfants qui doivent tellement se contenir pour rester assis sur leur chaise qu'ils ne peuvent pas écouter, qu'ils ne peuvent pas se concentrer ou apprendre et qui vont très vite se retrouver en difficulté, voire en échec scolaire.

Il est donc plus que probable que les apprentissages et le bien-être de tous seront améliorés s'ils ont le choix entre s'asseoir ou rester debout, entre bouger, se balancer, se concentrer à plat ventre ou assis sur un ballon ou rester immobiles sur une chaise. Ces outils, vous l'avez dit, Madame BLAS, ne sont ni des détails ni des gadgets. Les enfants qui les utiliseront auront des moyens supplémentaires pour réussir leur scolarité.

Bien sûr, nous attendons avec beaucoup d'intérêt le retour des enseignants qui les auront pratiqués et nous espérons leur généralisation dans les écoles de Lomme.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.**- Merci de l'incitation pédagogique et financière à le faire. Merci beaucoup pour eux.

Je passe au vote.

Qui vote cette délibération ?

*(La délibération 2024/131 est adoptée à l'unanimité.)*

**2024/132 SUBVENTION A L'ASSOCIATION «LA SAUVEGARDE DU NORD» POUR LE LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT (LAEP)**

**M. LE MAIRE.**- Madame GRASSELLI : subvention à l'association « La Sauvegarde du Nord ».

**Mme GRASSELLI.**- Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Il s'agit de la seconde délibération touchant à la petite enfance. La réponse aux priorités petite enfance passe également par le soutien aux associations gestionnaires d'équipements petite enfance. La Sauvegarde du Nord déploie le dispositif de parentalité « lieu d'accueil enfant-parent » au service du territoire.

Situé au sein de la maison de la petite enfance Suzanne Lacore et destiné aux futurs parents, aux parents et à leurs enfants âgés de 0 à 3 ans, le LAEP est un lieu d'échange et d'accompagnement des préoccupations parentales.

Conformément à la convention pluriannuelle entre l'association « La Sauvegarde du Nord » et la Ville renouvelée pour une durée de trois ans par délibération du 12 avril 2023, la Ville apporte son concours financier à l'association par le versement d'une subvention annuelle de 9 655 €, en une seule fois. Pour ce faire, il est proposé de modifier par voie d'avenant les modalités de versement.

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir :

- **AUTORISER** le versement en une seule fois d'une subvention d'un montant de 9 655 € ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant modifiant les modalités de versement de la subvention à l'association « La Sauvegarde du Nord » pour 2024 ;
- **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants.

**M. LE MAIRE.**- On va faire tout cela, Madame GRASSELLI, évidemment.

Qui vote cette délibération ?

*(La délibération 2024/132 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

## **2024/133 GUNGUETTE EPHEMERE 2025 AU PARC URBAIN DE LOMME « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET »**

**M. LE MAIRE.**- Monsieur LIPOVAC, vous reprenez la parole sur la guinguette éphémère 2025 au parc urbain de Lomme, avec un propos peut-être un peu plus général, si j'ai bien compris.

**M. LIPOVAC.**- Merci, Monsieur le Maire.

En effet, le parc naturel urbain est un écrin de biodiversité, on a tout un ensemble d'actions qui sont menées pour préserver la biodiversité sur site, raccorder aussi le site au reste de la ville avec la trame verte et, en l'occurrence, sur le site, c'est la création de mares, de micro-forêts – j'en parlais tout à l'heure – et il y a aussi cette ambition d'ouvrir un peu plus le parc, de le valoriser, de permettre aux Lommoises et aux Lommois d'en profiter pleinement et, en l'occurrence, de développer un certain nombre d'animations.

En termes d'ouverture, il y a, dans le cadre du budget participatif, en tout cas pour l'année prochaine, l'idée d'avoir une tyrolienne sur site, d'avoir un kiosque aussi, en faveur des danses urbaines.

La proposition de ce soir vise, finalement, à lancer un appel à manifestation d'intérêt pour mettre en place une guinguette éphémère sur la période estivale de 2025, en gros sur juillet et août de l'année prochaine.

Il est proposé, par le biais de cette délibération :

- de lancer cet appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner un ou plusieurs porteurs de projet, en vue d'organiser la guinguette, avec des activités qui vont se vouloir festives, conviviales, mais aussi respectueuses de l'environnement ;
- de fixer les objectifs de l'appel autour de critères, en particulier une restauration légère et des boissons qui privilégient des produits locaux et des démarches écoresponsables ;
- de permettre aussi une programmation culturelle et musicale adaptée à tous les âges ;
- de garantir les normes de sécurité, d'hygiène, mais aussi de tranquillité publique.

Il est demandé ce soir au Conseil de bien vouloir :

- APPROUVER les modalités d'organisation de la guinguette éphémère, qui se déroulera au parc naturel urbain du 18 juillet au 17 août 2025 ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes relatifs à l'organisation de l'événement.

**M. LE MAIRE.**- On finira d'abord le débat.

Monsieur GROSSE pour la première intervention, Monsieur DHELIN, puis Madame HARIZI.

Monsieur GROSSE.

**M. GROSSE.**- Monsieur le Maire, chers collègues,

Nous avons effectivement la chance à Lomme d'avoir cet espace naturel qu'est le parc urbain, mais, comme Monsieur LIPOVAC l'a très clairement annoncé, l'objectif aussi est de valoriser ce parc, de façon à ce que les Lommoises et les Lommois puissent se l'approprier et, effectivement, la programmation d'événements et d'activités nouvelles autour du parc nous paraît intéressante et nous accueillons favorablement cet appel à manifestation d'intérêt pour une guinguette éphémère.

Cependant, un petit regret de notre part, et nous en avons discuté lors de la commission, concerne la durée limitée de cette « expérimentation » : un mois, cela nous paraît peut-être une première étape, et nous vous invitons à réfléchir, si cela a été un succès, évidemment, et si l'expérimentation est positive, à élargir la plage de cette guinguette éphémère, peut-être moins éphémère dans le futur.

Je terminerai par vous dire que, personnellement, je n'utiliserai pas trop le kiosque de danses urbaines ni la tyrolienne, mais que je suis impatient, lorsque la météo le permettra, d'aller me désaltérer à la guinguette éphémère.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.**- Il ne faut jamais dire « jamais », Monsieur GROSSE, on en reparlera... (*Sourires*)

Monsieur DHELIN.

**M. DHELIN.**- Vous nous montrerez l'exemple, Monsieur le Maire ! (*Rires*)

Cela a été dit par Monsieur LIPOVAC, cette installation de la guinguette, évidemment, est dans le prolongement du développement de cet espace nature.

D'abord, saluer le travail réalisé par les agents sur site, qui travaillent par tous les temps pour aménager, entretenir, nettoyer ce parc qui est toujours dans un état impeccable. Allez vous promener, il est toujours propre, c'est incroyable, sur 30 hectares ! Je me tourne vers Cécile MESANS, qui transmettra nos félicitations à l'équipe.

C'est quand même un parc de 30 hectares, qui est le deuxième plus grand parc de notre ville de Lille-Lomme-Hellemmes après la Citadelle, c'est-à-dire qu'on a là un joyau que tout le monde voudrait avoir et qui commence quand même à être mieux connu des habitants de la métropole. On dit toujours qu'il n'y a pas beaucoup de monde ; en fait, finalement, quand on y va le dimanche, par exemple, ou le samedi, il finit par quand même y avoir du monde et c'est une très bonne chose.

Beaucoup d'aménagements ont été réalisés lors du précédent mandat et la question est toujours celle de cet équilibre qui a été évoqué entre il faut qu'il y ait du monde, mais à la fois, c'est un endroit de biodiversité, et comment on garde cet équilibre ; je pense que c'est quand même une question qu'il faut continuer à se poser, de manière à garder vraiment les zones naturelles qui ont été préservées comme telles et des endroits où il y a davantage de monde, comme l'endroit où va être proposée la guinguette.

Cette délibération vient conforter cette attractivité, bien sûr. Juste pour rappeler que cette proposition avait été faite dans un document qui avait été validé en 2018. La politique prend du temps parfois. On est donc très content que cela se réalise aujourd'hui.

Mais l'équilibre est fragile entre la protection du milieu naturel et l'envie d'en faire profiter. On refait une proposition qu'on a faite depuis très longtemps, et cette proposition serait d'ouvrir davantage la ferme pédagogique sur le parc en la transformant en un centre d'éducation à l'environnement et à la nature. D'ailleurs, en son temps, nous avons emmené toute l'équipe du parc et de l'espace vert à Grande-Synthe, où il y avait un centre d'éducation à la nature et il nous avait semblé que ce centre était tout à fait intéressant. On refait donc cette proposition, tout en gardant les missions pédagogiques de la ferme.

Cette ouverture permettrait de recentrer les animations et les manifestations sur la protection des milieux naturels, et d'ailleurs, l'exemple de la Fête de la nature en juin, qui est toujours un grand succès, montre qu'il y a vraiment un intérêt pour ces choses-là. À chaque fois, on est étonné par le monde qu'il y a à cette fête. C'est une proposition que l'on remettra en débat dans les années qui viennent pour cette protection de la nature.

Alors oui, il faut renforcer cette attractivité, mais cela doit rester dans la protection du milieu naturel, et on en profite pour dire que l'attractivité du parc, c'est son accessibilité, et aller aujourd'hui au parc urbain à pied ou à vélo, c'est le parcours du combattant, cela relève de l'exploit. Alors, on vous demande à nouveau qu'un fléchage vélos et piétons soit réalisé sur le tracé de la trame verte à partir des Rives de la Haute-Deûle jusqu'au parc urbain, à travers le parc de la Maison des Enfants, le quartier rénové de la Mitterrie, qui est terminé maintenant, donc le passage existe, et la passerelle

au-dessus de la rocade, que très peu de gens connaissent. À chaque fois qu'on emmène des gens, ils disent : « Ah bon, on peut passer par-là ? »

Vous nous avez dit plusieurs fois que vous étiez favorable à ce fléchage. Il nous semble que le coût ne doit pas être très important et que c'est plus un problème de volonté politique que d'investissement, donc on compte sur vous pour le réaliser rapidement et on vous donne rendez-vous en juillet prochain à la guinguette pour boire un verre pour fêter ce nouveau fléchage, à vélo !

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur DHELIN. Chiche !

Madame HARIZI, s'il vous plaît.

**Mme HARIZI.**- Monsieur le Maire, chers collègues,

Je suis particulièrement heureuse de voir cette délibération présentée aujourd'hui, car elle concrétise un projet sur lequel j'ai eu la chance de travailler en tant qu'Adjointe au développement économique.

L'appel à manifestation d'intérêt pour la guinguette éphémère au parc urbain est une étape clef pour préparer un été 2025 dynamique et attractif. Ce projet incarne notre volonté de valoriser les acteurs locaux, de soutenir l'économie lommoise et d'offrir aux habitants un lieu de partage et de convivialité.

L'un des objectifs principaux est de dynamiser un parc urbain par le biais d'activités festives, mais également respectueuses de l'environnement. Ce travail reflète notre capacité à innover, tout en répondant aux attentes des Lommois.

Je suis convaincue que cette initiative apportera une véritable valeur ajoutée à notre territoire, tant sur le plan économique que social.

C'est pourquoi nous voterons cette délibération avec enthousiasme, convaincus qu'elle permettra de faire de l'été 2025 un moment fort pour notre ville.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup, Madame HARIZI.

Je fais quelques mots de réponse, si tu permets.

Durée limitée, oui, mais cela a été dit dans les interventions des uns et des autres, c'est un premier jet et on regarde comment cela fonctionne avant d'aller peut-être un peu plus loin ou plus longtemps sur la guinguette. Il faut regarder un peu ce qui se passe aux alentours, que ce soit à Lambersart, à Marquette ou à Wambrechies, la mode des guinguettes, dans leurs aspects aussi très positifs et, parfois, avec un peu plus de difficultés sur le nombre de personnes, sur la gestion des flux, peut-être sur la sécurité, sur les consommations.

Comme on est prudent sur ce sujet, puisque c'est un écrin auquel on tient, on teste et on verra ce qu'il en est pour l'année suivante.

L'équilibre stable, cher Vincent, c'est ce dont on parle ; on a eu le débat ici il y a quelques mois sur presque... je ne dis pas « la folie », parce qu'il ne faut quand même pas pousser, mais l'outrecuidance qu'on avait de mettre un festival de 15 000 personnes sur le parc. J'ai vu des choses incroyables encore sur les réseaux sociaux : « on va tuer le parc », « ils sont fous », « ils suppriment le feu d'artifice et ils mettent 15 000 festivaliers dans le parc », « il y aura des problèmes de sécurité », etc.

On a fait la preuve qu'on était plutôt sérieux, on était vigilant, on a quand même aussi pris beaucoup de précautions pour que cela se passe bien et on prend d'ailleurs beaucoup de précautions pour le prochain, parce qu'il y aura quand même un appel à manifestation d'intérêt avec ceux qui seront choisis pour le prochain festival.

Ont été nommés les différents projets ; je l'ai dit tout à l'heure, nous avons quand même été lauréats du premier budget participatif ; d'ailleurs, Hélène MOENECLAËY viendra la semaine prochaine à Lomme pour pouvoir en discuter. Je crois que c'est un projet de 300 000 €, le projet de la Métropole ; c'est donc quand même un projet très important, avec culture urbaine hip-hop – cela rappelle d'autres sujets –, la tyrolienne, qui est un succès, puisque cela a été voté au budget participatif lillois ; on a obtenu quasiment 600 k€ au budget participatif lillois sur tous nos projets, donc cela fait 600 k€ de plus d'investissements, notamment sur la culture et le sport, et notamment au parc, donc la guinguette, évidemment. Les mares : 250 000 € financés par Lille pour les postes observatoires avec le projet LPO ; en ce moment, c'est un peu gadouilleux, mais on est allé sur place pour des plantations de la micro-forêt avec BeeForest, etc.

Il est vrai que se pose, non plus simplement la question de ce qui se passe à l'intérieur du parc, mais aussi de comment on y va et comment on en sort.

Chiche, enfin, on mettra en actes ce qu'on a promis ! Je me rappelle d'une balade à vélo, Monsieur DHELIN, vous vous rappelez, il y a deux ou trois ans, je ne sais plus trop, où nous avons emprunté à vélo la passerelle en question pour déboucher sur le parc notamment. Après, il y a des choses que nous demandons avec vaillance, avec beaucoup de raison et de conviction à la MEL, sans que nous soyons totalement entendus ; c'est vrai sur le bus qui s'arrête avant la clinique de la Mitterie, qui pose une question de desserte notamment du stade, et donc de la ferme et du parc si vous prenez ce côté, qui pose la question de la manière dont on peut arriver un jour à vélo sur le parc du côté rue du Grand But, c'est la concrétisation demain de Vélo+ sur tout le linéaire de l'avenue de Dunkerque et, en prenant à droite, sur la rue du Grand But, puisqu'il y aura une voie vélo aussi dessus, et, ce matin, on était en réunion sur les résidences étudiantes, la livraison un jour d'un vrai parvis, qui puisse faire la liaison entre la station de métro, les résidences, la trame verte, pour arriver devant le parc, là où, aujourd'hui, on a plutôt des parkings P3, que vous connaissez aussi bien que moi, qui sont dans un état difficile souvent tout au long de l'année, et j'oublie quelques autres projets qualitatifs encore sur le parc.

C'est une délibération qui entre dans un propos plus général, mais vous avez raison de rappeler la dimension du parc et le poids qu'il pourrait avoir à l'échelle de la ville de Lille et de la métropole de Lille, mais « *La Voix du Nord* » – pour le coup, je parle sous couvert du journaliste qui est présent et qui m'écoute – fait souvent, de plus en plus, des papiers sur le parc ; je me souviens de papiers qui mettaient en exergue les cinq/six parcs les plus importants de la métropole lilloise, le parc urbain est désormais toujours nommé, bien identifié, et il est vrai que l'éclairage du succès du festival, qui était quand même une prise de risque sensible, montre que nous avons raison, à la fois d'œuvrer dans ce sens et, en même temps, de protéger la faune, la flore, la biodiversité, et, évidemment – j'ai oublié, merci de me le rappeler –, ce ne sera pas forcément le projet sur lequel nous avons travaillé ensemble, cher Vincent, sur la ferme éducative, mais le projet du mandat, même s'il sera un peu décalé, est aussi la Maison de l'alimentation durable sur la ferme, et ce projet, nous en reparlerons d'ici la fin du mandat pour présenter peut-être au Conseil là où nous en sommes aujourd'hui sur les scénarios autour d'un démonstrateur d'une Ville en TransitionS, mais il me semblait que vous-même étiez allé dans le grand nord visiter des structures de ce type il y a quelques années à Grande-Synthe.

**M. DHELIN (hors micro).** - Je l'ai dit, Monsieur le Maire, mais vous étiez en train de parler à votre voisin. *(Rires)*

**M. LE MAIRE.** - Merci ! Toujours aimable, Monsieur DHELIN ! Merci beaucoup.

Je passe au vote.

Qui vote cette délibération ?

*(La délibération 2024/133 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie pour notre future guinguette et surtout pour les Lommois.

## 2024/134 PRIMÉ A L'ACHAT DE VELO ET ACCESSOIRES 2024 - ENVELOPPE SUPPLEMENTAIRE

**M. LE MAIRE.**- Madame MORELLI : prime à l'achat de vélo.

**Mme MORELLI.**- Merci, Monsieur le Maire.

En préambule, peut-être un petit rappel de la démarche de demande de la prime vélo ou accessoires :

- pour la version papier, un seul point de dépôt des dossiers : l'Hôtel de Ville ;
- pour la version informatique, il y a deux modes de dépôt : sur le site internet de la Ville ou directement par mail au service.

Pourquoi cette délibération ?

Les services ont découvert l'existence d'un bug informatique isolé suite à l'appel d'un Lommois qui demandait des nouvelles de sa prime alors que son dossier n'avait pas été reçu. Après enquête, un tableau de l'ensemble des demandes de primes par le biais du site internet a été constitué par l'entreprise qui a monté la solution logicielle. Une comparaison nom par nom et dossier par dossier a été faite entre toutes les demandes recensées dans le tableau et celles reçues directement par mail. Il y avait un écart de 41 dossiers, donc 41 dossiers qui n'avaient pas été reçus.

Toutes les personnes ont été contactées individuellement. J'en profite ici pour remercier les services : Maud DE REKENEIRE et Jean-Michel DUBUS, qui ont fait ce travail assez fastidieux.

À ce jour, 27 dossiers au total ont été instruits pour la somme de 3 155,58 €, soit 15 primes vélo et 12 primes accessoires.

La délibération porte sur une enveloppe de 4 500 € pour régulariser la situation et permettre éventuellement de payer les dossiers qui seraient encore manquants.

Bonne nouvelle : le bug informatique est résolu.

Pour vous donner quelques petites informations supplémentaires, en 2024, on a 205 primes vélo et 131 primes accessoires, soit 109 vélos classiques, 88 vélos à assistance électrique et 8 vélos cargos. Pour rappel :

- en 2020, il y a eu 185 primes ;
- en 2021 : 274 ;
- en 2022 : 245 ;
- en 2023 : 270.

Si vous êtes forts en calcul mental, cela fait un total de 1 310 primes.

Merci pour votre attention.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Madame MORELLI.

Je n'ai pas de demande d'intervention.

Qui vote pour cette délibération ?

*(La délibération 2024/134 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

**2024/135 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION GROUPEMENT COMMERCIAL LOMME REPUBLIQUE MARAIS DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE NOËL DE LOMME 2024**

**M. LE MAIRE.**- Madame HARIZI, deux délibérations pour vous à suivre sur :

- la subvention exceptionnelle à l'association Groupement commercial Lomme ;
- la dérogation au principe du repos dominical.

**Mme HARIZI.**- Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues,

Le marché de Noël de Lomme est devenu un élément incontournable de notre ville, un véritable rendez-vous festif qui attire chaque année un grand nombre de visiteurs et dynamise notre commerce local. C'est une occasion unique de valoriser notre tissu économique et aussi social, en créant des moments de partage et d'échange.

Cette année, le Groupement commercial Lomme République Marais, acteur essentiel du dynamisme économique de notre ville, a exprimé le souhait de s'impliquer pleinement dans cette manifestation phare. Pour cela, l'association propose d'organiser une tombola festive qui s'étendra sur toute la ville et sur le marché de Noël. Ce projet permettra de mettre en avant nos commerçants locaux et de renforcer l'attractivité de cet événement déjà si apprécié.

Pour soutenir cette belle initiative et permettre à l'association de la mettre en œuvre dans les meilleures conditions, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 5 000 € au Groupement commercial Lomme République Marais.

En soutenant ce projet, la Ville réaffirme son engagement pour le commerce local et pour les associations qui participent activement à l'animation et au rayonnement de Lomme. C'est un investissement pour notre ville, pour notre dynamisme économique et pour la convivialité qui fait de Lomme un lieu où il fait bon vivre.

Je vous invite donc, Mesdames, Messieurs, à soutenir cette délibération et à exprimer votre accord pour l'attribution de cette subvention.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup.

Monsieur GRILLET.

**M. GRILLET.**- Monsieur le Maire, je vous propose de faire une seule déclaration pour la délibération 135, que Karima vient d'évoquer, la 140 et la 141 qui seront présentées par Claudie LEFEBVRE ensuite.

Merci.

**M. LE MAIRE.**- Après ?

**M. GRILLET.**- Oui.

**M. LE MAIRE.**- OK, très bien ; j'ai suivi. Merci beaucoup.

Qui souhaite voter cette délibération ?

*(La délibération 2024/135 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

**2024/136 DEROGATION AU PRINCIPE DU REPOS DOMINICAL DANS LES ETABLISSEMENTS DE  
COMMERCE DE DETAIL - ANNEE 2025**

**M. LE MAIRE.**- Madame HARIZI.

**Mme HARIZI.**- Comme chaque année, je vous présente la délibération concernant la dérogation au principe du repos dominical pour les commerces de détail. Cette dérogation permet d'autoriser jusqu'à huit dimanches d'ouverture par an afin de répondre aux besoins économiques locaux.

Pour l'année 2025, Lille, Lomme et Hellemmes ont proposé un calendrier harmonisé de huit dimanches d'ouverture. Ce calendrier inclut les sept dates communes à la Métropole européenne de Lille, ainsi que le dimanche 7 septembre pour la Braderie de Lille.

Les dimanches concernés sont donc le 12 janvier, 29 juin, 31 août, 30 novembre, 7 septembre – le dimanche de la Braderie de Lille –, les 7, 14 et 21 décembre.

Je vous propose donc d'adopter ce calendrier pour 2025, en harmonie avec les autres Communes de la MEL, tout en respectant le principe de repos dominical.

Merci.

**M. LE MAIRE.**- Merci.

Il y a deux demandes d'intervention : Monsieur LEROY et Monsieur LEMIERE.

**M. J. LEROY.**- Monsieur le Maire, chers collègues, Madame HARIZI,

Vous le savez, nous nous sommes toujours opposés à cette délibération qui revient chaque année au Conseil communal.

Une nouvelle fois, nous vous rappelons que, pour nous, permettre aux travailleuses et travailleurs de passer des moments avec leurs proches, de se reposer, de consacrer du temps à leurs loisirs, est plus important que le profit, la consommation, voire l'hyperconsommation, ou permettre aux Lommoises et aux Lommois de passer toujours plus de temps dans les centres commerciaux et les commerces.

Bien entendu, nous soutenons le commerce local et indépendant à Lomme, mais nous pensons que cette délibération n'est en rien nécessaire au bon développement de ce type de commerce. Les ouvertures exceptionnelles le dimanche permettent en effet surtout aux grandes surfaces et aux géants du commerce d'augmenter leurs profits et servent un modèle de société auquel nous nous opposons.

C'est dans cette logique que vous connaissez que nous voterons contre cette délibération, comme chaque année.

Merci.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup, Monsieur LEROY.

Monsieur LEMIERE.

**M. LEMIERE.**- Monsieur le Maire, chers collègues,

La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron », prévoit de nouvelles dérogations au principe du repos dominical.

L'accord du Conseil municipal est requis dès lors que plus de 5 dimanches sont concernés par cette mesure. Le repos dominical peut être supprimé dans la limite de 12 dimanches par an. La loi autorise le travail dans ces nouvelles conditions lorsque les salariés sont volontaires et que l'employeur a obtenu un accord collectif, en particulier sur les compensations salariales.

Dès lors, dans un contexte de chômage massif et où les exemples de précarité juridique et économique sont légion, comme le fort taux de contrats de travail à temps partiel, de CDD, d'intérim, la faiblesse de rémunération, le salarié à qui l'employeur demandera de se porter volontaire pour travailler le dimanche ne sera pas en capacité de s'y opposer.

Le Parti Communiste Français réaffirme que l'interdiction du travail le dimanche a été et reste une conquête sociale majeure. De nombreux syndicats et de nombreux partis politiques se sont et se sont toujours opposés aux mesures régressives prévues dans la loi Macron. Celles-ci participent à l'achèvement de la destruction du Code du travail, qui était auparavant un instrument de protection des salariés.

Pour ces raisons, le groupe Communistes, Républicains et Citoyens votera contre cette délibération.

Merci de votre écoute.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur LEMIERE. Au moins, c'est clair.

Je passe au vote.

Qui vote cette délibération ? (*Le groupe des élus Socialistes, Écologistes et Citoyens, Monsieur DUEZ, Madame DE RUYTER et Monsieur GROSSE.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

Qui vote contre ? (*Madame GRASSELLI, Monsieur LEMIERE, Monsieur VANHEE, Madame ZYTKA-TARANTO, Monsieur DHELIN, Monsieur BECHROURI et Monsieur J. LEROY.*)

(*La délibération 2024/136 est adoptée à la majorité.*)

Merci beaucoup.

**2024/137 CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS**

**M. LE MAIRE.-** Monsieur BUTSTRAEN : conventions d'objectifs et de mise à disposition de locaux ; il n'y a pas de souci ?

**M. BUTSTRAEN.-** Non, Monsieur le Maire, et vu l'heure, je vous propose de ne pas lire l'ensemble du tableau des conventions... *(Rires)*

... et simplement vous autoriser à signer ces 11 conventions d'objectifs et de mise à disposition des locaux pour ces associations.

**M. LE MAIRE.-** Je vote pour, tout de suite ! *(Rires)*

Je passe au vote.

Qui vote pour la délibération de Monsieur BUTSTRAEN ?

*(La délibération 2024/137 est adoptée à l'unanimité.)*

**2024/138 AVANCE SUR LES SUBVENTIONS CONSENTIES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

**M. LE MAIRE.-** Monsieur BUTSTRAEN : avance sur les subventions consenties aux associations.

**M. BUTSTRAEN.-** Aussi rapidement... C'est une délibération qu'on voit chaque année : afin de permettre de faire face à des dépenses de fonctionnement en début d'année 2025, il vous est proposé une avance de subvention pour deux associations : le CRAC et LLMH.

**M. LE MAIRE.-** Merci beaucoup.

Je n'ai pas de demande d'intervention.

Qui vote pour ?

*(La délibération 2024/138 est adoptée à l'unanimité.)*

Merci beaucoup.

**2024/139 AVENANTS AUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF RELATIVES AUX ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) POUR LA VILLE DE LILLE ET SES COMMUNES ASSOCIEES D'HELLEMMES ET DE LOMME POUR 2024 - CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF RELATIVES AUX ACCUEILS DE LOISIRS PERI ET EXTRASCOLAIRES (PSO) POUR LA VILLE DE LILLE ET SES COMMUNES ASSOCIEES D'HELLEMMES ET DE LOMME - CONVENTIONS ASRE POUR LES VILLES D'HELLEMMES ET DE LOMME - 2025-2029**

**M. LE MAIRE.**- Monsieur BUTSTRAEN : les avenants aux conventions d'objectifs et de financement des ALSH.

**M. BUTSTRAEN.**- Un peu plus long cette fois-ci... (*Sourires*)

Lors de la signature de la dernière convention d'objectifs et de gestion, le Conseil d'administration de la CNAF a décidé de renforcer le soutien financier des CAF aux centres de loisirs. Ces nouvelles mesures portent, en temps périscolaire, sur :

- l'aide spécifique aux rythmes éducatifs ;
- la création d'un bonus inclusif ;
- l'intégration des temps de repas ;
- l'intégration du Plan Mercredi.

Pour les temps extrascolaires, ces nouvelles mesures portent sur :

- la création d'un bonus ;
- la création d'un bonus inclusif.

Ces avenants prennent effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024.

Il convient donc de renouveler la convention d'objectifs et de financement relative aux équipements ALSH de la Commune associée de Lomme à échéance du 31 décembre.

Il vous est donc demandé de bien vouloir :

- AUTORISER Monsieur le Maire à :
  - signer les conventions d'objectifs et de financement péri et extrascolaires de la Commune ;
  - renouveler et signer avec la CAF du Nord les conventions d'objectifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2029.

Voilà, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Monsieur BUTSTRAEN.

Qui vote cette délibération ?

*(La délibération 2024/139 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

**2024/140 AIDE A LA RENOVATION DES LOCAUX DANS LE CADRE DU PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DU SOUTIEN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DU COMMERCE DE PROXIMITE LOMMOIS**

**M. LE MAIRE.**- Madame LEFEBVRE, vous allez finir presque le Conseil, à l'exception de l'intervention après de Madame MESANS.

La première : l'aide à la rénovation des locaux.

**Mme LEFEBVRE.**- Le 19 juin 2024, a été adopté le Plan d'actions en faveur du soutien et de l'accompagnement du commerce de proximité lommois.

La Commune propose une aide financière dédiée aux commerçants et aux artisans à la rénovation des locaux dans trois domaines spécifiques :

- la rénovation énergétique des locaux ;
- la mise en accessibilité des locaux ;
- la rénovation des devantures commerciales.

Les conditions d'éligibilité sont :

- d'être artisan ou commerçant implanté à Lomme ;
- et d'être situé en dehors des galeries marchandes.

Il est demandé d'autoriser le versement des aides à la rénovation des locaux dans les conditions mentionnées ci-dessus.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup.

Je n'ai pas de demande d'intervention ; Monsieur GRILLET, vous interviendrez après, sur la délibération 2024/141 ?  
(*Monsieur GRILLET acquiesce.*)

Qui soutient cette délibération ? Qui vote pour ?  
(*La délibération 2024/140 est adoptée à l'unanimité.*)

Je vous remercie.

#### **2024/141 AIDE AU LOYER COMMERCIAL DANS LE CADRE DU PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DU SOUTIEN ET DE L' ACCOMPAGNEMENT DU COMMERCE DE PROXIMITE LOMMOIS**

**M. LE MAIRE.**- Madame LEFEBVRE, la suite.

**Mme LEFEBVRE.**- Toujours en référence à la délibération du 19 juin 2024 relative au Plan d'actions en faveur du soutien et de l'accompagnement du commerce de proximité lommois, pour dynamiser le tissu économique et renforcer l'attractivité commerciale de la commune, il est donc proposé un dispositif d'aide au loyer commercial d'un montant de 300 € par mois pendant trois mois consécutifs maximum.

Les conditions d'éligibilité sont :

- d'être artisan ou commerçant nouvellement implanté à Lomme ;
- et d'être situé en dehors des galeries marchandes.

Par cette délibération, il vous est demandé d'autoriser le versement de cette aide au loyer commercial.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup.

Monsieur GRILLET.

**M. GRILLET.**- Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Le commerce local, faut-il le rappeler, a beaucoup souffert ces dernières années, notamment pendant la pandémie, malgré quelques aides des pouvoirs publics, et souffre encore beaucoup de la concurrence des grandes surfaces, dont le modèle est aujourd'hui questionné, entraînant d'ailleurs des réductions de surfaces commerciales et des licenciements, mais surtout aussi du e-commerce, dont la part ne cesse de progresser.

Le commerce local est indispensable, au même titre que les associations. Il est source de contacts humains, d'échanges. Il contribue au vivre ensemble, au dynamisme et à l'attractivité de la cité. En effet, consommer dans les commerces locaux, c'est investir dans son quartier et sa qualité de vie.

Lors du Conseil communal du 19 juin, Monsieur le Maire, vous avez présenté un Plan commerce qui se décline en 20 actions concrètes en faveur du commerce local et qui doivent irriguer tous les quartiers de la ville. Ce plan exprime clairement et fortement notre soutien au commerce local, voire à son développement de proximité, en le valorisant au cœur d'une économie responsable et vertueuse.

L'enjeu est de maintenir et de développer une offre diversifiée et attractive, en répondant, certes, aux nouveaux modes de consommation et aux attentes des clients. Dommage que l'État, d'ailleurs, ne prenne pas sa part de responsabilité en accompagnant les collectivités locales qui sont dans cette démarche de valorisation et de soutien aux commerçants et aux artisans de proximité, préférant par ailleurs distribuer des réductions ou exonérations fiscales aux grands groupes de la distribution qui ne sont pas dans le besoin.

Lors du dernier Conseil communal, nous avons acté la création du Conseil local de l'attractivité et du développement économique de la ville, composé de tous les acteurs économiques locaux (commerçants, artisans, entrepreneurs), avec des objectifs clairs qui traduisent notre volonté de mieux les accompagner et de les soutenir afin de favoriser la création de projets au service de l'emploi et de l'attractivité de la ville.

Ce plan se décline à nouveau aujourd'hui avec des mesures, à savoir :

- une subvention exceptionnelle au Groupement commercial de Lomme République Marais à l'occasion du marché de Noël afin de favoriser le tissu économique lommois ;
- une aide financière afin de favoriser la rénovation des commerces locaux dans le domaine de la rénovation énergétique, la mise en accessibilité et la devanture commerciale ;
- une aide au loyer commercial afin de favoriser l'implantation de nouveaux commerces, ainsi que de nouveaux services, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Nous avons aussi pris l'engagement de recruter un manager de centre-ville, qui, d'ailleurs, arrivera au cours du premier trimestre 2025.

Toutes ces aides de soutien au commerce local seront demain bénéfiques à l'attractivité de Lomme et répondront au besoin de proximité de nos concitoyens.

Notre groupe approuve donc ces différentes mesures.

Merci.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup, Monsieur GRILLET.

On l'a dit au mois de juin, mais je me répète un peu, cette ville n'avait pas connu un Plan commerce depuis au moins 20 ans, de mémoire d' élu, pour ceux qui sont les plus âgés d'entre nous, donc c'était vraiment utile, impérieux, important, attendu.

On dit souvent qu'il y a deux pouls à prendre dans cette ville, dans toutes les villes : le pouls du commerce et le pouls des associations.

Je ne l'ai pas dit tout à l'heure, je ne vous ai pas répondu, Monsieur BECHROURI, mais je prends l'engagement de ne pas baisser d'un seul euro, quelles que soient les circonstances budgétaires dans lesquelles nous serons, les subventions aux associations pour 2025, nous n'y toucherons pas, ce qui n'est pas le cas de nombreuses autres Villes qui ont déjà décidé de supprimer, sabrer, couper, éliminer, éradiquer – je peux y aller – les subventions pour faire de la place aux économies ; c'est vrai pour les collectivités communales ou même des Départements parfois.

Le second sujet, mais cela a été très bien dit, est cette proximité. On me dit parfois que c'est lié aux travaux. Non, ce n'est pas lié aux travaux du Bourg uniquement ; on a eu un effet, puisque, forcément, on s'est mobilisé aussi avec eux, avec les riverains, pour que « cela passe » – comme on dit –, et cela passe pour l'instant ; je ne suis pas présomptueux, cela fait deux mois que les travaux sont là, on en a parlé ensemble dans le couloir il y a quelques jours, et tant mieux, mais on est vigilant sur l'avenue de Dunkerque et partout ailleurs pour garder les commerces, pour garder des commerces de qualité – pour se référer à des commerces qui ne sont pas toujours de grande qualité, mais on ne peut pas toujours les interdire, c'est la démocratie qui parle –, de proximité, forcément, et, parfois, des commerces tombent – l'un va tomber, malheureusement, pour lequel on a beaucoup de tendresse, je ne dirai pas son nom, mais qui œuvrait avec beaucoup d'empathie sur la ville – et on accompagne les nouveaux commerçants qui arrivent à travers ces aides pécuniaires, donc ce ne sont pas des mots, ce sont des actes ; c'est quand même assez nouveau, c'est, en tout cas, une mesure qui ne figurait pas en 2020, vous le savez, que nous avons ajoutée, qui était singulièrement utile et qui le sera pour, je pense, les années à venir.

Alain le disait, la semaine prochaine, on recrutera le manager de centre-ville ; c'est le « paquet cadeau » des discussions menées avec les commerçants, les artisans, pour leur dire que quelqu'un va s'occuper de mettre en ligne cette politique au plus près des aspirations des commerçants, dans leur diversité, dans leurs interrogations et parfois dans leurs contradictions, puisqu'ils n'ont pas tous les mêmes intérêts. Ce manager de centre-ville recruté, on met beaucoup d'espoir en lui.

Tout cela sera chapeauté avec une politique de communication beaucoup plus « *punchy* », puisque c'était aussi attendu de la part des commerçants en général, même s'ils avaient déjà des choses qui se faisaient, en saluant Monsieur LEROY, le Président de l'Union commerciale de Lomme.

Je passe au vote sur cette délibération.

Qui vote cette délibération importante ?

*(La délibération 2024/141 est adoptée à l'unanimité.)*

Merci beaucoup.

**2024/142 ACTUALISATION DES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX POUR 2025**

**M. LE MAIRE.**- Madame LEFEBVRE, sur l'actualisation des tarifs des services municipaux.

**Mme LEFEBVRE.**- Une délibération classique, qui concerne, en effet, l'actualisation des tarifs des services municipaux.

Vous l'aurez constaté, la Ville réaffirme sa volonté d'offrir aux Lommois des équipements et des services publics communaux de proximité, nombreux et de qualité.

Aussi, il est proposé de maintenir dans leur totalité les tarifs appliqués aux associations et aux habitants de notre commune et il est demandé au Conseil municipal d'adopter ces tarifs repris en annexe de la délibération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**M. LE MAIRE.**- Merci.

J'ai une demande d'intervention de Monsieur THERY.

**M. THERY.**- Monsieur le Maire, chers collègues,

Juste quelques mots pour constater que face à la dégradation du pouvoir d'achat des Français, face à l'inflation, mais aussi à l'augmentation des prix et d'autres préjudices sociaux qui nous sont promis, les familles lommoises, comme beaucoup d'autres par ailleurs, souffrent et peinent à tenir un budget décent.

L'actualisation des tarifs qui nous est proposée aujourd'hui tient bien évidemment compte de ces causes de fragilisation et tend à conserver, comme toujours, l'accessibilité à nos équipements et services pour tous au meilleur tarif pour l'année à venir. Les Villes associées de Lille, Lomme et Hellemmes y portent toute leur attention.

Sur le rapport prix/qualité des services proposé par cette délibération, le groupe Socialistes, Écologistes et Citoyens votera pour cette délibération.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup, Monsieur THERY.

Je passe au vote.

Qui vote cette délibération ?

*(La délibération 2024/142 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

## **2024/143 OCTROI DES AIDES HABITAT DURABLE, TRANSITION ECOLOGIQUE ET FAÇADES**

**M. LE MAIRE.**- Madame LEFEBVRE : octroi des aides habitat durable.

**Mme LEFEBVRE.**- Encore une délibération classique que je vous présente à chaque Conseil : cet octroi d'aides habitat durable, transition écologique et façades.

Trois dossiers ont été présentés en commission :

- un montant de 13 960 € pour l'aide à la rénovation globale ;
- et un montant de 930 € pour une prime spécifique au ravalement de façade.

Il vous est donc demandé d'autoriser l'attribution et le paiement de ces primes.

**M. LE MAIRE.**- Très bien.

Pas de demande d'intervention supplémentaire.

Qui vote pour cette délibération ?

*(La délibération 2024/143 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

**2024/144 PRESTATIONS EXTRASCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE –  
TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - REMISES GRACIEUSES**

**M. LE MAIRE.**- Madame LEFEBVRE : prestations extrascolaires, périscolaires – remises gracieuses.

**Mme LEFEBVRE.**- Une délibération présentée aussi en commission. La dernière date d'octobre 2023, on est quand même en décembre 2024.

Plusieurs débiteurs ont sollicité une remise gracieuse de leur dette en raison de difficultés financières. Il y a aussi une demande de remise gracieuse pour une facturation d'occupation du domaine public dont le débiteur nous a informés ne pas, finalement, avoir utilisé l'emplacement demandé.

Par cette délibération, nous demandons d'accorder à ces familles les remises gracieuses totales pour les titres correspondants.

**M. LE MAIRE.**- Très bien.

Qui vote pour cette délibération ?

*(La délibération 2024/144 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

**2024/146 AIDES FINANCIERES A LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX - CONVENTION DE  
PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LES BAILLEURS SOCIAUX**

**M. LE MAIRE.**- Madame MESANS : aides financières à la production de logements sociaux.

**Mme MESANS.**- Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues,

La Ville de Lille s'est fixé des objectifs ambitieux pour favoriser l'accès de tous au logement : la production de 8 000 nouveaux logements de 2020 à 2026, dont 30 % de logements locatifs sociaux, ainsi que la réalisation de 15 % de logements en accession aidée à la propriété en Bail Réel Solidaire.

Pour atteindre ces objectifs, la Ville souhaite, au-delà de l'action menée par la MEL avec son Plan local de l'habitat, accompagner financièrement certaines opérations de construction neuve, de réhabilitation, d'accession sociale à la propriété et de résidentialisation de logements sociaux.

Priorité sera donnée aux opérations comprenant de grands logements familiaux, des logements aux loyers abordables et aux charges réduites, ou favorisant l'innovation dans le logement et conformes au Pacte Lille Bas Carbone.

Pour formaliser l'engagement de la collectivité et du maître d'ouvrage de l'opération, une convention précise les conditions de son financement.

La présente délibération concerne trois opérations sur Lille et une opération sur Lomme. Sur Lomme, l'opération se situe rue Albert Thomas : production de 10 logements locatifs sociaux (3 PLAI et 7 PLUS) par Tisserin Habitat, au sein d'une opération mixte de 34 logements.

Il est donc demandé au Conseil communal de bien vouloir :

- DÉCIDER de l'attribution des aides pour un montant de 329 000 € ;
- AUTORISER la signature des conventions de partenariat avec l'opérateur.

Merci.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Madame MESANS.

J'ai une intervention de Madame GRASSELLI.

**Mme GRASSELLI.**- Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues,

Le droit au logement est un droit universel reconnu par notre Constitution. Le nombre de logements commencés en 2024 serait inférieur de 36 % à la moyenne des 12 mois précédant la crise sanitaire. D'octobre 2022 à septembre 2023, 371 300 logements ont été autorisés à la construction, soit 146 700 de moins que lors des 12 mois précédents. Cela représente une baisse de 28,3 %, alors que le nombre de ménages candidats à la location d'un logement social ne cesse d'augmenter. Il s'élevait à 2,7 millions au 30 juin 2024, en augmentation de 100 000 par rapport au 31 décembre 2023.

Face à ce constat, le gouvernement a réduit les crédits au budget de la Politique de la Ville, produisant des résultats inverses à ce qu'il faudrait : plus de précarité, moins de constructions pour répondre aux besoins, moins de rénovations, et notamment de réhabilitations thermiques. Notre pays compte aujourd'hui 4 millions de personnes mal logées.

La part des dépenses de logement dans le budget des ménages est de 17 % en 1984 contre près de 25 % aujourd'hui. On compte ainsi 5,7 millions de personnes consacrant plus de 35 % de leurs revenus au logement, un chiffre qui a augmenté de 44 % depuis 2006, et l'effort financier augmente évidemment en proportion inverse des revenus des ménages.

Liée à cela, la forte inflation de ces derniers mois conduit à une paupérisation accélérée et massive de la société française.

Il est possible d'agir autrement et de suite pour le logement en revalorisant les APL et en supprimant la caution dans le parc privé. Le Parti Communiste Français propose également :

- de mettre sous protection le 1,2 million de personnes menacées d'expulsion locative à plus ou moins brève échéance en interdisant les expulsions sans solution de relogement ;
- d'augmenter les taxes sur les logements vacants dans les zones en déficit de logement ;
- et d'encadrer des loyers avec l'objectif que le loyer et les charges ne dépassent pas 20 % des revenus du foyer.

À plus long terme, nous proposons :

- de construire 200 000 logements sociaux par an et de renforcer la loi SRU autour de 30 % de logements sociaux en zone urbaine ;
- de créer un service public national et décentralisé du logement, de l'habitat et de la ville.

Pour pallier les déficiences de l'État, la Ville de Lille s'est fixé des objectifs ambitieux pour favoriser l'accès de tous au logement : la production de 8 000 nouveaux logements de 2020 à 2026, dont 30 % de logements locatifs sociaux.

Pour atteindre ces objectifs, la Ville souhaite accompagner financièrement certaines opérations de construction neuve, de réhabilitation (acquisition-amélioration), d'accession sociale à la propriété et de résidentialisation de logements sociaux.

Le Parti Communiste Français est favorable à ce projet qui devrait être amené à se développer.

Pour ces raisons, le groupe Communistes, Républicains et Citoyens votera cette délibération.

Merci de votre écoute.

**M. LE MAIRE.**- Merci, Madame GRASSELLI, propos très important. On en reparlera, si vous voulez bien, peut-être dans le prochain Conseil, en février, où il y aura un point très important sur le logement à Lomme ; je le souhaite, on verra le calendrier, mais, si c'est possible, on mettra au cœur du prochain Conseil la question du logement à travers ce qui a été dit et ce qu'on voit quand on habite Lomme ou quand on est élu à Lomme, qui répond aussi aux interrogations des habitants de Lomme et de la France sur la politique de logement, d'abord, mais qui n'a pas été tout à fait une réussite, si on veut utiliser l'euphémisme à 23 heures.

Je passe au vote.

Qui vote cette délibération ?

*(La délibération 2024/146 est adoptée à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

- 2024/147 DIFFUSION ET AFFICHAGE DES DOCUMENTS DE COMMUNICATION POUR LA VILLE DE LILLE ET SES COMMUNES ASSOCIEES - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**
- 2024/148 REALISATION D'ANALYSES DE SOLS ET D'EAUX, D'ETUDES SUR LE PATRIMOINE FONCIER DE LA VILLE DE LILLE ET DES COMMUNES ASSOCIEES DE LOMME ET HELLEMMES - LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES**
- 2024/149 MISSIONS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES ET DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA VILLE DE LILLE, SES COMMUNES ASSOCIEES D'HELLEMMES ET DE LOMME ET LES CCAS DE LILLE, LOMME ET HELLEMMES - AUTORISATION DE SIGNATURE DES ACCORDS-CADRES**
- 2024/150 RENOUELEMENT DU MARCHE DE FOURNITURES DE LIVRES - MATERIELS DIDACTIQUES - JEUX ET JOUETS POUR LA VILLE DE LILLE ET DE SES COMMUNES ASSOCIEES DE LOMME ET HELLEMMES**
- 2024/151 RENOUELEMENT DU MARCHE DE FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ECOLES PUBLIQUES ET LES STRUCTURES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES DE LA VILLE DE LILLE ET DE SES COMMUNES ASSOCIEES**

**M. LE MAIRE.**- Je vais passer la parole à Madame LEFEBVRE. On s'est mis d'accord avec les présidents de groupe pour évoquer les cinq délibérations, pas en même temps, mais de manière successive, et en votant d'un seul tenant les cinq pour gagner quelques secondes ou quelques minutes.

Madame LEFEBVRE, soyez concise !

**Mme LEFEBVRE.**- Merci.

Il est vrai qu'assez régulièrement, c'est Madame CAMBIER qui termine, toujours avec brio, le Conseil. Je vais essayer d'être aussi rapide, explicite que Madame CAMBIER.

La première délibération, pour la diffusion et l'affichage des documents de communication pour la Ville de Lille, est une demande d'autorisation de signature des marchés pour un renouvellement d'un certain nombre de marchés – il y a six lots – pour diffuser journaux ou documents municipaux des Villes de Lille, Lomme et Hellemmes.

Sur la forme, il s'agit d'un marché pour un an renouvelable trois fois, à bons de commande, conclu avec un ou plusieurs prestataires selon les lots, avec un total des lots de 1 580 k€.

Pour toutes les délibérations, on demandera, après décision de la CAO, d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces différents marchés.

La deuxième délibération concerne la réalisation d'analyses de sols et d'eaux, d'études sur le patrimoine foncier de la Ville de Lille et des Communes associées de Lomme et Hellemmes. C'est le lancement d'un appel d'offres. En raison de 1 700 sites industriels potentiellement pollués, une dizaine de sites BASOL – BASOL est un inventaire plus fin des sites et sols pollués potentiellement, nécessitant une intervention des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif – et une vingtaine de secteurs d'informations sur les sols, ces documents doivent être établis pour recenser les sites pollués nécessitant la réalisation d'études de sols et d'actions préventives et curatives.

Ces documents permettent de porter à connaissance et de mener des actions.

On vous propose de renouveler un marché qui comporte un lot 1 « réalisation d'analyses de sols et d'eaux et d'études » et un lot 2 « réalisation de tierces expertises » pour un montant de 1,4 M€ sur quatre ans.

La troisième délibération concerne des missions de prestations intellectuelles et de maîtrise d'œuvre pour la Ville de Lille et ses Communes associées – autorisation de signature des accords-cadres. Les trois Villes possèdent plus d'un millier de bâtiments qu'il faut entretenir, dont il faut assurer l'accessibilité, améliorer les performances énergétiques et les conditions d'accueil du public et de travail du personnel, en intégrant, bien entendu, les enjeux de la Ville Bas Carbone et du Plan lillois sur le climat.

Nous avons déjà passé des marchés pour l'entretien de ces bâtiments à travers cette délibération. Il s'agit donc de renouveler les prestations intellectuelles nécessaires à la maîtrise d'ouvrage publique.

Il est demandé dans cette délibération, après décision de la CAO, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les différents marchés :

- marchés de maîtrise d'œuvre ;
- étude technique de maintenance du patrimoine ;
- diagnostic technique du patrimoine immobilier ;
- contrôle technique ;
- coordination en matière de sécurité et protection de la santé ;
- diagnostic amiante et plomb ;
- prestations intellectuelles relatives à la valorisation et à la qualification des espaces publics ;
- maîtrise d'œuvre portant sur les bâtiments classés, inscrits ou protégés.

Ces marchés prendront la forme d'accords-cadres pour un total de 20,1 M€.

Encore une délibération pour un renouvellement de marché pour les fournitures de livres, jeux et jouets pour la Ville de Lille et les Communes associées. Il s'agit de renouveler les livres, jeux, matériels et jouets de 180 structures de Lille, Lomme et Hellemmes, avec deux lots qui concernent :

- des livres pour 1,2 M€ sur quatre ans ;
- des jeux, jouets et matériel pour 1,6 M€ pour quatre ans.

Il est demandé au Conseil d'autoriser le lancement de la procédure de consultation.

Enfin, la dernière, pour le renouvellement du marché de fournitures scolaires pour les écoles publiques et les structures périscolaires et extrascolaires. On est sur des fournitures scolaires (cahiers, stylos, gommes, colle...) hors cartable, trousse et agenda, sur des fournitures liées à l'animation, aux activités de loisirs, de divertissement, un marché à 2,4 M€ sur quatre ans.

Là aussi, il est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup, Madame LEFEBVRE, c'est très clair.

Je vous propose de voter toutes ces délibérations, une par une mais collectivement quand même.

Qui vote pour ?

(Les délibérations 2024/147, 2024/148, 2024/149, 2024/150 et 2024/151 sont adoptées à l'unanimité.)

Restez assis, je passe la parole, si vous en êtes d'accord, à Monsieur DHELIN.

**M. DHELIN.**- Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues,

Monsieur le Maire, je vous remercie de me donner la parole, je vais essayer de ne pas en abuser parce qu'il est tard, même si c'est probablement la dernière fois que je prends la parole dans cette salle. Comme dit la chanson : « *Je suis venu vous dire que je m'en vais* » ; ce n'est pas par épuisement, Monsieur le Maire, ce n'est pas par renoncement, c'est tout simplement : je changerai bientôt de région et j'irai rejoindre la Bretagne pour des raisons familiales. Il y a évidemment un peu d'émotion à ce moment-là...

J'ai été élu la première fois en 2001 ici, presque par hasard, et j'étais à la place de Monsieur MESSING, je m'en rappelle bien, et je crois que j'ai fait à peu près le tour de la table, puisque j'ai été, tour à tour, conseiller, adjoint, re-conseiller, re-adjoint, même animateur d'un comité de quartier, et, aujourd'hui, conseiller de l'opposition.

Je me souviens particulièrement du 26 juin 2002, jour de mes 40 ans, où j'avais présenté la délibération du premier Agenda 21 lommois, premier programme de développement durable ; il y a 20 ans, on ne savait même pas ce que cela voulait dire, mais on avait voté.

Aujourd'hui, 20 ans plus tard, on est dans une Ville en TransitionS, vous nous avez présenté le programme, Monsieur le Maire, beaucoup de choses ont été réalisées, mais beaucoup de choses restent à faire, vous l'avez dit vous-même, donc bravo pour tout ce chemin parcouru dans les faits et surtout dans les esprits.

Depuis 20 ans, la ville s'est transformée et a changé. « *Changer la vie* », c'était un slogan des années quatre-vingts. Je ne sais pas si on a réussi à changer la vie des Lommoises et des Lommois, je le pense ; ce que je sais, c'est que la politique a changé ma vie.

J'ai rencontré ici, à Lomme, des hommes et des femmes formidables, militants politiques ou associatifs, passionnés par leur ville, par leur activité, par les habitantes ou les habitants de leur rue ou de leur quartier, et c'est cette passion que j'ai partagée pendant plus de 20 ans de rencontres, de débats, de projets, avec les habitants.

Je vais juste terminer en vous remerciant, vous, mes collègues et amis autour de la table, pour la bienveillance de nos échanges et de nos débats.

Quelqu'un a dit : « *La démocratie, c'est quand on continue à se parler même si on n'est pas d'accord* ». Alors merci, Monsieur le Maire, de faire vivre cette démocratie ici à Lomme, avec rigueur et avec humour ; merci.

Merci aux services de la Ville, toujours très impliqués au service des habitants – un petit clin d'œil à Anne VIOLET et Isabelle PENET, du service environnement, avec lesquelles j'ai « traîné mes bottes » pendant longtemps dans le Sud-Lille, et avec les agents du parc, des espaces verts, de la propreté.

Merci, évidemment, à mes amis Écologistes, avec lesquels j'ai fait cette belle randonnée dans le rêve d'une Ville écologiste : Claire, Saïd, Joffrey, Véro, évidemment, je pense à notre ami Guy, parti trop tôt, et dont les blagues piquantes nous manquent encore un peu aujourd'hui.

Beaucoup de choses restent à faire dans un contexte politique et climatique compliqué, donc je vous souhaite du courage, de la détermination.

Je continuerai, pour ma part, à faire vivre mes convictions ailleurs avec la même énergie et je me souviendrai de cette part de ma vie passée avec vous. À bientôt et merci. (*Vifs applaudissements sur tous les bancs*)

*(Projection de photos)*

**M. LE MAIRE.**- Quelques photos, quelques images, moi qui vous taquine parfois sur votre âge et le temps qui passe... Je ne vais pas dire « vous » à l'heure où on est, je vais dire « tu ».

Ouh là, avec Guy ORIOL, en 2008, de mémoire ; Catherine, on vous voit avec une autre coiffure ! Tant pis pour vous ! Je ne vous avais pas vue au début.

Une photo de groupe à l'ancienne ; maintenant, on ne fait plus cela, on le fait un peu différemment, mais on vous voit au premier rang, à côté de Muriel et de Josette.

La suivante est un peu plus actuelle, pour le panneau « Lomme en TransitionS ».

On a souhaité prendre quelques souvenirs comme cela, mais je pense qu'il y a d'autres photos qu'on pourra retrouver et te donner.

Là, c'est le Quai des transitions, avec Joffrey et Véronique de dos.

Quelques mots quand même, parce qu'on ne peut pas vous laisser partir comme cela. Qu'est-ce que je peux dire que je n'ai pas dit déjà, sur l'homme que tu es.

Tu es forcément un homme politique, puisque tu as fait de la politique pendant 20 ans, presque en famille, c'était presque un atavisme familial, saluant la mémoire de ta maman, grande élue à Hellemmes, saluant ton épouse, tu la salueras fraternellement aussi, chère Lise, et l'homme politique que tu es, le militant que tu es aussi, mais les deux sont totalement liés, l'homme de gauche, on a cru le comprendre et depuis longtemps, l'homme de culture que tu es, à Armentières notamment, dans un lycée que l'on connaît bien tous les deux, entre autres. Ce sont tous ces mots-là qui nous viennent à l'esprit pour ces presque 20 ans. Je suis arrivé un peu plus tard, mais je n'étais pas très loin ; André BUTSTRAEN était là depuis déjà longtemps quand tu es arrivé... (*Rires*)

... je ne peux pas échapper à cela, depuis 40 ans, depuis 2001.

Tu as marqué quand même la Ville, je le dis comme cela, sur les convictions qui étaient les tiennes, beaucoup de valeurs. Il y a des gens qui parlent de valeurs mais qui ne savent pas ce que c'est ; toi, tu les as déployées sur la ville avec ta force de conviction pour aller du développement durable à l'incarnation de la Ville en TransitionS, puisqu'avant toi, tu le sais, notre ami Vincent était aux manettes sur cette Ville en Transitions, et il n'a pas toujours été simple de faire avancer le dossier.

On reconnaît aussi en toi, au-delà de tes qualités d'homme politique – je le dis comme cela, mais avec vraiment beaucoup d'affection –, ce qui te caractérise, plusieurs mots me viennent à l'esprit :

- la générosité, parce que tu es un homme généreux, tu donnes beaucoup ; tu reçois certainement beaucoup aussi, mais tu as beaucoup donné pour les Lommoises et les Lommois ; j'évoque les comités de quartier, le comité de

quartier dans lequel tu étais assidu et que tu as défendu jusqu'au bout, coûte que coûte, même si on les a arrêtés pour des raisons différentes ;

- tu es l'incarnation aussi d'une certaine forme de bienveillance, qui nous parle beaucoup, à nous, les élus du Conseil municipal, je pense, dans notre totalité dans la configuration d'aujourd'hui – je le dis ainsi ;
- et ce que tu es à la bonne échelle, c'est-à-dire un être humain, plein d'humanisme et d'amour des autres. Cela résonne, en fait, avec les premiers propos que j'ai tenus sur Bernard ; il y a des parcours qui sont assez similaires, même si les vies ont été différentes, les engagements aussi. Je pense que l'entrée, malheureusement, du Conseil, le décès de Bernard, ce qu'il a été, son empreinte sur la ville et l'empreinte que tu vas laisser sur la ville sera très importante, mais je sais que les collègues de droite et de gauche, je parle de Saïd, de Joffrey, de Claire et d'autres aussi, permettront de faire le relais, et surtout que là où tu seras en Bretagne, tu continueras à être ce que tu es, à défendre le théâtre, à défendre la culture, à défendre l'écologie, à défendre la chose humaine, et pour tout cela, je voulais encore te remercier au nom de tout le Conseil.

Je vous propose de saluer encore une fois à tout rompre notre ami et collègue Vincent DHELIN ! (*Vifs applaudissements sur tous les bancs*)

Prochain Conseil le 6 février 2025.

(*La séance est levée à 23 heures 15.*)

PUBLIE LE : 13 FEV. 2025  
Secrétaire de Séance



Olivier CAREMELLE

*[Signature]*  
Maire de Lomme

Conseiller Départemental du Nord